

RAPPORT ANNUEL 2021



Ville de Genappe
www.genappe.be

RAPPORT ANNUEL 2021

01.11.2020 - 31.10.2021

Synthèse de la situation de l'administration et des affaires de la Ville de Genappe

Rapport dressé conformément au CDLD art. L1122-23
et arrêté par le Collège Communal en séance du 8 décembre 2021.

La Directrice générale
M. Tock

Le Bourgmestre
G. Couronné

RAPPORT ANNUEL 2021

L'ADMINISTRATION GENERALE

AUTORITES COMMUNALES	7
CENTRE PUBLIC D' ACTION SOCIALE - CPAS	22
POLICE - ZONE GENAPPE / NIVELLES	23
SANCTIONS ADMINISTRATIVES	24

L'ADMINISTRATION COMMUNALE

ACCUEIL ET SECRETARIAT	27
AFFAIRES GENERALES	28
PETITE ENFANCE.....	47
ENSEIGNEMENT – PLAINES DE VACANCES - ATL.....	49
CENTRE DE LECTURE PUBLIQUE	62
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	66
FINANCES ET RECETTES.....	76
INFORMATIQUE.....	83
POPULATION - ETAT CIVIL - ETRANGERS	84
URBANISME, AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU PATRIMOINE	87
TRAVAUX PUBLICS	89
ENVIRONNEMENT.....	101
ENERGIE.....	123
ENTRETIEN / PROPRIETE	129
CONCIERGERIE.....	130
COMMUNICATION	131
TRANSITION ET PARTICIPATION	133
ENCORE UNE ANNEE MARQUEE PAR LE COVID-19.....	138
QUOI DE NEUF EN 2021?.....	142

LES AUTORITES COMMUNALES.....	7
CONSEIL COMMUNAL.....	7
COLLEGE COMMUNAL.....	7
LES COMMISSIONS COMMUNALES.....	10
CCCATM.....	10
RENOVATION URBAINE.....	11
COMITE D'ACCOMPAGNEMENT DE LA RAFFINERIE TIRLEMontoISE.....	11
ATTRIBUTION DES LOGEMENTS MOYENS PUBLICS.....	11
COMMISSION COMMUNALE DE L'ACCUEIL - CCA	12
PLAN DE COHESION SOCIAL - PCS.....	13
COMITE D'ACCOMPAGNEMENT LOCAL DE LA MAISON DE L'EMPLOI - CAL MdE.....	14
COMMISSION PARITAIRE LOCALE DE L'ENSEIGNEMENT - COPALOC.....	14
COMMISSION COMMUNALE MIXTE « ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE, CHEMINS SENTIERS, EROSION ET COURS D'EAU	14
COMMISSION COMMUNALE MIXTE « AGRICULTURE ».....	15
COMMISSION COMMUNALE DE CIRCULATION	15
COMMISSION COMMUNALE DES SPORTS	16
COMMISSION COMMUNALE « FINANCES, BUDGET, INFRASTRUCTURES».....	16
COMMISSION COMMUNALE « AFFAIRES GENERALES»	17
COMMISSION COMMUNALE MIXTE « SENIORS »	17
COMMISSION COMMUNALE MIXTE « BIEN-ETRE ET SANTE ».....	18
COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL (CLDR).....	19
COMITE D'ACCOMPAGNEMENT POUR LE PLAN ENERGIE CLIMAT (CAPEC)	19
CLASSES ET VACANCES PEDAGOGIQUES DE GENAPPE, asbl	20
AGENCE LOCALE POUR L' EMPLOI, asbl - A L E.....	20
MAISON DE L'EMPLOI - MdE	21
CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE - CPAS	22

POLICE - ZONE GENAPPE / NIVELLES.....	23
LE CONSEIL DE POLICE	23
LE COLLEGE DE POLICE	23
DECISIONS DES AUTORITES DE GENAPPE POUR SON TERRITOIRE	23
SANCTIONS ADMINISTRATIVES	24

CONSEIL COMMUNAL

Suite aux élections du 14 octobre 2018 et à l'installation de Conseillers communaux en date du 3 décembre 2018.

Le Conseil communal est composé des 25 élus suivants.

Groupe politique Créons Demain (Liste n°11)

Madame BEGHIN Anne
Monsieur LOWENTHAL Bernard
Monsieur MOREAU Benoit
Madame BROCCA Ludivine
Madame LAUREYS Charlotte

Groupe politique +PluS (Liste n°12)

Madame FEVERY Tiffany

Groupe politique MR + cdH (Liste n°13)

Monsieur Gérard COURONNE
Monsieur Vincent GIRBOUX
Madame Stéphanie BURY-HAUCHART
Madame Carine MESSENS
Monsieur Hector TUBIERMONT
Monsieur Benoît HUTS
Monsieur Rembert VAN DAMME
Monsieur Kévin PAULUS
Madame Sarah HERMANS
Madame Aline DE GROODE
Monsieur Renaud VAN PETEGHEM
Madame Valentine COURTAÏN
Madame Anne-Sophie HAYOIS
Monsieur Michaël ROUFFIANGE
Madame Axelle VANDERLINCK (jusqu'au 26.01.2021)
Madame Sandra DONNY
Monsieur Olivier MAINFROID
Madame Natacha CRACCO
Madame Martine BULTOT (depuis le 26.01.2021)

Groupe politique Ensemble (Liste n°14)

Madame Christine Gilain

La composition de Conseil communal en fonction de l'ordre de préséance suite à la démission de Madame Axelle VANDERLINCK est la suivante :

COURONNE Gérard, Bourgmestre
BURY Stéphanie, 1^{er} Echevine
MESSENS Carine, 2^{ème} Echevine
TUBIERMONT Hector, 3^{ème} Echevin
HUTS Benoît, 4^{ème} Echevin
VAN DAMME Rembert, 4^{ème} Echevin
GIRBOUX Vincent, Conseiller communal
PAULUS Kévin, Conseiller communal
DE GROODE Aline, Conseillère communale
BEGHIN Anne, Conseillère communale
HERMANS Sarah, Conseillère communale
VAN PETEGHEM Renaud, Conseiller communal
FEVERY Tiffany, Conseillère communale
ROUFFIANGE Michael, Conseiller communal
MAINFROID Olivier, Conseiller communal
COURTAÏN Valentine Conseillère communale
LOWENTHAL Bernard, Conseiller communal

HAYOIS Anne-Sophie, Conseillère communale
DONNY Sandra ,Conseillère communale
MOREAU Benoit, Conseiller communal
BROCCA Ludivine, Conseillère communale
GILAIN Christine, Conseillère communale
CRACCO Natacha ,Conseillère communale
LAUREYS Charlotte, Conseillère communale
BULTOT Martine, Conseillère communale

Durant la période de référence, le Conseil communal s'est réuni 10 fois.

En application de l'article L1122-18 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, une séance conjointe Ville/CPAS a eu lieu le 22 juin 2021.

COLLEGE COMMUNAL

Le Bourgmestre, Gérard COURONNE

1^{er} Echevine, Stéphanie BURY

2^{ème} Echevine, Carine MESSENS

3^{ème} Echevin, Hector TUBIERMONT

4^{ème} Echevin, Benoît Huts

5^{ème} Echevin, Rembert VAN DAMME

Le Président du CPAS, Vincent GIRBOUX, membre de droit

Gérard Couronné - Bourgmestre

Etat-civil - Sécurité – Police - Partenariat Locaux de Proximité (PLP) - Personnel - Finances et budget – Economie – Coordination dans l'exécution du Plan Stratégique Transversal et de la déclaration de politique générale - GAL (groupe d'action locale) - Plan Communal de Développement Rural (PCDR) - Information et communication - Cultes – Laïcité

Stéphanie Bury - 1^{ère} Echevine

Enseignement - ATL (Accueil extrascolaire) – Ecoles des devoirs – Petite enfance – Conseil Communal des enfants – Place aux enfants - PCS (Plan de Cohésion Social) - Agriculture – Participation citoyenne et volontariat - Jumelage - Egalité des chances – Santé – Informatique – Transition Numérique et Smart City

Carine Messens - 2^{ème} Echevine

Urbanisme - Aménagement du territoire - Rénovation urbaine - Mobilité

Hector Tubiermont - 3^{ème} Echevin

Sports - Gestion des installations sportives et infrastructures de quartier - Festivité et gestion du matériel - ASBL des salles communales - Seniors – Repair café - Bien-être animal – Entretien des bâtiments communaux.

Benoît Huts - 4^{ème} Echevin

Mouvements de jeunesse et Maison des jeunes – Plaines de vacances – Eté solidaire – Bibliothèques – Tourisme – Commerce – Emploi – Associations patriotiques – Conseil consultatif des aînés et des jeunes – Intergénérationnel – Territoire de mémoire – Petit patrimoine populaire et historique – Environnement et transition environnementale – Gestion des cours d'eau et dossiers inondations – Aménagement et entretien des espaces verts

Rembert Van Damme - 5^{ème} Echevin

Travaux (voiries et propriétés communales) – Régie – Charroi communal – Aménagement et entretien des espaces publics – Propreté – Entretien des Cimetières

Vincent Girboux - Président du CPAS

Culture – Centre d'expression et de créativité – Académie de Musique – Logement - Transition Energétique

Durant la période de référence, le Collège Communal s'est réuni 62 fois.

LES COMMISSIONS COMMUNALES

CCCATM

COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA MOBILITE

But : Intervenir par voie d'avis au cours de la procédure d'élaboration de plusieurs documents d'urbanisme tels que le schéma de structure communal, les plans particuliers d'aménagement, le règlement communal d'urbanisme, l'examen des demandes de permis de bâtir ou de lotir,...et la mobilité.

Composition :

Président,

Bernard STAS DE RICHELLE

Membres effectifs

Représentant la majorité au Conseil Communal

Sarah HERMANS

Aline DE GROODE

Représentant la minorité au Conseil Communal

Bernard LÖWENTHAL

Représentant spécifique « Agriculture »

Patrick WERA

Représentant spécifique « Mobilité »

Colette WIBO

Représentant spécifique « Glabais : village RGBSR »

Florence RASKIN

Représentant spécifique « Bousval : pôle secondaire »

Jacques DEGELAEN

Représentant spécifique « Genappe : centre-ville »

Charles DAUBERSY

Représentant spécifique « Paysages ruraux »

Yves CUVELIER

Représentant spécifique de l'association « Environnement-Dyle »

Serge PHILIPPE

Représentant spécifique « Immobilier et urbanisme »

Quentin DEFALQUE

Représentant spécifique « Bâtiments »

Nicolas HENRIOUL

Secrétaire

Céline DEHOMBREUX, Conseillère en Aménagement du Territoire et Urbanisme

Durant la période de référence, la CCATM s'est réunie 11 fois.

Membres suppléants

Sandra DONNY
Michaël ROUFFIANGE

Axelle VANDERLINCK jusqu'au 26 janvier 2021

Benoît MOREAU
Luc MACHIELS

Colette GILOT

Pierre RUTTEN

Jean JAMEZ

Philippe STORMACQ

Albert GIRBOUX

Michèle DEFOUR

Yves MAHIEU

Benoît-Michel MORIMONT

RENOVATION URBAINE

But : Commission imposée par la Région Wallonne pour assurer le suivi de la Rénovation urbaine (Centre de Genappe).

Composition :

Présidente,
Carine MESSENS

Représentant CPAS
Vincent GIRBOUX

Membres effectifs

Représentant la majorité au Conseil Communal

Benoit HUTS
Anne-Sophie HAYOIS
Olivier MAINFROID
Kevin PAULUS

Représentant la minorité au Conseil Communal

Benoit MOREAU

Autres membres

Serge PHILIPPE, [CCCATM](#)
Nicolas HENRIOUL, [CCCATM](#)
Maxence VAN CROMBRUGGE, [Association des Commerçants](#)
Daniel DETIENNE, [Cercle d'Histoire et d'Archéologie](#)
Charles DAUBERSY [Quartier](#)
Christian LAPERCHE, [Quartier](#)
Alexandre BERBINSCHI, [Quartier](#)
François LAGNEAU, [Quartier](#)
Pierre-Jean WELSCH, [Quartier](#)
Olivier FIEVEZ, [Quartier](#)

Durant la période de référence, la commission de Rénovation Urbaine s'est réunie 2 fois le 09.11.2020 et le 22 02 2021.

Ces séances regroupaient les membres qui ont été désignés par le Conseil communal du 26 02 19 (mandataires) et du 05 11 19 (secteur privé).

A ces occasions, le bureau d'étude XMU, désigné en 2018, pour réaliser le dossier de base de la nouvelle opération de rénovation urbaine, a présenté :

- L'analyse des données ;
- Les différentes fiches projet découlant de cette analyse ;
- Présentation du document 5 – Projet de Rénovation Urbaine.

COMITE D'ACCOMPAGNEMENT DE LA RAFFINERIE TIRLEMontoise

Suite à la fermeture et à l'avenir non défini de la Sucrierie, le Comité est inactif.

Durant la période de référence, le Comité d'accompagnement qui n'est pas dissout, ne s'est pas réuni.

ATTRIBUTION DES LOGEMENTS MOYENS PUBLICS

But : Le Collège Communal procède à l'attribution des logements moyens appartenant à la Ville.

Composition :

Président

Gérard COURONNE

Echevins

Stéphanie BURY
Carine MESSENS
Hector TUBIERMONT
Benoît HUTS
Rembert VAN DAMME

Président du CPAS

Vincent GIRBOUX

Durant la période de référence, le Collège Communal a attribué 1 logement.

COMMISSION COMMUNALE DE L'ACCUEIL - CCA

But : Coordination de l'accueil des enfants âgés de 2,5 à 12 ans durant leur temps libre et le soutien de l'accueil extrascolaire.

Composition : 3 membres/ composante

Présidente,
Stéphanie BURY

Membres effectifs

Présidente : Stéphanie BURY

Membres suppléants

Membres effectifs

Membres suppléants

Composante 1

Représentants du Conseil communal

Stéphanie BURY
Benoît HUTS

Aline DE GROODE
Axelle VANDERLINCK
Jusqu'au 26/01/2021
Olivier MAINFROID
À partir du 23/02/2021
Anne BEGHIN

Sarah HERMANS

Composante 2

Représentants des établissements scolaires
Geoffrey Vantaelen (école communale)
Nancy Lauriers (école St-Jean Genappe)
Véronique Cambier (école communale)

Jérôme Leclercq (école communale)
Patricia Druine (école St-Marie)

Composante 3

Représentants des associations de parents AP et/ou de mouvements d'éducation permanente
Pas de candidats

Composante 4

Représentants des opérateurs de l'accueil en lien direct avec l'O.N. E

Pierre OLLIEUZ - ISBW

Véronique SCHMITZ - ISBW

Carine VANDEKERHOVE – le CAPE

Christine GILAIN – Ecoles des devoirs du Brabant wallon

Composante 5

Services ou institutions déjà agréés ou reconnus par la Communauté française

Franca ZANELLA (AMO TEMPO)
Ysabel Hustinx (CEC les Ateliers du Léz'Art)
Maxime BUTS (Les Copains du Sport asbl)

Marianne JANSSENS (AMO TEMPO)

Autres membres avec voix consultative

ONE

Province du Brabant wallon : Nathalie POELAERT
Coordinatrice Accueil Temps Libre – Madame Virginie Limon
Toute personne invitée par la CCA

PLAN DE COHESION SOCIAL - PCS
COMMISSION D'ACCOMPAGNEMENT

But : Veiller au bon déroulement des actions élaborées dans le cadre de l'appel à projets relatif au Plan de cohésion sociale. Ces actions s'inscrivent dans un effort général déployé par la Région wallonne pour favoriser la cohésion sociale.
Mise en place le 26 février 2010.

Composition :

Présidente,

Stéphanie BURY- Ville de Genappe/ Echevine du Plan de Cohésion Sociale

Membres

Monsieur Couronné – Bourgmestre
Madame Tock – Directrice Générale de la Ville de Genappe
Monsieur Girboux – Président du CPAS
Madame Servais – Chef de Projet du Plan de Cohésion Sociale/Handicontact
Madame Prignon – Représentante de la Région Wallonne
Monsieur Ciavarella – CPAS de Genappe
Monsieur Schepers – CPAS de Genappe
Madame Lermaniaux – Cabinet du Bourgmestre
Madame Hustinx – Les Ateliers du Léz'Arts
Madame Mouton – Immobilière Sociale Notre Maison
Madame Al Naassan – Centre Régional d'Intégration du Brabant Wallon
Madame Lavaux – Centre Culturel de Genappe
Monsieur Scarnière – Maison des Jeunes le Bug-1
Madame Gilain – Pacage
Monsieur Goubau – Asbl Soins et Santé
Monsieur Neyman – Zone de Police Nivelles-Genappe
Madame Schenken – Asbl Article 27 Brabant Wallon
Madame Janssens – Asbl Coup de Pouce
Madame Bonaventure – Mire BW
Madame Bouxin – ALE Genappe
Madame Buset – Aide en Milieu Ouvert Tempo
Monsieur Hermans – Aide en Milieu Ouvert Tempo
Madame Hanssens – Commission Senior
Madame Jauniaux – l'Amarrage
Madame André – Forem
Monsieur Cuijl – Forem
Madame Delporte – ONE
Madame Dumont – Centre de Lecture Publique de Genappe
Madame Herremans – Domus
Madame Harcq – Asbl Genappe Solidaire
Madame Smets – Solidaris Brabant Wallon

COMITE D' ACCOMPAGNEMENT LOCAL DE LA MAISON DE L' EMPLOI - CAL MdE

But : Promouvoir l'emploi sur le territoire communal et collaborer avec un maximum de partenaires internes et externes au FOREM. Créer un véritable réseau partenarial afin d'optimiser les services rendus à la population.

Mis en place le 1^{er} juin 2004.

Composition :

Président,

Gérard COURONNE, [Bourgmestre](#)

Membres,

Monsieur Vincent Girboux, [Président du CPAS](#)

Monsieur Benoît Huts, [Echevin](#)

Etienne Château, [Forem](#)

Stéphane Nicaise, [Forem](#)

COMMISSION PARITAIRE LOCALE DE L'ENSEIGNEMENT - COPALOC

But : Délibérer sur les conditions de travail – prévenir ou concilier tout différend qui menacerait de s'élever ou se serait élevé entre le pouvoir organisateur et les membres de son personnel relevant du décret – établir pour le personnel de l'enseignement officiel subventionné des règles complémentaires aux dispositions statutaires communautaires rendues obligatoires par le Gouvernement - donner des avis sur toutes questions relatives à l'organisation, la défense et la promotion de l'enseignement officiel et connaître des recours introduits par les membres du personnel temporaire.

Cette Commission découle de la mise en application du décret du 6 juin 1994 fixant le statut des membres du personnel subsidié des établissements d'enseignement officiel.

Composition :

Président,

Gérard COURONNE

Représentant du Pouvoir Organisateur

Stéphanie BURY

Sarah HERMANS

Jérôme LECLERCQ jusqu'au 29 septembre 2020, remplacé par

Michaël Rouffiange à partir du 27 octobre 2020

Axelle VANDERLINCK jusqu'au 26/01/2021, Aline Degroote à partir du 23/02/2021

Marianne TOCK

Virginie LIMON

Délégations syndicales

C.G.S.P. - Enseignement

S.L.F.P. - Enseignement

C.S.C. - Enseignement

COMMISSION COMMUNALE MIXTE « ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE, CHEMINS SENTIERS, EROSION ET COURS D'EAU

Composition:

Présidente :

Madame Sandra Donny, Conseillère communale

Vice-Président :

Monsieur Benoît Huts, Echevin

Représentants :

Madame Carine Messens, Echevine
Monsieur. Benoît Huts, Echevin
Madame Sandra Donny, Conseillère communale
Monsieur Rembert Van Damme, Echevin
Madame Valentine Courtain, Conseillère communale
Monsieur Kévin Paulus, Conseiller communal
Madame Ludivine Brocca, Conseillère communale

Plus d'informations sur le travail de la commission se retrouvent dans le chapitre « Environnement ».

COMMISSION COMMUNALE MIXTE « AGRICULTURE »

En avril 2013, le Conseil communal a décidé de créer la commission communale mixte agriculture. Cette dernière a notamment pour **mission** :

- De servir de relais entre les agriculteurs et les autorités communales ;
- De déterminer les priorités dans l'entretien des voiries agricoles ;
- De faire connaître les avis, demandes et aspirations des agriculteurs, des autorités communales et des citoyens ;
- D'informer sur les nouvelles législations.

Composition :**Présidente :**

Madame Aline De Groode, Conseillère communale

Vice-Président :

Monsieur Kévin Paulus, Conseiller communal

Représentants :

Madame Stéphanie Bury, Echevine
Monsieur Kévin Paulus, Conseiller communal
Madame Aline De Groode, Conseillère communale
Madame Anne-Sophie Hayois Conseillère communale
Madame Valentine Courtain, Conseillère communale
Monsieur Michaël Rouffiange, Conseiller communal
Madame Anne Beghin, Conseillère communale

Représentants des agriculteurs pour chacun des villages de l'entité :

Monsieur C. Balduyck pour Glabais
Monsieur P. Van De Steene pour Houtaun-le-Val
Monsieur M. Parideans pour Vieux-Genappe
Monsieur Y. Goies pour Genappe
Monsieur X. Hayois pour Baisy-Thy
Monsieur P. Vromman pour Ways
Monsieur Y. Van Nieuwenhuyse pour Bousval
Monsieur F. Ancaux pour Loupoigne

Plus d'informations sur le travail de la commission se retrouvent dans le chapitre « Environnement ».

COMMISSION COMMUNALE DE CIRCULATION

But : Envisager la mobilité au sein de la commune de manière globale, à long terme, maximisant la sécurité de tous, respectant l'environnement et tenant compte des desiderata de chacun.

La Commission de circulation a pour mission de remettre un avis sur les demandes en matière de circulation et de mobilité. Les demandes peuvent aussi bien émaner des citoyens que du service urbanisme par exemple. En effet, tout comme pour l'environnement, l'Aménagement du Territoire est plus qu'étroitement lié à la mobilité.

Composition :**Présidente :**

Madame Sarah Hermans, Conseillère communale

Vice-Présidente :

Madame Carine Messens, Echevine

Représentants :

Madame Carine Messens, Echevine
Monsieur Benoît Huts, Echevin
Monsieur Rembert Van Damme, Echevin
Madame Sarah Hermans, Conseillère communale
Madame Aline De Groode, Conseillère communale
Monsieur Olivier Mainfroid, Conseiller communal
Madame Charlotte Laureys Conseillère communale

Plus d'informations sur le travail de la commission se retrouvent dans le chapitre « Environnement ».

COMMISSION COMMUNALE DES SPORTS

La Commission est un lieu de consultation des responsables sportifs, d'échange, d'information, de sensibilisation et de propositions.

La Commission est chargée entre-autres d'apporter son avis, soit d'initiative, soit à la demande de l'autorité compétente, sur les questions de politique sportive de la ville, de l'organisation de la soirée des mérites sportifs, en collaboration avec le Jury ad hoc, du bon fonctionnement des complexes sportifs, en collaboration avec l'asbl des salles, de l'organisation des activités sportives communales.

Composition

Président :

Monsieur Michaël Rouffiange

Vice-Président :

Monsieur Olivier Mainfroid, Conseiller communal

Représentants :

Monsieur Hector Tubiermont, Echevin
Monsieur Michaël Rouffiange, Conseiller communal
Monsieur Olivier Mainfroid, Conseiller communal
Madame Axelle Vanderlinck, Conseillère communale jusqu'au 26/01/2021,
Madame Anne-Sophie Hayois, Conseillère communale à partir du 23/02/2021
Madame Aline De Groode, Conseillère communale
Monsieur Kévin Paulus, Conseiller communal
Monsieur Bernard Lowenthal, Conseiller communal

Durant la période de référence, la Commission des sports s'est réunie 2 fois.

COMMISSION COMMUNALE « FINANCES, BUDGET, INFRASTRUCTURES »

La Commission se réunit dans l'intervalle des Conseils communaux dont l'ordre du jour sera composé des projets de budget, des modifications budgétaires et des comptes communaux.

L'objectif de ce groupe technique est d'améliorer la transparence de la gestion des finances et de la compréhension des budgets et comptes et de répondre aux questions précises sur les éléments figurant dans les documents légaux dans le domaine des finances.

Le Bourgmestre ou l'Echevin ayant en charge les finances et les grades légaux siègent de manière permanente dans la commission composée selon le ROI du Conseil communal.

Composition

Présidente :

Madame Anne-Sophie Hayois, Conseillère communale

Vice-Président :

Monsieur Gérard Couronné, Bourgmestre

Représentants :

Monsieur Gérard Couronné, Bourgmestre

Monsieur Benoît Huts, Echevin
Monsieur Vincent Girboux, Conseiller communal
Madame Anne-Sophie Hayois Conseillère communale
Madame Sarah Hermans, Conseillère communale
Monsieur Kévin Paulus, Conseiller communal
Monsieur Bernard Lowenthäl, Conseiller communal

COMMISSION COMMUNALE « AFFAIRES GENERALES »

Composition

Président :

Monsieur Gérard Couronné, Bourgmestre

Vice-Présidente :

Madame Stéphanie Bury Echevine,

Représentants :

Madame Stéphanie Bury Echevine
Monsieur Kévin Paulus, Conseiller communal
Madame Valentine Courtain, Conseillère communale
Madame Sarah Hermans, Conseillère communale
Monsieur Olivier Mainfroid, Conseiller communal
Madame Aline De Groode, Conseillère communale
Madame Ludivine Brocca, Conseillère communale

COMMISSION COMMUNALE MIXTE « SENIORS »

La commission a pour mission notamment :

- a) D'examiner la situation des Seniors sous toutes les formes tant au point de vue moral que matériel.
- b) De suggérer, de favoriser et d'appuyer toute initiative visant une véritable promotion de la personne âgée et de la vieillesse.
- c) De faire connaître les désirs, les aspirations, les droits de seniors.
- d) D'assurer leur réinsertion effective dans la vie communautaire par leur participation aux instances de décision.
- e) De faire prendre conscience aux seniors eux-mêmes, qu'étant donné leur expérience et leur disponibilité, ils ont un rôle à jouer dans la commune et de susciter leur participation à tous les niveaux, tant politique que social et culturel, et ce pour le mieux-être de tous.

Composition

Présidente :

Angèle Hanssens-Lefèvre

Membres effectifs :

Hector Tubiermont
Stéphanie Bury
Kévin Paulus
Sandra Donny
Aline De Groode
Michaël Rouffiange
Anne Beghin
Nicole Couronne
Jean-Claude Pourplanche
Nadine Hoste
Jenny Rindin
Eddy Vion
Léa Piot
Martine Bultot
Vincent Girboux

Secrétaire :

Muriel Opalvens

La commission s'est réunie 1 fois.

Elle a travaillé sur les dossiers suivants :

- Organisation d'un voyage à Pairi Daïza le mardi 18 mai 2021
- Organisation d'un voyage à Blankenberge le jeudi 30 septembre 2021
- Organisation d'un repas cabaret à la ferme de la Hagouille animé par « Epsilon » et « Les Affolandes »
- Décoration de la salle de la ferme de la Hagouille (Nappages, serviettes et milieu de tables) pour le repas cabaret
- Vente des boissons durant le repas cabaret

COMMISSION COMMUNALE MIXTE « BIEN-ETRE ET SANTE »**Présidente :**

Madame Sandra Donny, Conseillère communale

Vice-Présidente :

Madame Stéphanie Bury, Echevine

Représentants :

Madame Stéphanie Bury, Echevine

Madame Sandra Donny, Conseillère communale

Monsieur Renaud Van Peteghem, Conseiller communal

Madame Aline De Groode, Conseillère communale

Madame Axelle Vanderlinck, Conseillère communale jusqu'au 26/01/2021

Madame Martine Bultot, Conseillère communale, à partir du 23/02/2021

Monsieur Kévin Paulus, Conseiller communal

Madame Ludivine Brocca, Conseillère communale

Représentant les citoyens/

M. Jean Kévers-Leclercq

Mme Christiane Smeets

M. Philippe Goubau

Mme Anne Couronné

M. Marc Patuzzo

Mme Nathalie Dubuisson-Louis

M. Denis Vanvyve

Cette commission s'est réunie pour la première fois le 13 novembre 2019, par la suite le 16 janvier et le 18 novembre. Le délai s'explique par la crise, car nous avons dû trouver un moyen de nous organiser au mieux pour suivre les mesures recommandées.

La Commission a pu se fixer différents objectifs lors de ces rencontres. Les membres de cette commission souhaitent, par le biais de ces rencontres, mettre en place des projets pour promouvoir la santé sur l'entité, permettre aux citoyens d'améliorer la maîtrise de leur propre santé, induire une prise de conscience et un changement de comportement au sein de la population, mobiliser les instances politiques, informer, établir une stratégie pour améliorer la santé en lien avec l'environnement et l'alimentation...enfin, le but de la Commission est d'apporter du concret, du changement sur l'entité de Genappe.

Différents thèmes sont ressortis tels que l'eau, les ondes (ainsi que le wifi), les compteurs communicants, la 5G, la communication sur le covid, un groupe de travail sur le fascicule pour un appareil pour calculer les ondes...

Plus d'informations sur le travail de la commission se retrouvent dans le chapitre « PCS ».

COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL (CLDR)

Présidence :

Monsieur Benoît Huts, Echevin

Membres effectifs :

Monsieur Benoît Huts, Echevin
Madame Carine Messens, Echevine
Madame Valentine Courtain, Conseillère communale

Membres suppléants :

Madame Sandra Donny Conseillère communale
Madame Sarah Hermans Conseillère communale
Madame Anne Beghin, Conseillère communale.

Représentants du monde associatif et citoyen :

Effectifs :

Madame Vanessa Clerens
Madame Charlotte De Crombrughe
Monsieur Jean-François De Schrynmakers
Madame Marie Degreef
Monsieur Olivier Fièvez
Madame Michèle Fourny
Madame Anne Geldhof
Monsieur Mathieu Gérard
Madame Liliane Lebon
Madame Patricia Lekime
Monsieur Benoît-Michel Morimont
Madame Sarah Welby

Plus d'informations sur le travail de la CLDR se retrouvent dans le chapitre « Environnement ».

COMITE D'ACCOMPAGNEMENT POUR LE PLAN ENERGIE CLIMAT (CAPEC)

La mission du CAPEC est :

- De constituer les groupes de travail liés aux axes thématiques du plan climat ;
- De travailler sur les mesures de la feuille de route et proposer des actions ;
- De constituer un maillon fort avec les acteurs locaux et les partenaires économiques ;
- D'organiser ou de proposer l'organisation d'événements liés aux matières traitées ;
- De proposer des actions et d'étudier leur faisabilité et les formules de financement pour les réaliser ;
- De proposer toutes améliorations notoires aux processus en cours et/ou la révision de la feuille de route avant l'expiration du délai des deux ans si nécessaire ;
- De rapporter les résultats de sa mission aux autorités communales ;

Il est constitué de 7 représentants du Conseil Communal, d'un représentant de diverses commissions, de représentants d'associations locales et de citoyens.

Il est présidé par Mr Girboux, en charge de la transition énergétique. L'équipe gestionnaire est constituée du service transition, du service énergie et de Mr Yves Patte dans le rôle d'animateur.

Le comité s'est réuni aux dates suivantes :

5 mars 2020 – 19h00 – salle du collège – rappel plan climat et méthodologie ateliers ;
16 mars 2020 – 19h00 - annulé
7 mai 2020 – 19h00 – annulé
4 juin 2020 – 19h00 – annulé
18 août 2020 – 19h00 – annulé
29 octobre 2020 – 19H00 – Budget participatif – Webinaire
3 décembre 2020 – 18h00 – Ateliers REN et URE

CLASSES ET VACANCES PEDAGOGIQUES DE GENAPPE, asbl

L'A.S.B.L « Classes et Vacances pédagogiques de Genappe », fondée le 8 décembre 1980.

But : Subsidier le développement de classes pédagogiques de plein air (classes de neige, classes de mer, classes vertes), dont les bénéficiaires sont les enfants fréquentant les écoles primaires officielles de l'entité, tous réseaux d'enseignement confondus.

Assemblée Générale :

L'Assemblée Générale de l'asbl est composée des membres du Conseil Communal.

Conseil d'Administration :

Président,
Gérard COURONNE

Membres,
Stéphanie Bury
Vincent GIRBOUX
Sarah HERMANS
Anne BEGHIN
Natacha Cracco

Vérificateurs aux comptes
Christine GILAIN
Olivier MAINFROID

Secrétaire
Madame Virginie Limon

Les écoles introduisent une demande d'aide financière auprès de l'asbl, chaque enfant perçoit de manière unique durant sa scolarité, la somme de 50 €.

AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI, asbl - A L E

Conseil d'administration

Président : Christophe Hayet
Vice – Président : Joseph PHILIPPART
Secrétaire : Christine GILLAIN
Trésorier : Sarah Hermans
Collaboratrice ALE Forem : Stéphanie Bouxain

L'année 2020 en raison de la pandémie a vu une nette diminution des activités en ALE mais aussi du nombre de travailleurs ALE.

La fermeture des écoles pendant plusieurs mois, la peur légitime inhérente à cette maladie, l'absence de permanence du bureau de l'ALE ont eu un impact considérable sur le fonctionnement du service.

Nous ne comptabilisons plus que 12 prestataires se répartissant entre des activités de surveillance scolaire, de jardinage, de bricolage et d'aide auprès d'asbl locales.

Des changements proches à venir devraient voir une relance de l'ALE au sein de la commune.

Si le nombre de travailleurs a sensiblement diminué, il en a logiquement été de même au niveau du nombre d'utilisateurs du service qui ne sont plus que 22.

Le mois de septembre 2021 a vu la fermeture définitive de l'Atelier de Couture "De Fil en Aiguille". Egalement fermé pendant de nombreux mois, nous peinions à trouver des candidats pour être formés, ce qui donnait sa légitimité d'être à l'Atelier. A défaut de reconnaissance par le bassin IBEFE du Forem, nous avons été contraints de le fermer.

MAISON DE L'EMPLOI - MdE

La Maison de l'Emploi de Genappe est une structure qui accueille et conseille toutes personnes qui recherchent un emploi. Et pour ce faire, voici les services offerts :

- Une aide à l'utilisation aux outils technologiques, ainsi qu'une aide ou conseil concernant les outils de recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, Mon Profil, recherche d'offre sur le site du Forem.
- Des informations sur des formations utiles pour élargir ses compétences ;
- Des références, documents, documentations et livres ;
- Un accès à internet et au téléphone ;
- Une aide à l'utilisation aux outils technologiques, ainsi qu'une aide ou conseil concernant les outils de recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, Mon Profil, Leforem.be, ...
- Une assistance pour demander une aide lorsque des problèmes sociaux freinent la recherche d'emploi ;
- Une aide dans les démarches et actes administratifs : créer ou mettre à jour les dossiers, donner les attestations et conseils adéquats ;
- Des permanences de partenaires : jobcoaching, création d'activité, conseiller carrefour emploi formation orientation ;
- Des formations en recherche d'emploi, en orientation, en mobilisation. Des contacts réguliers permettent de mettre sur pied un grand nombre d'actions visant la réinsertion des demandeurs d'emploi.

Des réunions informelles entre partenaires et Maison de l'Emploi ont lieu régulièrement afin de déterminer les nouvelles actions à envisager. La connaissance spécifique du public de la région, par les partenaires, est bénéfique à la Maison de l'Emploi.

Les conseillers prennent en charge les chercheurs d'emploi de Genappe qui sont liés à l'accompagnement individualisé.

Les partenaires ayant effectués des prestations au sein de la MdE sont : Carrefour Emploi Formation Orientation, CPAS de Genappe, Daoust, Groupe One, Job'In ; Mire BW : Job Coaching, Randstad.

Nombre total de visites du 1^{er} août 2020 au 31 août 2021 : 113 visites (Période Covid-19).

CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE - CPAS

LE CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE

Composition :

PRESIDENT

Vincent GIRBOUX

CONSEILLERS

Martine BULTOT
Natacha CRACCO
Aline DEGROODE
Daniel DETIENNE
Frédéric GAGO GARCIA
Raehda KABIR
Charlotte LAUREYS
Lucina MARTINELLI
Nathalie RENARD-RUCQUOY
Bernard STAS de RICHELLE

Durant la période de référence, le Conseil de l'Action Sociale, s'est réuni 13 fois.

Le Conseil conjoint Ville-CPAS s'est réuni 1 fois.

LE BUREAU PERMANENT

Composition :

PRESIDENT

Vincent GIRBOUX

CONSEILLERS

Lucina MARTINELLI
Nathalie RENARD-RUCQUOY
Bernard STAS de RICHELLE

Durant la période de référence, le Bureau Permanent, s'est réuni 18 fois.

LE COMITE DE CONCERTATION ENTRE LA VILLE ET LE CPAS

Composition :

Membres du CPAS

Vincent GIRBOUX
Martine BULTOT
Natacha CRACCO
Bernard STAS de RICHELLE
Myriam SOMERS, Directrice générale

Membres de la Ville

Gérard COURONNE
Aline DEGROODE
Olivier MAINFROID
Sandra DONNY
Marianne TOCK, Directrice générale

Durant la période de référence, le Comité de Concertation Ville / CPAS, s'est réuni 4 fois.

POLICE - ZONE GENAPPE / NIVELLES

LE CONSEIL DE POLICE

Composition

Membre de droit

Gérard COURONNE

Membres effectifs :

COURTAIN Valentine
HAYOIS Anne-Sophie
HERMANS Sarah
LÖWENTHAL Bernard
MAINFROID Olivier
VAN PETEGHEM Renaud

Membres suppléants :

HERMANS Sarah
HERMANS Sarah

HERMANS Sarah
HERMANS Sarah

Durant la période de référence, le Conseil de Police s'est réuni 8 fois.

LE COLLEGE DE POLICE

Composition :

Gérard Couronné, Bourgmestre de Genappe
Pierre Huart, Bourgmestre de Nivelles
Pascal Neyman, Chef de Zone, Commissaire divisionnaire

Durant la période de référence, le Collège de Police s'est réuni 25 fois.

DECISIONS DES AUTORITES DE GENAPPE POUR SON TERRITOIRE

Un total de **1.043** arrêtés, autorisations et avis techniques ont été rédigés par la police à destination de la Ville de Genappe du 1^{er} novembre 2020 au 31 octobre 2021 :

	2020	2021
Arrêtés de police	357	393
Autorisations de chantiers	105	421
Autorisations de conteneurs	63	117
Autorisations de déménagements	31	47
Autorisations d'échafaudages	37	29
Avis techniques	109	36
	702	1.043

SANCTIONS ADMINISTRATIVES

(Situation arrêtée au 31 octobre 2021)

Fonctionnaire Sanctionnateur

Tock Marianne désignée par le Conseil communal du 27 octobre 2015

Greffière

Claire Trassaert

Police

Les agents de la zone

Vu la loi du 24 juin 2013 relative aux sanctions administratives communales et ses arrêtés d'exécution ;
Vu l'Arrêté royal du 21 décembre 2013 fixant les conditions de qualification et d'indépendance du Fonctionnaire chargé d'infliger l'amende administrative et la manière de percevoir les amendes en exécution de la loi relative aux sanctions administratives communales ;
Vu le Règlement général de Police administrative approuvé par le Conseil Communal réuni en séance le 27 octobre 2015 et faisant partie du Code de la Citoyenneté ;

Infractions au Règlement général de Police administrative

Amendes infligées : 13

Procédures de médiation proposées : 3

Réussites : 1

En cours : 2

Avertissements donnés : 6

Classés sans suite (car auteur inconnu ou manque de preuves) - abandon (car délais d'exécution et situations rétablies) : 20

Transmis hors délai : 9

En cours (lancement de procédure fait) : 9

Total : 60

Infractions au Règlement de police lié à l'arrêt et au stationnement

Amendes infligées : 119

Amendes annulées / Classées sans suite / Avertissements : 16

Transmis hors délai : 33

HD pour cause de maladie de l'agent : 2

Total : 170

Infractions au Règlement de police lié à l'environnement

Transmis hors délai : 0

Avertissements donnés – Délais d'exécution – Sans suite – Auteur inconnu : 3

Amendes : 0

En cours : 0

Total : 3

ACCUEIL ET SECRETARIAT

TRAITEMENT DU COURRIER	27
PREPARATION DES DOSSIERS SOUMIS AU CONSEIL COMMUNAL	27
PREPARATION DES DOSSIERS SOUMIS AU COLLEGE COMMUNAL	27
TUTELLE SUR LE CPAS	27

AFFAIRES GENERALES

EVENEMENTS - DIVERS – SPORT – SENIORS	28
GESTION DES SALLES ET BATIMENTS COMMUNAUX	31
CONTROLE DES LIEUX PUBLICS	31
ASSURANCES	31
PLAN DE COHESION SOCIALE - PCS	32
PLAN D'URGENCE ET D'INTERVENTION COMMUNAL - PUIC	44
AUTORISATIONS DU BOURGMESTRE	46

PETITE ENFANCE

SERVICE DES ACCUEILLANTES - SAE	47
CRECHES	47
INSCRIPTIONS ET ADMISSIONS POUR LES 3 STRUCTURES	48
ACTIVITES	48
FETE DE LA PETITE ENFANCE	48

ENSEIGNEMENT - PLAINES DE VACANCES -ATL

ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL	49
ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	53
ACCUEIL TEMPS LIBRE - ATL	54

CENTRE DE LECTURE PUBLIQUE

FREQUENTATION	62
ACTIVITES	62

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

TRAITEMENTS ET SALAIRES	66
GESTION DU PERSONNEL – EVALUATIONS – RECRUTEMENTS – FORMATIONS	66
ENGAGEMENTS - RECRUTEMENTS	68
LA GESTION DES CARRIERES	71
FORMATIONS - REUNIONS D'INFORMATIONS	72
FINS DE CARRIERES	74
PERSONNE DE CONFIANCE	74
PREVENTION SECURITE BIEN-ETRE	74

FINANCES ET RECETTES

SUBSIDES, COTISATIONS ET FINANCEMENTS	76
TAXES ET REDEVANCES	78
TUTELLE SUR LES FABRIQUES D'EGLISE	81
RECETTE ET CONTENTIEUX	82

INFORMATIQUE

LES PROJETS RÉALISÉS CETTE ANNÉE	83
--	----

POPULATION - ETAT CIVIL - ETRANGERS

POPULATION	84
ETAT CIVIL	85
ETRANGERS	85

URBANISME, AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU PATRIMOINE

PERMIS DE LOTIR – D'URBANISME – D'ABATTAGE D'ARBRES – D'ENVIRONNEMENT	87
QUESTIONS DE VOIRIE	88
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	88
PATRIMOINE	88

TRAVAUX PUBLICS

TRAVAUX D'ENTRETIEN - LOGISTIQUE	89
BATIMENTS	90
VOIRIES – EGOUTTAGE	91
TRAVAUX REALISES PAR LES OUVRIERS COMMUNAUX.....	92

ENVIRONNEMENT

LE SERVICE	101
INFORMATION-COMMUNICATION	102
DECHETS.....	104
PROPRETE PUBLIQUE.....	106
ESPACES VERTS ET BIODIVERSITE.....	109
EAU	113
SEMAINE DE L'ENVIRONNEMENT	115
DEVELOPPEMENT RURAL	116
GAL DU PAYS DES 4 BRAS	116
MOBILITE ET CIRCULATION.....	116
AGRICULTURE.....	121

ENERGIE

GUICHET DE L'ENERGIE	123
REALISATIONS	125
CONCLUSION.....	128

ENTRETIEN / PROPRETE

MISSIONS	129
COMPOSITION DE L'EQUIPE EN 2020	129
BATIMENTS A ENTREtenir	129

CONCIERGERIE

MISSIONS	130
----------------	-----

COMMUNICATION

LE SITE INTERNET	131
LA PAGE FACEBOOK	132
INSTAGRAM	132

TRANSITION ET PARTICIPATION

MISSIONS	133
LES MATIERES	133

ENCORE UNE ANNEE MARQUEE PAR LE COVID-19

ORGANISATION DES SERVICES	138
REUNION DES ORGANES.....	138
MESURES SUITE A LA CRISE COVID.....	139

QUOI DE NEUF EN 2021 ?

EN BREF ET EN VRAC – QUOI DE NEUF EN 2021?	142
--	-----

Directrice générale
Tock Marianne

ACCUEIL ET SECRETARIAT

Accueil
Opalvens Muriel
Hendrickx Sophie

Secrétariat
Robert Dominique
Gossiaux Geneviève

TRAITEMENT DU COURRIER

Durant la période de référence, 11.817 courriers entrants ont été enregistrés en sus des publicités et des factures, et 10.857 courriers sortants ont été enregistrés en sus de certains documents des services Population/État Civil et Finances envoyés

PREPARATION DES DOSSIERS SOUMIS AU CONSEIL COMMUNAL

Séances des :

24 novembre 2020
22 décembre 2020
26 janvier 2021
23 février 2021
30 mars 2021
27 avril 2021
1^{er} juin 2021
22 juin 2021
31 août 2021
28 septembre 2021

Durant la période de référence le Conseil communal s'est réuni 10 fois.

En application de l'article L1122-18 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, une séance conjointe Ville/CPAS a eu lieu le 22 juin 2021.

PREPARATION DES DOSSIERS SOUMIS AU COLLEGE COMMUNAL

3.527 dossiers ont été soumis à la décision du Collège.

TUTELLE SUR LE CPAS

Le 1^{er} mars 2014 entrée en vigueur du décret du 23 janvier 2014 modifiant la loi organique des CPAS du 08 juillet 1976 Conformément à l'article 112§1^{er}, il y a lieu que le Collège communal prenne connaissance des décisions prises par le Conseil de l'Action Sociale lors de ses séances, il peut solliciter ou pas l'obtention d'une ou plusieurs délibérations.

Durant la période de référence le Conseil de l'Action Sociale s'est réuni 11 fois, a pris 171 délibérations, le Bureau permanent s'est réuni 14 fois et a pris 111 délibérations qui ont été portées à la connaissance du Collège communal.

AFFAIRES GENERALES

Chef de service

Servais Justine

Opalvens Maggy

Patte Angélique

Sablon Chantal (en maladie depuis le 17 février 2020)

De Paul de Barchifontaine Alyson (du 9 juillet au 13 décembre 2020),

Dehareng Marie (du 8 février au 28 mars 2021)

Limon Virginie (depuis le 8 avril 2021)

Trassaert Claire

EVENEMENTS - DIVERS – SPORT – SENIORS

Planification et organisation des évènements. Logistique, matériel promotionnel, cartons d'invitations de fêtes, cérémonies et manifestations.

EVENEMENTS

Genappe perd la Boule (édition 2020)

En raison de la pandémie de Covid-19, cet événement n'a pas pu être organisé dans le centre de Genappe à la fin de l'année 2020.

Territoires de Mémoire

Depuis 2016, la Ville de Genappe adhère au réseau « *Territoires de Mémoire* ».

Cette adhésion traduit l'attachement de la Ville à la perpétuation de la mémoire, à la résistance aux idées liberticides et à la défense des valeurs de la démocratie. Cette adhésion est également concrétisée par la signature d'une convention avec reconduction tacite pendant 5 ans. L'association « Territoires de la Mémoire » en quelques mots :

L'asbl, reconnue comme une organisation communautaire d'Éducation permanent, est un centre d'éducation à la Résistance et à la Citoyenneté. Pour effectuer un travail de mémoire auprès des enfants, des jeunes et des adultes, l'association développe diverses initiatives pour transmettre le passé et encourager l'implication de tous dans la construction d'une société démocratique garante des libertés fondamentales.

Un groupe de travail, présidé par Monsieur Benoît Huts (Échevin), sera reconstitué dans les meilleurs délais et dès que la situation sanitaire le permettra pleinement, avec pour objectif la mise en œuvre d'activités en lien avec le Devoir de Mémoire. Ce même souhait avait déjà été évoqué, mais la pandémie a retardé ces réunions fortement déconseillées.

Place aux enfants

Samedi 16 octobre, la Ville, sous l'Échevinat de Madame Stéphanie Bury et en collaboration avec la Province du Brabant wallon, proposa aux enfants de l'entité entre 8 ans et 12ans, une immersion dans le monde professionnel !

On entend souvent les enfants dire : « *Quand je serai grand...* » et donc, pour leur permettre de s'en faire une idée plus réaliste, la Ville de Genappe organise, chaque année, « *Place aux enfants* » grâce à la précieuse collaboration des hôtes, ces personnes, ces associations, professionnels et autres artisans sur lesquels repose le succès de la journée.

Lors de cette édition, les plus curieux ont été initiés à des professions telles que policier, pompier, vétérinaire, mécanicien moto et autres sports ou passions tels que le golf et l'ULM... Ils se sont rendus dans un refuge animalier, un musée, ils ont rencontré des animateurs de rue, des pompiers, des agents de police...ils se sont adonnés à leur créativité. Près de 35 enfants ont participé à l'événement, entourés de passe-murailles.

La Ville leur a offert le petit-déjeuner, du potage lors du dîner, une collation pour le goûter ainsi qu'un spectacle de magie donné par Monsieur Bruno Vairone.

Le temps radieux a permis d'organiser les activités, l'accueil etc majoritairement à l'extérieur.

Le nombre d'enfants était encore cette année limité pour cause de Covid et la manipulation d'aliments était fortement déconseillée, ce qui a réduit le nombre d'hôtes sollicités, mais nous comptons malgré tout deux nouveaux hôtes : Le Club d'ULM de Baisy-Thy et le Golf d'Hulencourt. Ceux-ci ont répondu favorablement et avec enthousiasme au projet, les enfants en sont d'ailleurs rentrés enchantés.

Cérémonies patriotiques et folkloriques

Sous l'échevinat de Monsieur Benoît Huts, plusieurs cérémonies patriotiques ont pu être organisées cette année.

- 8 mai : date anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale.
Les mesures sanitaires ne permettaient pas de pouvoir se réunir, mais une messe à la mémoire de toutes les victimes de guerre a été célébrée en l'Eglise Saint-Géry de Veux-Genappe (max 15 personnes), s'en est suivi un dépôt de fleurs au monument de l'Hôtel de Ville ;
- 28 mai : Cérémonie d'hommage aux aviateurs alliés à l'Arbre Sainte-Anne avec dépôt de fleurs ;
- 21 juillet : à l'occasion de la Fête Nationale, un Te Deum a été chanté en l'Eglise Saint-Jean de Genappe, suivi d'un drink offert à « La Lanterne » ;
- 14 août : Commémoration à la Borne de Ways avec dépôt d'une gerbe de fleurs ;
- 15 août : Commémoration aux prisonniers de guerre avec dépôt d'une gerbe de fleurs ;
- 29 août : 325^{ème} Tour Saint-Barthélemy à Bousval ;
- 9 novembre : « Le Relais Sacré, le ravivage de la Flamme du Souvenir » avec invitation des écoles de l'Espace 2000 et Saint-Jean et dépôt d'une gerbe de fleurs.
- 11 novembre : Commémoration de l'Armistice tant à Genappe qu'à Bousval avec hommage rendu à la Famille Legros-Durlet, reconnus « Justes parmi les Nations » pour avoir accueilli une enfant juive.
Dépôts d'une gerbe de fleurs à tous les monuments de la Ville.
- 15 novembre : Te Deum en l'honneur de la Fête du Roi avec petit drink à la Lanterne.

Place aux Artistes, Genappe en avant

A l'arrêt depuis octobre, cette crise sanitaire à laquelle nous devons faire face a démontré que la Culture, le monde de l'Horeca et l'Évènementiel étaient nécessairement liés.

Contribuer à la relance, inciter ces différents acteurs à bouger, à se repenser, et rassurer et reconquérir le public, telles étaient les intentions de « *Place aux Artistes : Genappe en avant !* ».

Par la mise en place de ce projet, sous l'échevinat de Monsieur Vincent Girboux, en charge de la Culture, ont été animés des lieux de vie connus et appréciés des habitants tels que des cafés, restaurants, mais aussi des magasins de producteurs locaux ou bien encore des lieux géographiques accessibles et charmants, connus ou parfois moins par le plus grand nombre.

A chaque étape, ont été proposées des animations culturelles et festives parmi différents genres artistiques (musique, chanson, stand-up, théâtre, artistes de rue, monde du cirque, DJ's, cascadeurs, artificiers, ...).

Par ce panel d'événements culturels, l'objectif était donc principalement de faire renaître du lien social auprès de publics cibles de Genappe, ses villages et les Communes limitrophes.

La programmation, qui se voulait pluridisciplinaire, était un hommage à tous ces talents artistiques lourdement impactés par la crise du Covid-19 avec un maximum d'acteurs et d'artistes professionnels locaux et provinciaux programmés.

L'été a été rythmé par une quinzaine d'événements originaux mêlant chanteurs, humoristes, comédiens, cinéastes, DJ's, marionnettistes, prestidigitateurs, artificiers, musiciens, équilibristes, conteurs ou encore Clowns, sans oublier nos créateurs plasticiens et littéraires.

Le choix des programmes s'est porté principalement sur des spectacles de divertissement (ce qui ne veut pas dire obligatoirement uniquement de l'humour) et accessibles à un large public.

Une partie de la programmation présentait des spectacles ou des performances réalisées par des personnalités régionales qui ont accepté le challenge que leur lançait « *Place aux Artistes : Genappe en avant !* » de présenter un moment original et inédit.

L'idée de « *Place aux Artistes : Genappe en avant !* » est de fédérer les énergies dans un grand souffle constructif.

Ainsi, autour de la Ville, les partenaires étaient les Associations culturelles (le Centre culturel de Genappe, le Bug-1 (Maison des Jeunes de Genappe), le Centre d'Expression et de Créativité : Les Ateliers du Léz'Arts, les différents Comités des fêtes de l'entité (la Waysienne, la Baisythoise, Musique à Glabais, la Houtinoise, le Comité des Fêtes de Genappe), les Clubs de sport, les producteurs locaux et les artisans, le monde de l'Horeca...et les Artistes professionnels de Genappe !

Ces intervenants ont apporté leurs savoir-faire et leur collaboration sur une ou plusieurs dates de cet été culturel.

Ont indéniablement été privilégiés les partenaires locaux et provinciaux, savoir 25 artistes, 15 techniciens et une dizaine de partenaires locaux.

Le quota de 75 % d'artistes et techniciens du Brabant wallon a bien été respecté.

Cela fait partie intégrante de l'esprit et des objectifs poursuivis par « *Place aux Artistes : Genappe en avant !* ».

Tour de Wallonie à Genappe.

Comme en 2019, le Tour de France, cette année, c'est le Tour de Wallonie que la Ville a accueilli pour son grand départ, le 20 juillet.

Cet événement organisé sous l'échevinat de Monsieur Hector Tubiermont, a rencontré un franc succès auprès des citoyens.

Cette belle journée ensoleillée fut une belle rencontre cycliste.

Marchés et ventes ambulantes

Trois dossiers de demande d'emplacement ont été traités par le Collège concernant les marchés de Genappe.

De Bathernay à Montrésor

Le week-end des 1er, 2 et 3 juillet, la Ville de Genappe, sous l'échevinat de Madame Stéphanie Bury, a reçu la visite d'une délégation de 22 « aventuriers cyclistes » originaires de Bathernay.

« Petit village » de France, en Drôme, administré par Denis Deroux, le Maire, cycliste averti et passionné d'Histoire, ils marchent ensemble sur les traces de Ymbert de Bathernay, l'un des plus grands Seigneurs de France ayant eu plus de cent seigneuries à son actif dans tout le Royaume, y compris Hollain et Merlin près de Brunehaut, pour rejoindre Montrésor.

Cette joyeuse bande a posé ses pédales à Genappe le temps d'un week-end afin de visiter la Ville où tout a commencé pour Ymbert de Bathernay.

Au programme, visites historiques avec la précieuse collaboration du Cercle d'Histoire de Genappe, mais aussi échanges, conférence, « causeries », sans oublier le foot qui était de circonstance et une passion fédératrice.

Un week-end enrichissant tant en Histoire qu'en Humanité.

DIVERS

- Préparation des conventions entre la Ville et différentes associations ;
- Support administratif au projet « Place aux Jeunes » ;
- Participation à l'inauguration du Skate Park le 23 juin Rue de la Station ;
- Préparation et rédaction de divers Arrêtés de Monsieur le Bourgmestre ;
- Suivis des procès-verbaux de sanctions administratives en matière de Règlement Général de Police Administrative et de stationnement ;
- Organisation de réunions, rédaction des PV de réunions et lien de communication entre les Partenariats Locaux de Prévention (PLP) et la Ville ;

- Le Bien-être animal : stérilisation des chats domestiques et errants, gestion des demandes de citoyens, ...
- Préparation des dossiers de demandes de différentes associations pour le Collège (Îles de Paix, Fondation du Père Damien, CNCD 11.11.11., Greenpeace, Campagne Ruban Blanc, Campagne Ruban Rose, Vente des chocolats Galler pour la recherche sur la Sclérose en plaques, etc)

SPORT

Mérites sportifs 2020

Non organisé suite au Covid-19

Journée sportive inter-écoles

Cette activité se déroule habituellement au mois de juin.
En 2021, la journée sportive inter-écoles n'a pas eu lieu.

Piscine communale

La piscine communale n'a pas ouvert en 2021.

SENIORS

Activités « Seniors » :

Budget

26.000€ pour toutes activités
35.000€ pour les colis seniors

Repas Cabaret

Le mardi 12 octobre 2021.
Nombre de participants – 173 personnes.
Prix : 17 €/pers pour les seniors et 30 €/pers pour les accompagnants.

Goûter

Annulé pour cause de COVID

3ème âge

1450 colis comprenant des vivres non périssables ont été distribués.

GESTION DES SALLES ET BATIMENTS COMMUNAUX

Les salles et bâtiments communaux sont mis à disposition d'associations et de clubs de l'entité, et de l'école de l'Espace 2000 (Cours de gymnastique et de psychomotricité) de façon ponctuelle ou permanente.

CONTROLE DES LIEUX PUBLICS

En application de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 21 octobre 2004 relatif à la présence de détecteurs d'incendie dans les logements à partir du 1er avril 2015, l'article 38 du Code de la citoyenneté et du Règlement de police relatif à la protection contre l'incendie et l'explosion ;

1 dossier a été examiné :

- Visite de prévention incendie dans le cadre de l'ouverture d'une sandwicherie située au 15, rue de Bruxelles à 1470 Genappe.

ASSURANCES

Jusqu'au 31 décembre 2018, la Ville de Genappe a déclaré ses sinistres et accidents auprès de Belfius et Ethias.

Les sinistres de type « Dommages matériels », notamment les dégâts occasionnés aux bâtiments, ont fait l'objet d'une déclaration auprès de Belfius.

L'intervention de la compagnie d'assurance Ethias a été sollicitée pour les sinistres en responsabilité, les accidents de travail du personnel communal, et les accidents automobiles.

Le 1^{er} janvier 2019, le portefeuille des contrats d'assurances de la Ville a été renouvelé.

En 2018, la Ville avait communiqué à la société IPFBW sa volonté d'adhérer au marché groupé de renouvellement des assurances.

Le conseil d'administration de l'IPFBW réuni en séance le 16 octobre 2018, a décidé, à l'unanimité, d'attribuer le marché à :

AXA pour le lot I - Assurance de personnes

AXA pour le lot II - Assurances dommages matériels

AXA pour le lot III - Assurances de responsabilité civile

Ethias pour le lot IV - Assurances automobiles

Le collège communal de la Ville de Genappe, réuni en séance le 9 janvier 2019, a décidé d'accepter cette décision du Conseil d'administration de l'IPFBW

Le renouvellement du portefeuille d'assurances de la Ville de Genappe selon cette répartition a pris effet au 1^{er} janvier 2019.

A ce jour, AXA et Ethias continuent d'assurer la Ville comme indiqué ci-dessus.

Depuis le 1er mai 2019, la Ville de Genappe est également assurée en matière de risques CYBER, auprès de la société CHUBB.

Un marché de services centralisé relatif à l'assurance Cyber avait été réalisé par l'IPFBW pour le compte de différentes institutions dont la Ville de Genappe.

Les assurances de type Cyber couvrent notamment les incidents informatiques de type Cyber criminalité, erreurs humaines, défaillances techniques pouvant conduire à des dommages propres (ex : perte de données, perte de revenus) ou affecter la responsabilité de la Ville (contamination virale à des systèmes de tiers, par ex, RC des administrateurs mise en jeu). En outre, elles offrent également une garantie en matière de support externe (assistance par le biais d'un call center, avis juridiques suite à la perte de données, ...), ...

PLAN DE COHESION SOCIALE - PCS

PRESENTATION

La cohésion sociale vise, via un ensemble de processus, qu'ils soient individuels et/ou collectifs, à assurer à chacun l'égalité des chances, l'équité et l'accès aux divers droits fondamentaux (cités ci-dessous). Le Plan de Cohésion Sociale a pour objectifs de donner accès au bien-être économique, social et culturel, afin de construire ensemble une société solidaire ; réduire la précarité et les inégalités, et ce, en favorisant l'accès aux divers droits fondamentaux.

De plus, le PCS permet de coordonner les divers projets mis en place, grâce à un réseau de collaboration avec diverses associations. Il soutient et complète les autres dispositifs déjà existants, il permet de faire le lien ou de renforcer des aides individuelles ou collectives, de répondre à des besoins spécifiques de la population, d'assurer la transversalité des services offerts aux citoyens. Il permet également de mutualiser les moyens des différents intervenants et de générer de nouvelles dynamiques partenariales plus efficaces.

Le Plan de Cohésion Sociale de la Ville de Genappe, avec le soutien de la Wallonie, vise à garantir l'accès aux divers droits fondamentaux, qui sont répartis en 7 axes :

Le droit au travail, à la formation, à l'apprentissage, à l'insertion sociale

Le droit au logement, à l'énergie, à l'eau, à un environnement sain et à un cadre de vie adapté

Le droit à la santé

Le droit à l'alimentation

Le droit à l'épanouissement culturel, social et familial

Le droit à la participation citoyenne et démocratique, aux technologies de l'information et de la communication

Le droit à la mobilité.

A côté de cela, le service social de la Ville développe également des projets, ceux que la région ne peut reprendre dans le Plan. Les objectifs poursuivis sont identiques, nous les distinguons juste pour une question administrative et budgétaire.

Le PCS et le service social de la Ville de Genappe est coordonné par Justine Servais, assistante sociale de formation.

LES PROJETS 2020/2021

1. Alphabétisation

Il y a quelques années, une demande formulée par des habitants de Genappe souhaitant pouvoir bénéficier de cours pour apprendre à lire et écrire afin de dialoguer avec d'autres habitants, avec des parents à la sortie des cours, de pouvoir suivre les devoirs des enfants ...

Le CPAS de Genappe a développé une antenne ILA. Nous avons donc créé un partenariat afin que ces bénéficiaires soient accompagnés, encadrés et suivent les cours d'alphabétisation en plus des cours de langue et ce, afin d'avoir les outils pour se débrouiller sur le territoire.

C'est un processus qui, au-delà de l'apprentissage, vise l'émancipation individuelle. Cela va permettre aux personnes de s'exprimer, d'être écoutées, de développer leur esprit critique, d'être en lien avec d'autres, d'amener des changements dans leur vie...Le projet d'alphabétisation est mis en place pour permettre à ces bénéficiaires de participer de manière active à la vie sociale, économique, politique et culturelle.

Nos objectifs ? Nous avons développé ce projet car des habitants nous ont sollicités, ne correspondant pas aux profils demandés par l'asbl Lire et Ecrire, et ayant des problèmes de mobilité. Par ces cours, nous répondions à une demande et en enlevant des freins identifiés sur le territoire (exemple : mobilité). De plus, avec la vague migratoire et l'ouverture d'une antenne ILA à Genappe, cela constitue un cours supplémentaire pour apprendre la langue plus rapidement, rencontrer des habitants de Genappe, leurs permettre d'identifier un point relais à la Ville...

De manière pratique, cela se réalise à la bibliothèque, 1 fois semaine, par des personnes bénévoles. Une Charte est mise en vigueur. Pour les bénévoles, des supervisions sont mises en place (par le cribw ou la plateforme francophone du volontariat) car un choc culturel est possible. Nous aurons également une formation sur l'interculturalité par le Cribw. Selon nous, il est judicieux et profitable pour les apprenants, de pouvoir profiter d'un système de tutorat, c'est-à-dire, un adulte pour 4 apprenants maximum. Par ce cours, ils vont :

- Travailler l'oralité
- Travailler ensuite l'écriture et la lecture
- Mise en place d'un écrivain public disponible sur demande
- Visiter les lieux culturels
- Accompagner l'apprenant dans des situations concrètes de la vie quotidienne (faire les courses, renouveler son abonnement TEC, ...)

Il y a une collaboration avec l'Aide en Milieu Ouvert Tempo, le Centre public d'Action Sociale, la bibliothèque communale, le PAC, le CriBW.

Malheureusement, avec la crise sanitaire que nous traversons, les cours ont finalement dû être suspendus pour préserver la santé de nos volontaires et apprenants et ont repris ce 9 novembre.

2. Genappe, Commune hospitalière

Le 25 juin 2018, le Conseil communal de la Ville de Genappe a décidé d'adopter une motion visant à déclarer « Genappe commune hospitalière ».

L'Europe et le monde traversent une période où les migrants sont de plus en plus considérés comme des menaces pour nos sociétés, où les réponses politiques choisissent d'ériger des murs plutôt que des ponts, où les naufrages en Méditerranée augmentent d'année en année, que des pays européens se retrouvent seuls à faire face à l'accueil des migrants...

La Ville de Genappe a souhaité marquer sa position, et agir pour le bien être des personnes en respectant les engagements européens et internationaux pris par la Belgique pour le respect des droits fondamentaux des personnes et en particulier des plus vulnérables, ainsi qu'en matière de protection des réfugiés.

En effet, nous avons tous un rôle à jouer. L'accueil des migrants n'est pas du seul fait des compétences fédérales, le vivre ensemble relève aussi de l'échelon le plus proche du citoyen, que constitue la commune, et c'est à cet échelon que la convivialité, la rencontre, peuvent se construire entre tous les citoyens, les communes peuvent aussi faire la différence, en prônant l'hospitalité au niveau local.

Pour se faire, la commune s'est engagée (lors du Conseil communal du 25 juin 2018) à sensibiliser la population sur les migrations et l'accueil de l'autre ainsi qu'à maintenir un accueil de qualité des étrangers résidant dans la commune et des nouveaux arrivants. Un groupe de travail composé de citoyens engagés, des asbl's, des professionnels et des mandataires a été mis en place pour proposer

des actions visant à atteindre les objectifs fixés par la motion. C'est ainsi qu'en 2020 différentes actions ont été menées telles que l'organisation d'une journée autour du thème de la migration, des séances de sensibilisation pour les élus communaux, un hébergement collectif d'urgence. En 2021, l'hébergement a continué, jusqu'en juin. Il y a eu la réalisation d'une campagne de sensibilisation auprès des habitants et dans les écoles ainsi qu'un apport financier de 1.000€ pour le fonctionnement de l'asbl Genappe Solidaire, active sur le territoire. Actuellement, nous travaillons sur les actions qui seront menées en 2022 ainsi que sur la sensibilisation du personnel communal.



3. Permanence logement

Genappe est une Ville qualifiée de périurbaine. Il s'agit de communes qui bénéficient de l'exode urbain et qui accueillent une population d'un statut économique sensiblement plus élevé que la moyenne régionale attirée par un cadre de vie de qualité. Ce phénomène a des conséquences :

- Augmentation de la population : ce qui engendre un problème de logement
- Augmentation des prix des loyers : ce qui rend l'accès aux logements difficile pour les bas revenus ou les jeunes, il y a donc peu de logements sociaux disponibles par rapport à la demande
- Diminution de l'activité agricole : les villages deviennent essentiellement résidentiels
- Dispersion des revenus : Suite au phénomène de périurbanisation, une population plus nantie vient s'installer à Genappe. Un écart se creuse sur le territoire. Cela entraîne un sentiment d'exclusion et d'isolement de plus en plus marqué chez le public défavorisé.

L'objectif est qu'un bureau d'informations soit accessible et disponible à la Ville de Genappe pour toute personne souhaitant des informations concernant le logement et ce, selon les horaires communaux ainsi que le jeudi soir. Le Plan de Cohésion Sociale a mis cette permanence en place afin d'apporter une aide complémentaire aux permanences logement du CPAS. En effet, les personnes viennent à la Ville demander des informations et l'assistante sociale du PCS peut répondre à leur demande, les orienter vers les services adéquats... De plus, cela permet de toucher un public qui n'ose peut-être pas directement franchir la porte du CPAS. Cela offre aussi la possibilité aux demandeurs d'avoir un rendez-vous le soir et non en journée si cela ne leurs convient pas.

Les permanences ont lieu chaque 1^{er} jeudi du mois, de 16h à 19h cependant, le service social est ouvert tous les jours de 8h à 16h36 pour répondre au mieux aux citoyens, les recevoir et assurer le suivi de leur demande.

4. Gestion et suivi de l'habitat kangourou

Genappe est une ville fortement polarisée par Bruxelles, elle est qualifiée de périurbaine. On constate une augmentation de la population, une augmentation donc des prix du loyer, et peu de logements sociaux disponibles ce qui rend un accès aux logements difficile. De plus, nous constatons également qu'un problème relevé sur la commune est l'isolement des personnes, dû, notamment, à des problèmes de mobilité. Il y a donc eu un réel besoin identifié et, pour répondre à la demande, nous avons choisi de mettre en place un habitat kangourou.

Concrètement, la personne âgée/ handicapée dispose du rez-de-chaussée d'une maison et un ménage, une famille occupe l'étage. Le projet consiste en ce que les locataires se rendent services de manière mutuelle, en vue d'améliorer leur quotidien. Par exemple, la personne âgée/handicapée surveillera l'enfant, les parents iront faire les courses pour le senior... Cette forme d'habitat a l'avantage d'être simple et efficace et permet, de cette manière, aux bénéficiaires de mieux vivre chez elles grâce à un voisinage bienveillant. Ce projet permet de construire des ponts entre deux groupes de personnes afin de maintenir la cohésion sociale au sein de la localité. Il permet également d'aborder la notion d'interculturalité ainsi que l'intergénérationnel car il permet la rencontre entre des générations différentes qui, au fil du temps, se sont éloignées ou encore, d'aborder la différence et l'inclusion, l'intégration. Enfin, c'est pour répondre à cette demande de la population ainsi qu'à cette envie de pouvoir atteindre ces objectifs que la Ville de Genappe, l'Immobilière Sociale Notre Maison et le Centre Public d'Action Sociale de Genappe ont mené à bien ce projet d'habitat kangourou.

5. Les Gens du voyage

La Ville de Genappe reçoit des demandes provenant de Gens du Voyage pour pouvoir séjourner, quelques temps, sur le territoire. La Ville met donc un terrain à disposition avec le matériel requis (accès à l'eau et l'électricité) et a mis en place une convention pour que tout cela se passe au mieux. C'est l'assistante sociale de la Ville qui a contact avec les demandeurs, les habitants, le Centre de médiation des gens du voyage et participe à des formations sur le sujet.

6. Plateforme de collaboration citoyenne

Ce projet est réalisé sur base de demandes émises par les asbl's ainsi que des citoyens. Le centre culturel et le PCS de Genappe ont souhaité répondre à ces demandes en mettant en place une plateforme locale qui permet d'orienter les candidats volontaires vers l'activité volontaire qui leur convient le mieux.

Nous bénéficions donc d'un outil informatique que nous alimentons suivant les demandes des associations et nous réalisons également des permanences tous les jeudis de 10h30 à 12h au Centre Culturel et chaque 1^{er} jeudi du mois, de 16h à 19h à l'Hôtel de Ville de Genappe.

C'est un total de 136 associations qui ont été contactées, pour certaines rencontrées, en vue de leurs expliquer le projet. Et, en cette année particulière, 4 volontaires ont été reçus et orientés par la plateforme et 4 offres ont été publiées. Suite aux mesures gouvernementales recommandées, nous avons continué avec un système de prise de rendez-vous. Depuis que nos activités ont pu reprendre, nous continuons avec ce système de prise de rendez-vous car nous l'avons jugé efficace. L'assistante sociale est également disponible tous les jours entre 8h et 16h sur le numéro de Gsm prévu à cet effet ou dans les locaux de la Ville, elle se déplace au Centre culturel pour les rendez-vous prévus le jeudi matin.

Il y a une envie de soutenir le réseau associatif, de lui permettre de se développer, de pouvoir offrir aux volontaires la meilleure orientation possible et d'améliorer la communication sur le territoire. La mise en place de Plateforme permet de susciter, faciliter et encourager la pratique du volontariat, créer des espaces de dialogue, d'échange, permettre aux citoyens qui désirent s'engager en tant que volontaires de bénéficier de conseils avisés, de pouvoir trouver le type de volontariat qui lui correspond, cela permettra de proposer une vue d'ensemble des demandes de volontaires des associations de Genappe, de développer un travail en réseau des différents partenaires et habitants, d'offrir une « vitrine » aux associations, de fournir les outils nécessaires pour une meilleure compréhension du réseau associatif et de la place du volontariat au sein de ce réseau.

Depuis l'année 2021, l'assistante sociale est membre du réseau local du volontariat. Lors de ces rencontres et échanges, elle a contact avec plusieurs associations wallonnes et chefs de projets qui permettent de développer au mieux le réseau et donner des bonnes pratiques.

7. Give a Day

En mars 2020 et ce jusqu'en août 2021, nous avons connu les vagues et isolements résultants de la crise sanitaire Covid19. Une crise générant du stress, de l'angoisse, de l'incertitude, parfois de l'incompréhension, certaines frustrations, de la solitude, du manque mais également de la solidarité.

En effet, durant cette période, différentes initiatives ont été mises en place sur le territoire de Genappe, afin de permettre aux personnes plus fragilisées de pouvoir bénéficier d'aide pour les besoins de première nécessité. La Ville de Genappe a souhaité participer à cet élan, à sa manière. C'est ainsi qu'elle a mis en place une plateforme Impactdays, permettant de mettre en relation des bénévoles volontaires avec des personnes demandeuses sur le territoire.

Dans les aides, nous retrouvons les déplacements à la pharmacie, sortir l'animal de compagnie, faire les courses de première nécessité, envoyer un courrier ou un dessin à une personne fragilisée ou encore, confectionner des masques pour les personnes en situation d'urgence sociale...

Dès son lancement, les volontaires se sont inscrits en nombre pour répondre à ces appels et aider leurs concitoyens. Nous avons eu une centaine d'inscriptions.

8. Conseil des Enfants

A Genappe, il y a 6,5% de jeunes entre 10 et 14 ans et 9 écoles primaires sur le territoire. Le Conseil communal des Enfants leur permettra de se faire entendre auprès des élus et de la population. C'est un lieu de partage, de parole et d'échange d'idées. De plus, cela permet aux enfants de l'entité de développer de manière active l'apprentissage à la citoyenneté et de s'impliquer dans la vie sociale, culturelle, communale de l'endroit où ils vivent dans le respect des règles démocratiques.

La Ville de Genappe souhaite impliquer les enfants dans la vie de la commune en suscitant à leur niveau, un intérêt pour la chose publique.

Concrètement, des animations sont réalisées par les membres de l'AMO dans les classes de 5ème et 6ème pour expliquer aux jeunes ce qu'est une commune, le système électoral et les inviter à entrer une candidature pour devenir membre du Conseil communal des Enfants. Les enfants élus élaborent et réalisent des projets d'intérêt collectif sur la base d'un dialogue. Ils se réunissent une fois par mois et sont encadré par le chef de projet du PCS et des animateurs de l'AMO Tempo. Ce projet est possible grâce au soutien des enseignants et directrices d'école.

En 2020-2021, les petits conseillers ont souhaité travailler sur le harcèlement scolaire. Malgré la crise, cela ne nous a pas empêché de nous réinventer et trouver des alternatives pour travailler sur le projet. Suite à cela, nos conseillers se sont réunis et ont déjà émis de nouvelles idées sur lesquelles travailler. Actuellement, les élections ont eu lieu durant le mois d'octobre dans les écoles, et nous accueillons au mois de novembre les nouveaux élus de 5^{ème}.



9. Eté solidaire

Cet été, la Ville de Genappe, le Centre Public d'Action Sociale et la Maison des Jeunes le Bug-1 se sont associés pour mener à bien l'Opération « Eté Solidaire ». Cette opération consiste à engager des jeunes genappiens entre 15 et 21 ans et ce, durant les vacances afin de réaliser des petits travaux sur l'entité. L'objectif est de favoriser l'apprentissage de la citoyenneté chez les jeunes, créer une cohésion de groupe en rapprochant les générations tout en procurant une première expérience de travail.

En y participant, nos jeunes étudiants ont l'opportunité de découvrir le monde du travail, de participer à l'amélioration et l'embellissement de leur lieu de vie, de le valoriser, et à mener également une action solidaire pour la communauté. C'est une véritable initiation à la citoyenneté...le tout, dans la convivialité et la bonne humeur.

Cette année, deux équipes de 7 jeunes sont mises en place. L'une a travaillé au mois de juillet et l'autre en août. Lors de ces semaines, nos jeunes ont participé à la réfection du mobilier urbain et des locaux scolaires, à l'entretien des cimetières, du Ravel...

10. L'Entrain d'apprendre

Ce projet a été mis en place en 2020, avec la crise sanitaire. En effet, avec les cours à l'arrêt, ou en vidéoconférence, force a été de constater que plusieurs jeunes étaient démotivés, et qu'il y avait un réel risque de décrochage scolaire. Pour permettre aux jeunes d'éviter cela, la Ville de Genappe, l'AMO Tempo, l'Ecole des devoirs Arc-en-Ciel et la Maison des Jeunes ont souhaité leur proposer des cours de soutien scolaire.

L'objectif était de se « remettre dans le bain », de leur permettre d'avoir les outils pour débiter une nouvelle année scolaire, de rompre avec l'isolement, de recréer du lien social, d'être encadré et éviter un potentiel décrochage scolaire pour certains à risque.

Finalement, nous avons choisi de réitérer le projet en 2021, comptant, à Pâques, une dizaine d'inscriptions et, pendant les vacances d'été, une trentaine.

11. Formation théorique au permis de conduire

La ville de Genappe a souhaité apporter une contribution financière pour permettre à 20 jeunes de l'entité de préparer leur permis de conduire théorique de manière optimale.

Concrètement, il s'agissait d'une formation de 25h réparties en 14 cours de 9h30 à 11h et deux séances questions-réponses et ce, du 8 au 26 février 2021. Elle s'est faite au moyen d'un live facebook avec la possibilité de visionner les vidéos à tout moment jusqu'au 15 mars 2021.

Le prix est de 65€, comprenant un syllabus en couleurs et les frais d'envoi, et la Ville participe à hauteur de 30€ sur l'inscription pour 20 jeunes de Genappe.

Cette aide était destinée pour des jeunes de 17 à 25 ans, étudiants et qui résident sur l'entité.

12. Scouts

Notre service traite des demandes de camps et hike émanantes des scouts. Nous assurons également un rôle de point d'information/relais et communiquons à nos troupes chenappantes autour de la prévention avant camp pour la chaîne du froid, les mesures d'hygiène.

13. La Maison des Jeunes

Nous subsidions la Maison des Jeunes de Genappe pour son bon fonctionnement et afin qu'elle puisse réaliser des activités abordables financièrement mixant tous les jeunes.

14. Santé

Nous nous occupons de toutes les demandes des citoyens relatives au domaine de la santé, et les dirigeons au mieux vers les instances compétentes suivant la demande. De plus, nous réalisons sur le site internet de la Ville un annuaire Soins et Santé afin que les citoyens disposent d'une meilleure vue d'ensemble des soins offerts à Genappe. Des conférences sont également réalisées dans le cadre de l'axe santé du Plan de Cohésion Sociale. Malheureusement, la crise sanitaire ne nous a pas permis de

mener ces actions à bien... cela sera reporté en 2022. Ces conférences sont gratuites et ouvertes à tous les citoyens.

15. Soins et Santé

En 2021, un transfert financier de 1.500€ a été réalisé afin de soutenir l'Asbl dans ses activités.

Le but de l'association est de développer des actions qui favorisent le maintien des personnes à domicile, de permettre aux intervenants de la santé de mieux se connaître et de travailler en réseau.

Elle organise également des conférences pour les professionnels de la santé à Genappe et pour le grand public.

16. Création et suivi d'une maison médicale

Différents médecins de l'entité ont interpellé Madame Bury afin que la Ville les aide à développer une maison médicale pour les habitants de Genappe. C'est donc le Plan de Cohésion Sociale qui accompagne les médecins, psychologues etc... à mener à bien leur projet. Le Centre Médical a vu le jour en mars 2018.

17. Coup de Pouce

Il existe à Genappe un gros problème de mobilité. En effet, aucune autoroute ne traverse le territoire, mais il est néanmoins desservi par des routes régionales (N5, N25...). Ces axes permettent de rejoindre rapidement les grands axes périphériques (E411, E42...). De plus, aucune gare n'est présente dans la commune mais par contre, on en trouve à proximité : Nivelles et Ottignies. A côté du réseau ferroviaire, la commune est desservie par le réseau de bus TEC, même si l'offre reste peu développée. De nombreux quartiers ne bénéficient pas d'arrêts. Se déplacer entre les villages est très difficile. Les personnes non motorisées (jeunes, personnes précarisées, personnes âgées) rencontrent d'importantes difficultés pour leurs déplacements mais aussi pour accéder aux gares des communes limitrophes. Le problème de mobilité renforce notamment le sentiment d'isolement des personnes. Il y a des personnes qui ont des difficultés à se déplacer à des rendez-vous médicaux ou encore à bénéficier de soins ou faire leurs courses.

Une convention de partenariat, avec transfert financier de 5500€/an, est établie entre l'asbl Coup de Pouce à Genappe et la Ville afin de soutenir l'asbl dans ses activités, est renouvelable tacitement pour autant qu'elle reste liée à la réalisation du Plan de cohésion sociale approuvé par le Gouvernement wallon.

D'année en année, les nouveaux bénéficiaires ne cessent d'augmenter. Ce service de mobilité solidaire reste et restera un moyen indispensable pour permettre les déplacements vers les lieux de soins pour les personnes isolées de la commune.

Il nous faut ajouter qu'un partenariat a été réalisé entre la Ville, le CPAS et l'asbl Coup de Pouce pour l'accompagnement des bénéficiaires vers les centres de vaccination.

18. Trajet vers les Centres de vaccination

La période de pandémie a démarré en mars 2020. Les convocations pour la vaccination ont été envoyées aux habitants de l'entité et la vaccination a débuté le 15 mars 2021.

La Ville de Genappe a considéré qu'il était important et nécessaire de mettre en place un système de transport afin que nos citoyens isolés aient une solution pour accéder aux soins de santé.

Un partenariat a donc été mis en place avec l'asbl Coup de Pouce et le CPAS de Genappe pour répondre à ces demandes. La Ville a donc pris en charge les frais de déplacements de 52 personnes transportées par l'asbl coup de Pouce.

19. Domus

L'asbl Domus est une asbl qui assure les soins palliatifs aux patients situés sur le territoire. Elle est présente sur l'entité de Genappe et propose des alternatives aux médecins traitants et aux équipes soignantes dans le but d'assurer le confort du patient.

C'est une équipe interdisciplinaire, composée de médecins, infirmières, psychologues, administratifs et bénévoles, tous spécialisés en soins palliatifs. Elle a pour priorité de soulager la douleur physique, de veiller au confort du malade, en étroite collaboration avec le médecin traitant et les autres intervenants

du domicile (infirmières de soins, kinés, assistantes sociales...). Son action prend en compte les aspects sociaux, psychologiques et relationnels des patients en fin de vie, et de ses proches s'ils le souhaitent. Domus apporte une aide à la réflexion éthique, donne des avis, coordonne et soutient les intervenants du domicile, selon les besoins.

Le public visé sont les personnes à domicile, en maison de repos ou en institution d'hébergement agréée, atteintes d'une maladie incurable au pronostic fatal à brève échéance.

Pour cette année écoulée, ce sont 9 familles qui ont pu bénéficier de l'aide et l'accompagnement de l'Asbl.

En 2020 et 2021, la ville a opéré un transfert de 500€ pour le fonctionnement de l'asbl et a accordé un subside de 1.000€ en 2021 pour aider l'asbl qui n'a pu réaliser, avec la crise, les événements lui permettant d'obtenir le financement suffisant pour fonctionner.

20. Je Cours Pour Ma Forme

Ce programme s'adresse à tous : les personnes sédentaires pour lesquelles courir constitue un défi, les personnes désireuses de devenir coureurs, les joggeurs souhaitant se maintenir en forme et améliorer leur performance ! L'avantage de ce programme est que nous proposons un programme adapté au rythme de chacun. L'objectif de cette activité est de répondre aux attentes de tous les citoyens, et d'apporter un éventail de propositions pour qu'ils trouvent le programme adéquat, permettant de courir à son rythme tout en dépassant au fur et à mesure des séances, encadré par un coach.

Pour cela, 4 groupes ont été créés, à savoir : le niveau 1 – débutant- (0 - 5 km), le niveau 2 (5 - 10 km), le niveau 3 (10 kms et plus) et un niveau 4 (trail). Cela permet à chacun d'aller à son rythme tout en augmentant ses capacités...tout ça bien entendu dans la convivialité et la bonne humeur !

En 2020, la session d'Automne, avec 116 inscriptions, a pu être maintenue, avec quelques ajustements et réadaptations pour pouvoir répondre aux mesures sanitaires recommandées. La session de printemps 2021 s'est réalisée avec 138 participants et la session d'automne 2021 compte 117 joggeurs.

21. Je Pédale Pour Ma Forme

Avec le succès qu'a connu le projet « Je Cours Pour Ma Forme », la Ville de Genappe a souhaité proposer aux citoyens une autre offre de sport...et pourquoi pas le vélo ?

Ce projet est réalisé en collaboration avec le GAL Pays des 4 Bras, « Je pédale pour ma forme » et a déjà connu deux sessions de printemps et d'automne en 2021 ! Pour débiter, avec les mesures covid, nous avons encadrés 20 participants avec 4 coachs. Pour la session d'automne, nous avons pu monter à 30 inscriptions !

« Je pédale pour ma forme » c'est un programme de « remise en selle » de huit sorties à vélo, encadrées par des coachs. L'objectif est de permettre à tous les participants de pédaler sur une distance de 30km en toute confiance et en sécurité, tout en passant un moment convivial et redécouvrant leur commune.

Le projet est accessible à tous, dès l'âge de 16 ans.



22. Projet Cartes Postales

Durant cette crise sanitaire, nous n'avons malheureusement pas pu nous déplacer comme nous le souhaitions. Nos activités sportives ont, pour la plupart, été à l'arrêt, ainsi que nos contacts sociaux. Nous avons appris à être chez nous... et un constat intéressant peut être fait : nous avons redécouvert nos lieux de vie ! Genappe est la commune la plus étendue du Brabant Wallon, et il y a donc de

nombreuses balades possibles. De plus, elle regorge de monuments faisant un clin d'œil à l'histoire, et elle ne peut être que fière du paysage rural qu'elle offre !

Ce projet a été réalisé en collaboration avec le Relais du Visiteur

L'objectif ? Valoriser notre patrimoine, faire découvrir à nos citoyens des coins peut-être encore méconnus de notre belle entité, les inviter à prendre l'air et à se (re)mettre en marche, seul ou en groupe pour partager un moment convivial.

Concrètement, 4 circuits ont été balisés, un est envoyé dans les boîtes aux lettres, les autres disponibles via relais, ville ou les deux sites.



23. Bougenapp

La pandémie, avec le confinement et le télétravail, nous a amené à changer nos manières de vivre, et parfois, a également entraîné une certaine sédentarité.

Or, cette dernière est reconnue comme le 4^{ème} facteur de mortalité cardio-vasculaire le plus important et peut, à terme, avoir des conséquences très néfastes, a fortiori si elle est cumulée avec d'autres facteurs de risque. Selon une étude publiée récemment, l'inactivité physique serait associée à une augmentation de 24% du risque de maladies cardiovasculaires mortelles, de 16% du risque d'accident vasculaire cérébral et de 42% de risque de diabète.

Faire une activité physique n'est pas la même chose que faire du sport. Tout est bon pour bouger : prendre l'escalier, accompagner les enfants à l'école, sortir le chien, jardiner, réaliser des tâches ménagères. Il s'agit de mettre tout simplement son corps en mouvement. Et la manière la plus simple, c'est de mettre un pied devant l'autre et de recommencer. A partir de 4.500 pas par jour vous obtenez un effet protecteur sur votre cœur, c'est démontré. Et le bénéfice augmente avec le nombre de pas !

Pour encourager ses citoyens à bouger, La Ville de Genappe, en association avec la Maison médicale et avec le soutien de la Ligue Cardiologique Belge et de l'Institut de Recherche du Bien-être, de la Médecine et du Sport Santé, a décidé de créer le **challenge Bougenapp'**!

Ce projet consiste à inviter les Genappois entre 45 et 65 ans vont accumuler un maximum de pas et faire ainsi, du 1^{er} octobre au 30 novembre 2021, le tour du monde tou(te)s ensemble, en 60 jours! Cela est possible via une application et un code donné, dans laquelle les nombres de pas sont pris en compte, mais également grâce à laquelle un bilan santé est établi. Cela permet aux participants de le consulter, et de demander l'avis de leur médecin traitant.



Challenge « Bougenapp, le tour du monde en 60 jours ! »

**Vous êtes genappien ? Vous avez entre 45 et 65 ans ?
Nous vous mettons au défi, d'accumuler un maximum de pas
du 1er octobre au 30 novembre 2021**

COMMENT PARTICIPER ?

1. Téléchargez l'application START'R sur le Play Store ou l'App Store



Google Play



Apple

2. Renseignez le code d'accès suivant : 1470GE
3. Inscrivez-vous avec une adresse mail et un pseudo. Recevez une confirmation de votre inscription sur l'adresse mail que vous avez renseigné.
4. Paramétrez votre téléphone afin qu'il puisse relever l'ensemble de votre activité physique.
5. Commencez votre aventure autour du monde et réalisez votre Bilan Sport Santé.
6. Du 01 octobre au 30 novembre 2021, pour participer au Challenge « Bougenapp » :
 - Cliquez sur l'onglet « Challenge » de votre application

24. Commission Santé

Le collège a décidé de former une Commission Santé en novembre 2019.

La Commission Santé a été mise en place suite aux différentes rencontres et demandes formulées par les citoyens relevant du domaine de la santé. Cette commission permet aux citoyens sensibles à cette problématique de faire part de leurs avis aux élus communaux, d'échanger avec eux et de co-construire des projets pour pallier aux besoins ressentis sur l'entité.

Elle est constituée d'élus communaux et de citoyens. Tous portent un intérêt particulier à la santé ou encore, travaillent dans ce domaine.

La commission santé a pu se fixer différents objectifs. Les membres de cette commission souhaitent, par le biais de ces rencontres, mettre en place des projets pour promouvoir la santé sur l'entité, permettre aux citoyens d'améliorer la maîtrise de leur propre santé, induire une prise de conscience et un changement de comportement au sein de la population, mobiliser les instances politiques, informer, établir une stratégie pour améliorer la santé en lien avec l'environnement et l'alimentation...enfin, le but de la Commission est d'apporter du concret, du changement sur l'entité de Genappe.

En 2020-2021, la Commission Santé a souhaité travailler sur les Ondes, elle a rencontré des professionnels du domaine et travaille à un état des lieux des Ondes dans nos écoles. L'objectif est de pouvoir proposer des solutions pour diminuer le niveau d'ondes émises. Elle travaille également sur l'achat d'un appareil pour calculer les ondes ainsi que la réalisation d'un fascicule d'utilisation. Ajoutons à cela qu'elle réalise des articles pour le journal de Genappe pour sensibiliser les citoyens à leur santé.

25. Handicontact

Le chef de projet du plan de cohésion sociale est également l'agent handicontact de la commune.

En tant qu'agent handicontact, il est le point-relais entre les diverses questions des citoyens et l'AviQ et publie chaque mois, une fiche d'information via tous les canaux de communication dont la commune dispose.



26. Egalité des Chances

Nous travaillons également sur l'égalité des chances et traitons les éventuelles demandes s'y rapportant.

Dans ce cadre, la Ville et le Centre Public d'Action Sociale (CPAS) ont décidé de participer à la campagne de sensibilisation du ruban blanc mais aussi de travailler ensemble sur cette problématique. C'est pourquoi, en novembre 2020, à l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, nous avons proposé un Facebook Live en collaboration avec l'asbl Les Tamaris, pour sensibiliser la population mais également l'informer sur la violence conjugale. Il est important d'arriver à la définir, à l'identifier, mais également à connaître les moyens dont nous disposons pour se sortir de cela.

Cette année, nous travaillons également en partenariat avec le CPAS sur une activité commune à réaliser le 25 novembre pour afficher les valeurs de respect et de bienveillance portées par la Ville de Genappe.

Nous avons également les services et aides en Brabant Wallon dont les victimes peuvent disposer pour mettre fin à une situation violence.

Ajoutons à cela que nous avons mis en place d'un groupe de personnes engagées et professionnelles pour mener des actions autour de cette thématique.

27. Table Ronde de lutte contre la pauvreté infantile

La Ville de Genappe et son Plan de Cohésion Social participe à la table ronde de lutte contre la pauvreté infantile. Cette table ronde est organisée par le CPAS. L'objectif est de réunir les acteurs du secteur de la jeunesse, de la pauvreté, de la petite enfance pour traiter d'un sujet à chaque réunion et réaliser des actions concrètes, différentes chaque année.

Suite aux « Tables rondes contre la pauvreté infantile », le CPAS a mis en place différentes actions, dont une halte accueil « La Parenthèse », la poursuite de réunions de coordinations des acteurs autour de la problématique etc...

28. Prêt de gobelets réutilisables

Depuis l'année 2018, il est possible pour toute association de bénéficier de prêt de gobelets réutilisables, disponibles à la commune de Genappe.

Les demandes ont été nombreuses, et nous sommes heureux du succès remporté ! Par cette démarche, les associations et la Ville permettent de contribuer à favoriser l'écologie et sensibiliser les habitants de l'entité à un comportement éco-responsable.

Par cet achat, la commune de Genappe vise à encourager les organisateurs de manifestations à réduire leurs déchets et leur impact sur l'environnement. Lors des manifestations, beaucoup de gobelets en plastique sont utilisés et jetés. Cette démarche d'utilisation de gobelets réutilisables permet de maintenir la propreté du site tout en manifestant un intérêt écologique.

Ces gobelets sont mis à disposition pour des événements organisés par des comités, associations n'ayant pas un but lucratif privé et pour des événements organisés par des structures communales. Les gobelets réutilisables sont prêtés pour l'organisation de manifestations se déroulant sur le territoire de la Commune de Genappe. Le prêt de gobelets s'effectue à titre gratuit et la commune demande que les organisateurs, prennent à leurs frais, le lavage des gobelets.

Pour pouvoir en bénéficier, la demande de prêt est introduite au moyen du formulaire téléchargeable sur le site internet de la Ville de Genappe ou disponible au service des Affaires Générales, au plus tard, 15 jours avant la manifestation, par courrier au Plan de Cohésion Sociale, Espace 2000 n°3 1470 Genappe ou par courriel à justine.servais@genappe.be ainsi que de lire le règlement s'y rapportant.

Cette année, nous avons pu répondre à 8 demandes de prêts.

29. Centre Culturel

Pour l'année 2021, le Plan de Cohésion Sociale de la Ville de Genappe donne un subside financier d'une valeur de 1500 euros/ an au Centre Culturel. Ce dernier est soucieux de soutenir un développement culturel et se positionne comme un trait d'union entre les multiples réalités d'un territoire et les enjeux socioculturels contemporains. En collaboration étroite avec les différents acteurs locaux et la population, il favorise le foisonnement de la vie artistique, citoyenne et associative caractérisée par une grande diversité d'initiatives.

De plus, il soutient et apporte sa contribution aux initiatives menées par la Ville de Genappe dont, par exemple, **Genappe perd la boule** et la **Semaine de l'Environnement**. Nous participons également au Conseil d'orientation du Centre Culturel.

30. Article 27

Le projet article 27 a été mis en place depuis l'année 2016. L'objectif du projet est de faciliter l'accès à la culture pour tous les habitants de Genappe, visant principalement les publics précarisés. Suite à notre partenariat Article 27, la Ville achète des tickets à l'association et peut, suite à un entretien avec les demandeurs, offrir un ticket modérateur afin que la personne bénéficie du tarif préférentiel proposé par le partenaire.

Le secteur culturel était à l'arrêt durant la crise sanitaire, les tickets de l'année 2020 ont été reportés en 2021. Il y a donc eu un total de 120 tickets distribués au public des associations genappiennes demandeuses.

31. Les Ateliers du Léz'Arts

Le Plan de Cohésion Sociale de la Ville de Genappe subsidie une partie des projets des Ateliers du Léz'Arts.

Ces différentes actions ont eu pour objectifs de créer et recréer du lien entre les habitants à travers un thème.

Lors de ces ateliers, les participants ont eu l'opportunité de travailler autour de ce thème. Diverses interventions artistiques et participatives ont également été menées.

32. La Ressourcerie

Le Conseil Communal en date du 24 avril 2011 a marqué son accord sur les termes de la convention d'occupation établie entre la Ville et la Ressourcerie de la Dyle relative à l'occupation des bâtiments de l'ancienne Gendarmerie, situés rue de Glabais n°14 pour une période de 5 ans, permettant dès lors, l'installation de la Ressourcerie de la Dyle à Genappe.

La Ressourcerie de la Dyle, créée en décembre 2009, est une entreprise d'insertion (srl) à finalité sociale active dans le traitement des encombrants, conformément à l'Arrêté du Gouvernement wallon du 06/06/2009.

Les objectifs :

- La réduction des déchets,
- Permettre aux clients de se procurer des articles de qualité à des prix modiques,
- Sensibiliser à l'environnement,
- Créer de la formation et de l'emploi.

Les matières valorisables (vêtements, meubles, jouets, matériaux de construction, livres, etc...) proviennent d'apports volontaires principalement du secteur résidentiel, mais aussi des secteurs professionnels.

Depuis le début de la collaboration, 25 personnes ont été engagées en art 60. 22 d'entre eux ont terminés leur stage. Ce qui représente 88% de réussite. L'équipe compte 11 personnes qui travaillent au sein de la Ressourcerie.

L'installation à Genappe, de la Ressourcerie de la Dyle associée à la formation de valoriste organisée par l'A.I.D, rencontre l'objectif global de départ du Plan visant la formation ou l'insertion socioprofessionnelle d'un public fragilisé.

33. Participation à différentes assemblées et Conseils

L'assistante sociale de la Ville participe au Conseil d'Orientation du Centre Culturel, aux interpcs, aux midis du Réseau, au réseau local du volontariat, aux réunions du Centre de Lecture Publique, à la Plateforme d'insertion socio-professionnelle et au Comité de Prévention de l'aide à la Jeunesse. Cela permet que la commune soit représentée, de nouer des contacts, réaliser des partenariats et, surtout, être informée de ce qui est réalisé sur la commune pour pouvoir informer au mieux la population, pour créer des partenariats dans des projets et mutualiser les forces.

PLAN D'URGENCE ET D'INTERVENTION COMMUNAL - PUIC

En application de l'Arrêté Royal du 16 février 2006 relatif aux plans d'urgence et d'intervention, **chaque commune doit disposer d'un plan général d'urgence et d'intervention communal.**

Ce Plan a pour but de faire face à tout événement qui entraîne ou qui est susceptible d'entraîner des conséquences dommageables pour la vie sociale, comme un trouble grave de la sécurité publique, une menace grave contre la vie ou la santé de personnes et/ou contre des intérêts matériels importants, et qui nécessite la coordination des disciplines afin de faire disparaître la menace ou de limiter les conséquences néfastes.

Les différentes disciplines représentées lors des réunions mensuelles de sécurité sont les suivantes :

DISCIPLINE 1 : Opérations de secours.

La discipline 1 est exercée par les services d'incendie du Brabant wallon, éventuellement renforcés par des services extérieurs à la province ou par la protection civile conformément à l'A.R. du 16 février 2006 relatif aux plans d'urgence et d'intervention.

DISCIPLINE 2 : Secours médicaux, sanitaires et psychosociaux

La discipline 2 comprend les mesures d'aide aux victimes médicale urgente, la prise des mesures conservatoires y afférentes pour la santé publique et les secours psychosociaux aux victimes.

DISCIPLINE 3 : Police du lieu de la situation d'urgence

La discipline 3 est exercée par les polices locales et la police fédérale.

DISCIPLINE 4 : Appui logistique

Cette mission est essentiellement exercée par la Protection civile, la Défense, les services communaux des travaux, voire des entrepreneurs privés.

DISCIPLINE 5 : Information

En phase communale, celle-ci relève de la compétence directe du Bourgmestre.

La discipline 5 est exercée par le Directeur de l'information (Dir-Info) et la cellule d'information communale.

Réunions de la cellule de sécurité

Conformément à l'article 26 du Code de la Citoyenneté, « §1 : Toute manifestation publique en plein air, tout rassemblement, tout événement ou toute distribution organisé(e) sur la voie publique ou en dehors de celle-ci, avec ou sans véhicule, de nature à encombrer la voie publique ou à diminuer la commodité et la sécurité de passage, ne peuvent avoir lieu sans l'autorisation préalable et écrite du Bourgmestre ».

« §4 : Selon l'ampleur ou la nature de la manifestation, le Bourgmestre peut convoquer une réunion de coordination (réunion de sécurité) regroupant l'organisateur, les responsables des services de Police et de secours ainsi que toute personne ou tout organisme jugé utile pour déterminer les mesures à prendre afin de préserver l'ordre public ».

De nombreuses festivités sont organisées chaque année sur l'entité de Genappe.

En raison de la pandémie liée au Covid-19, l'année 2020 a été marquée par une diminution considérable du nombre de festivités.

Au cours de la période considérée, un assouplissement des mesures a permis un retour progressif des activités organisées sur le territoire.

Au cours de la période considérée, la cellule de sécurité s'est réunie 4 fois.

Selon la nature de l'événement, y ont principalement participé, outre les organisateurs, la police (D3), la zone de secours (D1) et des représentantes du SPF Santé Publique (service d'aide médicale urgente) :

- Le 27 juillet 2021 : Réunion de sécurité – Marathon VTT des 4 Bras (5 septembre 2021) – Organisateur : Asbl Le Maillon Bikepoint (événement annulé)
- Le 30 juillet 2021 : Réunion de sécurité – Ducasse de Ways (7 août 2021) – Organisateur : La Waysienne
- Le 30 juillet 2021 : Réunion de sécurité – Festivités de Houtain-Le-Val (du 19 au 22 août 2021) – Organisateur : Comité des fêtes de Houtain-Le-Val
- Le 17 août 2021 : Réunion de sécurité – Les journées médiévales Louis XI (les 11 et 12 septembre 2021) – Organisateur : Le Centre culturel de Genappe

Exercice COMEX

Un exercice de ce type sert à tester les procédures d'urgence et non les personnes. L'objectif est de mieux opérationnaliser les procédures, afin d'être prêts en cas de survenance d'une crise réelle.

Aucun exercice n'a été organisé au cours de la période considérée.

Mise à jour du plan d'urgence

Durant la période sous référence, le travail de mise à jour du plan d'urgence s'est poursuivi.

ICMS

En 2016 ont été fêtés les 10 ans de la planification d'urgence.

Des changements ont été annoncés par le fédéral ainsi que l'adoption d'une loi modifiant l'Arrêté royal de 2006.

Suite aux attentats, le fédéral a investi dans l'élaboration d'une plateforme ICMS permettant le partage d'informations à la fois entre les différentes disciplines mais également entre les différents niveaux de pouvoirs.

Si un événement de crise se produisait sur le territoire de Genappe, le fédéral aurait, grâce à cette plateforme, accès aux différentes informations propres à la Ville de Genappe. Il disposerait notamment d'une cartographie précise de l'entité.

En 2016-2017, les données propres à la Ville de Genappe (plan d'urgence, fiches d'actions, entités de contact, ...) ont été introduites sur cette plateforme ICMS.

Des formations ont également été dispensées, par le Gouvernement provincial du Brabant wallon, aux différentes communes, Villes, zones de police, du Brabant wallon en vue de l'utilisation, à terme, de cette plateforme.

Un exercice d'utilisation en ligne d'ICMS a été réalisé le 14 juin 2018. Un cas a été créé par l'attachée de planification du Gouvernement provincial. A distance, celle-ci a injecté des tâches nous permettant de parcourir les principales fonctions utiles en gestion de crise ou d'événement. Le but de cet exercice était de nous aider à nous servir de la plateforme.

Une mise à jour des informations présentes dans ICMS doit régulièrement être réalisée.

BE-Alert

En séance du 5 juillet 2017, la Ville de Genappe a décidé de souscrire à la convention BE-Alert et Alert-SMS dans le cadre d'une information des citoyens en cas de risques spéciaux ou de situation d'urgence.

Les citoyens peuvent s'inscrire à Be-Alert et recevoir gratuitement des messages d'alerte quand une situation d'urgence se présente, comme par exemple un risque d'inondation, un incendie, une pollution, etc ...

Des informations paraissent régulièrement dans le journal de Genappe et sur le site internet de la Ville afin d'inciter les habitants à s'inscrire à Be-Alert.

AUTORISATIONS DU BOURGMESTRE

Organisations d'événements

Le Code de la Citoyenneté stipule que « *toute manifestation publique en plein air, tout rassemblement ou toute distribution organisée sur la voie publique, avec ou sans véhicule ne peuvent avoir lieu sans l'autorisation préalable et écrite du Bourgmestre. De même que toute manifestation publique se déroulant dans un lieu clos et couvert, en ce compris sous tentes et chapiteaux, ne peut avoir lieu sans déclaration préalable et écrite au Bourgmestre* ».

En vue d'obtenir l'autorisation du Bourgmestre pour l'organisation d'une manifestation publique, l'organisateur doit compléter et envoyer, à l'attention de Monsieur le Bourgmestre, Ville de Genappe, Espace 2000, 3 à 1470 Genappe ou info@genappe.be, **la fiche de renseignements d'un événement**. Ce formulaire est disponible sur le site de la Ville de Genappe www.genappe.be.

Dans le cadre du suivi des demandes d'autorisations d'organisation d'événements, le service des affaires générales sollicite régulièrement l'avis de la Zone de police de Nivelles- Genappe.

Certains événements nécessitent en effet la mise en place de mesures propres à assurer la circulation, la commodité de passage, la sûreté et la sécurité publique.

La police remet, pour chaque demande d'événement, un avis technique. Le Bourgmestre ou le Collège communal (selon le type d'événement) tient compte de cet avis et des recommandations qu'il comporte, et décide, sur base de celui-ci, de l'octroi/ du refus d'une autorisation d'organisation d'événement.

Occupations de la voie publique

Le service Affaires générales assure également le suivi des demandes d'occupations de la voie publique.

Toute utilisation privative de la voie publique à l'occasion d'un déménagement, d'une livraison, du stationnement de véhicules de chantier, du placement d'un conteneur, d'un échafaudage, de travaux de construction, de démolition, de reconstruction, de transformation d'immeubles ou d'autres travaux de bâtiments, ... est soumise à l'autorisation préalable du Bourgmestre.

Sont notamment considérés comme voie publique : les trottoirs, accotements, voies de circulation et zones de stationnement.

Toute demande d'autorisation doit être introduite par écrit auprès de l'administration communale au moins 20 jours ouvrables avant la date d'utilisation privative de la voie publique (en cas d'urgence, ce délai peut être ramené à un minimum de 5 jour ouvrables), la Zone de police Nivelles-Genappe (en charge de la rédaction des arrêtés et autorisations) se réservant toutefois le droit d'apprécier le degré d'urgence de ladite demande avant de pouvoir y donner le suivi attendu.

Le **formulaire de demande d'occupation de la voie publique** est également disponible sur le site www.genappe.be.

Le nombre d'arrêtés de police et de rapports au Bourgmestre rédigés par la Zone de police sont mentionnés dans la partie Police – Zone Genappe/ Nivelles – Décisions des autorités de Genappe pour son territoire.

PETITE ENFANCE

Responsables

Service des accueillantes d'enfants conventionnées : Aurélie De Leener

MCAE « Les Petits Bateaux » : Véronique Charles (en maladie depuis le 11 août 2020), remplacée par Céline Noël (d'octobre 2020 à mai 2021). Charlotte Delfosse occupe le poste de responsable depuis août 2021.

Crèche communale « Les Mini-Pousses » : Marie Moens

Le service de la Petite Enfance regroupe plusieurs structures et a pour objectif de travailler en coordination et d'harmoniser les pratiques pédagogiques.

Suite à la réforme des Milieux d'accueil lancée par l'ONE, la Ville de Genappe a :

- Fait des travaux d'agrandissement dans la MCAE les Petits Bateaux. La MCAE est passée en statut crèche depuis le 13 septembre 2021 et peut accueillir 4 enfants supplémentaires.
- Regroupé les 2 co-accueils (visés à disparaître). Les Patachoux et les Petites Coccinelles ont fusionnés pour passer en statut crèche. Cette nouvelle crèche « Les Arsouilles » a pris place dans les locaux réaménagés des Petits Coccinelles à Bousval et accueille 14 enfants.

SERVICE DES ACCUEILLANTES - SAE

Le service est dirigé par Aurélie De Leener.

Il comprend 4 accueillantes :

Carine Daye, Lonja Goosse, Françoise Flémal et Patricia Willems.

Un appel est toujours fait aux candidates via le site internet de la Ville.

CRECHES

La Ville de Genappe gère la crèche « Les Petits Bateaux », la crèche « Les Arsouilles » et la crèche « Les Mini-Pousses ».

- **La crèche « Les Petits Bateaux »**

Anciennement MCAE, elle est passée d'une capacité de 24 places à une capacité de 28 places depuis le 13 septembre 2021.

Elle située sur le site de l'Espace 2000 à Genappe est dirigée par Charlotte Delfosse (actuellement en remplacement de Véronique Charles).

Puéricultrices :

Karinne VAN BEVER-Béatrice GOETHUYS -Pascaline CHOISIEZ -Ghislaine de VINCK -Catherine SALENS -Déborah BALLANZA -Françoise VERDOODT – Sophie CORTEN.

L'équipe est complétée par une cuisinière, Isabelle LEGRAND et une technicienne de surface Hélène KACOUCHI (depuis octobre 2021).

- **La crèche « Les Arsouilles »**

Elle est située à Bousval dans l'ancien co-accueil des Petites Coccinelles depuis octobre 2021. Elle a une capacité de 14 enfants. Elle est dirigée par Aurélie De Leener, avec l'aide de Marie Moens, infirmière.

Puéricultrices :

Mercedes GARCIA, Natacha BEUGNIER, Wafa WARAB et Corinne DUMONT.

L'équipe est complétée par une technicienne de surface Rosa PAULUS.

- **La crèche « Les Mini-Pousses »**

Elle est située à Bousval, rue Point du Jour 14A. Elle a une capacité de 42 places. Elle est dirigée par Marie Moens, avec l'aide d'Aurélie De Leener, assistante sociale.

Puéricultrices :

Angélique ROCH -Florence DEVOS -Véronique HEBERT–Dorothee BEYAERT –Florine AUSLOOS -
Géraldine POURPLANCHE- Angélique MARQUEBREUCQ-Virginie QUINART- Monica
VANDERKRAGT - Delphine LATINIS - Elena MOALES- Sokhna BA (jusqu'en avril 2020) et Laetitia
TRINCA

L'équipe est complétée par Marianne HAUET en cuisine, Evelyne REVAT en cuisine et buanderie et
une technicienne de surface, Sonia ADAO LOPES.

INSCRIPTIONS ET ADMISSIONS POUR LES 3 STRUCTURES

- Le nombre d'enfants inscrits au moins 1 jour au SAEC et aux Arsouilles entre le 1er novembre 2020 et le 31 octobre 2021 est de 37 enfants dont 13 nouvelles entrées durant cette période et un dépannage.
- Le nombre d'enfants inscrits au moins 1 jour à la MCAE « Les Petits Bateaux » entre le 1er novembre 2020 et le 31 octobre 2021 est de 40 enfants dont 16 nouvelles entrées durant cette période.
- Le nombre d'enfants inscrits au moins 1 jour à la CRECHE « Les Mini-Pousses » entre le 1er novembre 2020 et le 31 octobre 2021 est de 66 enfants dont 20 nouvelles entrées.

Le nombre de nouvelles demandes d'inscription de novembre 2020 à octobre 2021 est de 129. Il y a eu 1 demande pour des entrées en 2020, 44 demandes pour des entrées en 2021 et 84 demandes pour des entrées en 2022 (hors demandes sans confirmation de naissance ou retirées de la liste pour autre solution).

ACTIVITES

Des réunions pédagogiques sont organisées dans les différentes structures, de même que des réunions de section dans les crèches.

FETE DE LA PETITE ENFANCE

Vu les conditions sanitaires, les fêtes de la Petite Enfance n'ont pu se tenir cette année.
Les enfants ont fêté les cloches de Pâques et Saint Nicolas dans leur structure, par section.

ENSEIGNEMENT - PLAINES DE VACANCES – ATL

ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

Evolution de la population scolaire en section maternelle

Implantation	30.09.2020	30.09.2021
Baisy-Thy	126	130
Houtain-le-Val	41	45
Espace 2000	47	49
Bousval	34	21
Loupoigne	23	25
Ways	27	31
TOTAL	298	301

Evolution de la population scolaire en section primaire

Implantation	30-09-2020	30-09-2021
Baisy-Thy	206	202
Houtain-le-Val	102	110
Espace 2000	79	79
Bousval	60	56
Loupoigne	62	60
Ways	57	57
TOTAL	566	564

Des réunions mensuelles maintiennent une bonne collaboration entre Madame Bury, Madame Tock et les directions des écoles.

- De Baisy-Thy: Madame Cambier Véronique. Directrice ff.

Monsieur Potvin absent pour une fonction de promotion au sein de la Communauté Française a été remplacé par Madame Cambier Véronique.

- De Bousval, Ways et Loupoigne : Madame Choisez Directrice ff.

Madame Keyaert admise à la retraite au 01/06/2021 remplacée par Monsieur Vantaelen Geoffrey jusqu'au 30 septembre 2021 et à partir du 01/10/2021 Madame Choisez F.

- De Houtain-le-Val et Espace 2000 : Monsieur Leclercq Jérôme Directeur.

Madame Montois, admise à la retraite à partir du 01/03/2021 a été remplacée par Monsieur Leclercq Jérôme.

Le 23 juin 2020, le Conseil communal désigne Madame Cambier Véronique, Maître de Religion catholique, en qualité de Directrice temporaire à l'école de Baisy-Thy en remplacement de Monsieur Potvin Marc.

Le 9 novembre 2021, le Conseil communal désigne Madame Choisez Flore, institutrice maternelle, en qualité de Directrice temporaire à l'école communale de Bousval Loupoigne et Ways.

Le 01 mars 2021, le Conseil communal désigne Monsieur Leclercq Jérôme, Instituteur primaire en qualité de Directeur stagiaire aux écoles communales de Houtain-le-Val et Espace2000 à partir du 01 mars 2021.

Durant la période de référence 296 dossiers ont été soumis à l'approbation du Conseil communal.

Capital-périodes en primaire - Encadrement en maternelle en 2020-2021

Section maternelle :

Baisy-Thy : 130 élèves → 6,5 emplois + 12 périodes de psychomotricité

Houtain le Val : 45 élèves → 3 emplois instit.mat + 6 périodes psychomotricité + PTP 4/5 puéricultrice

Espace 2000 : 49 élèves → 3 emplois instit.mat + 6 périodes psychomotricité + PTP 4/5 puéricultrice

Bousval : 21 élèves → 1 emploi + 1/2 inst.mat. + 2 périodes psychomotricité + PTP 4/5 aide maternelle

Loupoigne : 25 élèves → 1 emploi + 1/2 instit.mat à partir du 24/11/2021 2 emplois + 2 périodes + 2 périodes au 24/11/21 psychomotricité

Ways : 31 élèves → 2 emplois instit.mat + 4 périodes psychomotricité + PTP 4/5 aide maternelle

Section primaire :

Baisy-Thy : 202 élèves → 10 classes organisables + 9 périodes P1P2 + 4 périodes de reliquats

- 2 classes de P1
- 2 classes de P2
- 2 classes de P3 et 1 P4
- 2 classes de P5 et 1 P6

Houtain Le Val : 110 élèves. → 5 classes + 9P1P2 + 6Rel + 5MC

Espace 2000 : 79 élèves → 4 classes + 6P1P2 + 2Rel

Bousval : 56 élèves → 3 classes degrés + 6P1P2 + 6Rel + 2 Rel (utilisés pour Anglais)

Loupoigne : 60 élèves → 3 classes degrés + 6P1P2 + 6Rel + 4MC

Ways : 57 élèves → 3 classes degrés + 6P1P2 + 4Rel.

Soutien scolaire

La remédiation immédiate, ou offrir à chaque élève la possibilité de recevoir des explications complémentaires dans la matière où il rencontre une difficulté d'apprentissage de façon immédiate, est d'application dans toutes nos écoles.

1 période (mise en disponibilité de maitres spéciaux de religion) ont été affectées à la remédiation. De manière générale les périodes de remédiation permettent de réduire la taille des classes.

Baisy-Thy : 11 périodes + 10 périodes COVID => 31/12/2021 + aide PO = 1 classe supplémentaire.

Houtain le Val : 12 périodes + 5 périodes COVID => 31/12/2021 + aide PO = 1 classe supplémentaire.

Espace 2000 : utilisation de 8 périodes pour réduire les groupes classes et proposer un soutien pédagogique en fonction des besoins

Bousval : 3 périodes pour réduire les groupes classes et proposer un soutien pédagogique en fonction des besoins + 2 périodes pour le cours d'anglais

Loupoigne : 5 périodes pour réduire les groupes classes et proposer un soutien pédagogique en fonction des besoins + 2 périodes pour le cours d'anglais

Ways : 8 périodes pour réduire les groupes classes et proposer un soutien pédagogique en fonction des besoins + 2 périodes pour le cours d'anglais.

Complémentaire au capital-périodes financé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, le Pouvoir Organisateur des écoles communales, prend à charge des finances communales différentes des périodes de cours.

Le 08 septembre 2021, le Collège communal décide de prendre à la charge des finances communales des périodes de cours du 01/09/2021 au 30/09/2021

- 12 périodes/semaines/institutrice primaire francophone :
- 01 périodes d'institutrice néerlandophone :
- 39 périodes institutrice maternelle
- 4 périodes d'éducation physique
- 2 périodes de philosophie et de citoyenneté
- 26 périodes cours de langue

Du 01/10/2021 au 30/06/2022 des périodes de cours réparties comme suit :

- 2 périodes d'éducation physique
- 2 périodes de philosophie et de citoyenneté
- 26 périodes cours de langues

Les spécificités de nos écoles :

Ecole de Baisy-Thy :

« Immersion en néerlandais »

Un enseignement d'immersion linguistique est proposé depuis le 1^{er} septembre 2007 par l'équipe pédagogique de l'école communale de Baisy-Thy.

L'enseignement en néerlandais est appliqué dès la troisième maternelle. Les enfants sont pris en charge, entre la moitié (minimum) et les trois quarts (maximum) du temps, dans une langue autre que le français, par une institutrice dont la langue cible en question (le néerlandais) est la langue maternelle. Il ne s'agit donc pas de cours de langue, mais bien de cours dans une autre langue. Progressivement, la proportion (1/2-1/2 ou 3/4-1/4) s'inverse, pour redonner l'avantage au français à la fin du cycle primaire, afin que le niveau général des élèves soit le même que s'ils avaient suivi un enseignement traditionnel.

Ecole Espace 2000 :

« Pédagogie Freinet »

Proposée lors de la rentrée scolaire de 2011-2012.

Travailler en pédagogie Freinet, c'est faire entrer la vie dans la classe en mettant en place des dialogues, des échanges, des présentations, des coopérations, des moments où les enfants sont acteurs par rapport à leurs productions ou celles des autres.

Ainsi, chacun peut :

- Apprendre à son rythme
- Construire ses connaissances en interaction avec d'autres
- Développer son sens critique, son autonomie, accéder à une réelle prise de responsabilité dans une classe vivante et ouverte sur le monde.

Les lignes directrices de la pédagogie Freinet sont :

- Chaque enfant est différent
- Un cursus d'apprentissage adapté doit être proposé à l'enfant en fonction de sa sensibilité
- L'enfant ne doit pas être déconnecté de la réalité sociale
- L'enfant doit pouvoir choisir son travail
- Le travail doit être naturel pour l'enfant
- Le travail doit être individuel et collectif

L'impact sur la population de l'école est une mixité sociale, une stabilisation de la population scolaire.

Les parents s'investissent davantage dans la vie de l'école de manière constructive.

Ecoles de Ways, Loupoigne , Bousval et Houtain-Le-Val

Projet langues « Anglais ou néerlandais »

L'anglais ou le néerlandais est proposé à raison d'1 période/ semaine dès la 3^e maternelle

L'important est de susciter le plaisir de s'exprimer chez l'élève, d'oser s'exprimer dans une autre langue

Dès le début de l'apprentissage, la priorité est accordée à la composante orale de la langue, qui constitue l'essentiel des activités en classe.

Les activités ludiques sont privilégiées :

- Participation à un jeu,
- Apprentissage d'une chanson, d'une poésie, d'une saynète,
- Réalisation d'un défi qui sous-tend une recherche active : réalisation d'un bricolage, d'une recette,

Les fonctions langagières sont abordées telles que :

- L'établissement des contacts sociaux (Comment saluer les autres, se présenter, remercier,...)
- La demande d'informations (Qui ? Qu'est-ce-que ? A qui ? ...)

Pour rappel, dans l'enseignement fondamental ordinaire, en 5^{ème} et 6^{ème} année primaire, l'élève ne peut plus modifier son choix. 2 périodes/semaines seront consacrées à l'étude d'une seconde langue le néerlandais, l'anglais ou l'allemand.

Le plan de pilotage

Le plan de pilotage est un élément du Pacte pour un enseignement d'excellence.

Chaque établissement est tenu d'élaborer un plan de pilotage, en cohérence avec les projets éducatif et pédagogique du PO et son projet d'établissement, qui constituera, au terme du processus de contractualisation, son contrat d'objectifs pour une période de 6 ans.

Pourquoi ce projet de plan de pilotage ?

- Pour réformer l'ensemble du système scolaire dans toutes les écoles et dans toutes les filières ;
- Pour renforcer l'autonomie et la responsabilisation des pouvoirs organisateurs et des écoles ;
- Pour dynamiser les écoles et développer le travail collaboratif ;
- Pour consolider l'image et l'autorité des directions et des enseignants pour davantage de légitimité publique.

Ce qui suppose :

- Le développement du leadership pédagogique partagé
- La valorisation et de la responsabilisation les enseignants dans le cadre d'une dynamique collective.

Les écoles se fixent des objectifs qui portent sur 3 à 5 catégories.

Chaque objectif doit être décliné en stratégie et donc en actions concrètes et cohérentes pour permettre de les atteindre.

Phasage pour les écoles

L'élaboration du plan de pilotage a fait l'objet d'un phasage en trois temps :

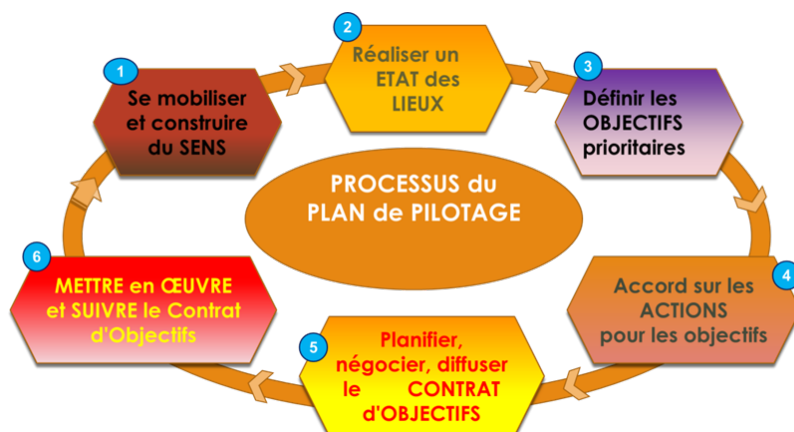
Une première tranche d'établissements volontaires, par réseau et par niveau, a été établie au 1^{er} septembre 2017, pour les établissements qui, pratiquement, élaborent leur plan de pilotage à partir du 1^{er} septembre 2018 : l'école de Baisy-Thy est impliquée.

Le Conseil communal en séance le 30 avril 2019 a approuvé le plan de pilotage rédigé par l'équipe pédagogique de l'école de Baisy-Thy. La mise en œuvre du Plan et suivi du Contrat d'Objectifs a débuté au 1^{er} septembre 2019.

Le Conseil communal en séance du 9 novembre 2021 a approuvé le Plan de Pilotage rédigé par l'équipe pédagogique des écoles communales de Houtain-Le-Val.

Une deuxième tranche d'établissements volontaires, par réseau et par niveau, a été établie au 1^{er} septembre 2018, pour les établissements qui, pratiquement, élaboreront leur plan de pilotage à partir du 1^{er} septembre 2019 : les écoles de Houtain-Le-Val et Espace 2000 sont impliquées.

La dernière tranche est programmée pour 1^{er} septembre 2019, pour les établissements qui, pratiquement, élaboreront leur plan de pilotage à partir du 1^{er} septembre 2020 : Bousval, Ways et Loupigne seront impliquées.



Les nouvelles technologies

Les équipes pédagogiques des écoles de Bousval, Ways et Loupoigne poursuivent leur projet intitulé : école numérique « L'actu de nos Lous'TIC en quelques clics »... ou la réalisation d'un journal interactif de la vie de l'école.

Les écoles de Baisy-Thy et de Houtain-Le-Val utilisent quotidiennement un tableau interactif dans leurs pratiques pédagogiques.

Le projet Cyberclasse - école numérique, proposé par la Région Wallonne, est maintenu dans toutes les implantations. Il favorise l'utilisation d'outils informatiques dans les écoles au profit d'une pédagogie adaptée aux élèves.

Les cours de natation

Ways, Loupoigne et Bousval: piscine Aquacenter-Quinot à Nivelles.

Houtain-le-Val et l'Espace 2000 : piscine de la Dodaine à Nivelles

Baisy-Thy : P1, P2, P3 et P4 - piscine Aquacenter-Quinot à Nivelles
P5 et P6 - piscine communale à Fleurus

Les repas scolaires

La préparation et la distribution des repas chauds dans les écoles communales ont fait l'objet d'un marché sur base d'un cahier des charges et l'analyse des offres par une diététicienne.

Le Collège communal, en séance le 27 août 2021, désigne T.C.O. pour la préparation et la distribution des repas dans les écoles communales pour les années scolaires 2021-2022 et 2022-2023.

Le Conseil communal, en séance le 31/08/2021, décide d'appliquer les tarifs ci-dessous dès la rentrée scolaire 2021-2022.

Nouveaux tarifs en application au 01/09/2021	Anciens tarifs
Potage : 0,50€	Potage : 0,55 €
Repas maternel : 3,30€	Repas maternel : 3,30 €
Repas primaire : 3,70€	Repas primaire 3,50 €

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

L'Académie de Musique de Danse et des Arts de la Parole

Rappelons que l'implantation de Genappe dépend de l'Académie de Musique de Nivelles. La direction est assurée par Madame Patricia Dacosse.



L'Académie propose des cours dans les domaines de la Musique, de la Danse et des Arts de la Parole pour tous, dès l'âge de 5 ans. Des élèves enfants, adolescents, adultes viennent y chercher une formation artistique relativement complète puisque les cours dispensés permettent non seulement l'apprentissage de la maîtrise de l'instrument, du corps, de la voix mais également la pratique de la musique, du théâtre, de la danse, ensemble, devant un public.

Les enseignants ont la double casquette d'artistes professionnels confirmés mais également de pédagogues agrégés de l'enseignement artistique.

La fréquentation des cours de l'académie s'inscrit dans la démarche de la pratique d'un hobby sans oublier qu'il s'agit avant tout d'un apprentissage sur un moyen terme.

L'Académie compte 349 inscrits au 31 octobre 2021.

192 élèves dans le Domaine de la Musique (contre 179 en 2020)
100 élèves dans le Domaine de la Danse (contre 102 en 2020)
103 élèves dans le Domaine des Arts de la Parole (contre 86 en 2020)

Un peu moins d'élèves que l'an dernier, ce qui est général en Fédération Wallonie-Bruxelles, et plus d'élèves qui suivent plusieurs cours dans des domaines différents.

231 élèves habitent l'entité soit \pm 66 %.

Formation musicale, danse classique, jazz, diction, atelier théâtral...y sont enseignés.
Certaines disciplines sont accessibles aux enfants dès 5 ans.
L'enseignement artistique est gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

Tous les deux ans, l'Académie présente le travail des élèves.

ACCUEIL TEMPS LIBRE - ATL

Le décret ATL vise la coordination de l'accueil des enfants 3 à 12 ans et plus durant leur temps libre et le soutien de l'accueil extrascolaire (décret de la Communauté française du 3 juillet 2003, tel que modifié).

Mais qu'est-ce que cela signifie « Accueil Temps Libre des enfants »

Pour comprendre l'origine de ce terme, il faut remonter en 2003, lorsque la Communauté française (devenue Fédération Wallonie-Bruxelles), par le biais du décret « Accueil Temps Libre », décret ATL et suite à de nombreux projets pilotes réalisés depuis 2001, a décidé d'améliorer la qualité de l'accueil extrascolaire des enfants de 2,5 à 12 ans ainsi que la coordination de l'accueil au niveau communal.

Actuellement 23 communes sur 27 en Brabant wallon mettent en œuvre, avec le soutien de l'ONE, une coordination de l'accueil pendant le temps libre.

Le souci de l'ONE est d'assurer à l'enfant un milieu de vie non seulement sécurisé, mais également stimulant. Dès l'entrée à l'école maternelle et parfois jusqu'à 18 ans, l'O.N.E. veille à la qualité de l'accueil de l'enfant ou du jeune pendant son temps libre.

L'O.N.E. s'est donc vu confié par la FWB, la mise en application des dispositions réglementaires prévues par le décret ATL (décret incitatif).

Quelles sont les périodes visées dans le décret Accueil Temps Libre ?

- La période qui précède et qui suit les cours
- Le mercredi après-midi
- Le weekend
- Les congés scolaires

Soit le temps avant et après l'école.

Quels sont les objectifs visés par le décret Accueil Temps Libre ?

- L'épanouissement de l'enfant
- La consolidation de la vie familiale et sociale
- La qualité de l'accueil

Le secteur de l'accueil des enfants âgés de 3 à 12 ans et plus est un secteur très diversifié.

Il regroupe toutes les activités organisées durant le temps libre des enfants

Pour assurer le lien avec l'ensemble des acteurs concernés par l'Accueil Temps Libres : les enfants, les parents et les professionnels, il y a la Commission Communale de l'Accueil, la CCA.

Suite aux élections communales du 18 octobre 2018 la CCA a été renouvelée.

Par son courrier du 28 octobre 2019, l'Office nous informe de la validation du renouvellement de la CCA installée pour un mandat de 6 ans, jusqu'aux élections d'octobre 2024.

La CCA, lieu de rencontre, de concertation, de réflexion et d'impulsion du secteur Accueil Temps libre des enfants réalise un état des lieux de l'accueil et rédige un programme de Coordination Locale pour l'Enfance, un programme CLE qui tente de répondre aux besoins d'accueil non rencontrés.

La demande d'agrément de notre Programme CLE a été renouvelée en date du 1^{er} juillet 2021 pour une période de 4 ans jusqu'en 2025.

3 secteurs majeurs autour desquels s'articule l'Accueil Temps Libre :

1. *Les plaines de vacances.*
2. *L'accueil extrascolaire*
3. *Les écoles de devoirs.*

Le programme de Coordination Locale pour l'Enfance, le programme CLE :

- Vise l'accueil des enfants de 3-12 ans et plus ;
- Est relatif à une zone géographique déterminée : l'entité de Genappe ;
- Est concerté au niveau local et mis en œuvre sous l'égide de la Ville et de la Commission Communale de l'Accueil (CCA) ;
- Soutient le développement d'initiatives existantes et/ou la création de nouvelles initiatives qui répondent aux besoins révélés par l'état des lieux ;
- Couvre les périodes suivantes : le temps qui précède ou qui suit le temps scolaire, Le mercredi-après-midi, le week-end, les congés scolaires
Le temps de midi n'est pas une période concernée par l'Accueil Temps Libre
- Reçoit un agrément de l'ONE valable pour une durée de 5 ans.

Ses objectifs :

- A. Soutenir les 3 secteurs autour desquels s'articule l'Accueil Temps Libre
(Les initiatives existantes ou la mise en place de nouvelles initiatives) :
 1. Les plaines de vacances.
 2. L'accueil extrascolaire.
 3. Les écoles de devoirs.
- B. Soutenir également l'information aux usagers potentiels en ce qui concerne l'organisation de l'accueil des enfants durant les périodes d'Accueil Temps Libre en publiant chaque année le Guides activités extrascolaire

Le guide des activités extrascolaire 2021-2022 regroupe les activités organisées, pour les enfants de 3 à 12 ans, avant et après l'école, le mercredi après-midi, les week-ends et pendant vacances.

Sa publication est financée par l'ONE.

Distribué en toutes-boîtes en septembre 2021, il est également disponible à l'Hôtel de Ville, à la bibliothèque, au Centre Culturel, à la maison des jeunes et sur le site de la Ville.

1. LES PLAINES DE VACANCES

Le décret de la Communauté française du 17 mai 1999 tel que modifié par le décret du 30 avril 2009 régit l'organisation, l'agrément et la subvention des plaines de vacances.

Les organisateurs agréés s'engagent à offrir aux enfants des vacances amusantes et épanouissantes, encadrées par du personnel qualifié. Activités sportives, artistiques, rêveries et découvertes de la biodiversité ponctuent les plaines, séjours et camps au rythme des enfants en vacances...

Chaque année, près de 3500 plaines de vacances sont organisées.

Depuis 2002, la plaine de vacances de Genappe est agréée par l'ONE.

Celui-ci a été renouvelé le 1^{er} mars 2020 pour une période de trois ans

Le fonctionnement

Le Collège communal, en date du 13 mai 2020, marque son accord quant à l'organisation d'une plaine de vacances pour les enfants de 2,5 à 12 ans, lors des congés scolaires de printemps durant 2 semaines (annulé suite au covid) et durant 7 semaines lors des congés scolaires d'été (06/07 au 21/08/2020).

La convention de collaboration établie entre la Ville et l'Intercommunale Sociale du Brabant Wallon, l'ISBW, portant sur la coordination et l'encadrement des enfants de moins de 6 ans durant la plaine d'été ainsi que sur l'accueil avant et après le temps de plaine a été approuvée par le Conseil communal le 18 février 2020

La convention de collaboration établie entre la Ville et le Centre d'Accueil pour l'Enfant, le CAPE, portant sur la coordination des plaines de vacances pour les enfants de 3 à 12 ans durant la plaine de printemps et les enfants de 6 ans et plus durant la plaine d'été, a été approuvée par le Collège communal le 11 mars 2020.

Le Conseil communal en date du 26 février 2019 a approuvé :

- L'augmentation de la participation financière des parents de 1€/jour/enfant

1 ^{er} enfant accueilli	2 ^{ème} enfant accueilli de la même famille:	3 ^{ème} enfant accueilli de la même famille et suivants
35€	30€	25€

- la mise en place un forfait accueil de 7h à 8h30 et de 16h30 à 18h : 1,50€/jour/enfant

La convention établie entre la Ville et l'asbl Nature et Loisirs Louis Picalausa, visant la formation d'animateur en centre de vacances pour les jeunes de l'entité est toujours d'actualité.

Les frais de formation sont pris en charge pour moitié par la Ville.

Celle-ci comporte 150h heures de théorique et 150h de pratique. Les 150 heures de pratique se déroulent durant nos plaines de vacances.

La plaine de printemps, organisée par la Ville, est coordonnée par le CAPE.

L'accueil qui précède et suit le temps de plaine de printemps est assuré par la Ville

La plaine d'été, organisée par la Ville, est coordonnée par le CAPE et encadrée par des animateurs communaux pour les enfants de 6 ans et plus.

La coordination et l'encadrement des enfants de moins de 6 ans sont assurés par l'ISBW.

L'accueil qui précède et suit le temps de plaine d'été est également assuré par l'ISBW.

L'encadrement

Les enfants sont encadrés par un coordinateur breveté et des animateurs dont la formation est soit animateur breveté, soit animateur en formation et/ou expérience suffisante dans le milieu de l'enseignement ou des mouvements de jeunesse.

Pour la coordination

Printemps : Toparelli Julines (Le CAPE)

Été : Toparelli Julines et Loic Brichart (Le CAPE) et Pierre Ollieuz (l'ISBW)

Pour l'animation,

Au printemps : annulé

En été : Boque Julie, Cahen Aurélie, Eliard Tania, Elskens Elise, Fievez Valéry, Gilot Lola, Girboux Clara, Girboux Déborah, Grandmont Luca, Gubbels Louis, Harcq Nell, Jankulovska Laura, Londot Coraline, Mambourg Emilie, Saintenoy Hélène, Simonart Pauline, Wieme Charlotte.

Les activités

Les plaines de vacances ont pour mission de contribuer à l'encadrement, l'éducation, et l'épanouissement des enfants pendant la période de congés scolaires.

Le développement physiologique, affectif, cognitif et social des enfants par la pratique du sport, des jeux ou des activités de plein air.

Extraits du décret « Centres de vacances ».

Notre fil rouge, le canevas de la journée et celui de chaque quinzaine permettent de rencontrer au mieux les missions du décret mais surtout le souhait des enfants de se sentir « en vacances ».

Un accueil est prévu le matin dès 7h et le soir jusque 18h.

L'accueil de l'enfant se fait en grand groupe de 2,5 ans /5 ans et 6 /12 ans.

Dès 9h, formation des groupes par âge en fonction des normes ONE. Dans chaque groupe, les animateurs mettent en place des jeux de présentations (brise-glace) et chansons dans l'objectif de créer une réelle dynamique dans le groupe d'enfant. Les activités démarrent ensuite et se poursuivent jusque 15h30 avec un temps de repas et de temps libre d'une heure trente. A 15h30 un goûter équilibré est proposé à chacun et pris en groupe.

Dans une plaine de vacances, le mot vacances à tout son sens : il s'agit bien pour les enfants de souffler, de se détendre, de prendre du bon temps et de s'amuser. Jouer, lire, écouter de la musique, bavarder, ...

La mission de base d'une plaine ou d'un séjour est de procurer de la détente et du bien-être aux enfants, durant leurs temps de vacances. Il s'agit de passer son temps en se détachant du rythme scolaire et des objectifs de l'école souvent orientés vers l'acquisition de connaissances cognitives ou de savoirs à valider. Obtenir des résultats est accessoire, l'essentiel se situe au niveau de l'épanouissement.

Des déguisements, de la musique, des chants, de la danse, dessiner, se barbouiller, peindre avec les pieds, inventer des cabanes en carton, en chiffon...

Parcours de psychomotricité, jeux avec le parachute, on arpente le Ravel à pied ou en vélo. Jeux d'approche, course d'orientation, stratégo géant.

Moments culinaires pour tous : des petits déjeuners malins et des goûters.

Focus également dès que possible sur les activités et les jeux de plein air. Il s'agit bien d'activités en soi où chaque adulte, animateur responsable occupe une place active. Des journées ensoleillées qui ont fait la part belle aux jeux d'eau.

Les espaces naturels sont une source inépuisable d'expériences sensorielles. Cette richesse de matières, d'odeurs et de surfaces stimule la créativité de l'enfant. Par créativité on entend, ouverture d'esprit et débrouille face à un problème posé. Par ses propres expériences et par la liberté de découverte, il apprendra au mieux à appréhender le monde extérieur et à manier les risques avec prudence : la capacité de prendre des responsabilités et la confiance en soi s'en trouveront renforcées. Tous bénéfiques donc, sans parler des bienfaits sur la santé.

La plaine se clôture par un grand goûter qui par suite des mesures sanitaires n'a pas pu se faire. Par ailleurs les enfants ont reçu de la glace à la fraise et à la vanille (produit local bien entendu !) Le tout dans une ambiance festive et bonne enfant.

La fréquentation

	2019	2020	2021
Nombre d'inscriptions à la plaine de printemps	90	Annulé*	70
Nombre d'inscriptions à la plaine d'été	314	219	155

*Covid

La Participation financière

1^{er} enfant : 35€/semaine

2^{ème} enfant de la même famille : 30€/semaine

3^{ème} enfant de la même famille et suivants : 25€/semaine

Accès à l'accueil organisé avant et après le temps de pleine :
 Forfait accueil matin et/ou soir : 1,50€/enfant
 (30' de gratuité est offert le matin et le soir).
 La réduction d'impôts dans le chef des parents s'élève à 45% des frais ci-dessous.

Depuis plusieurs années, nous demandons, lors de l'inscription, que chaque enfant de 6 ans et plus soit en possession de la carte Mobib délivrée par la TEC. Cette carte est valable jusqu'à l'âge de 12 ans

Les plaines ados



GRANDE NOUVEAUTE, cette année, la Ville de Genappe a décidé d'organiser des « plaines pour les adolescents » de 12ans à 15ans.

Au programme « Sports-théâtre »

Deux semaines rythmées par la découverte de nouveaux sports tels que : Bubble soccer, les jeux de ballons, le hockey, le ultimate frisbee, Trefball, le laser game, etc. Une journée « vélo » en collaboration avec la Maison des Jeunes le « Bug-1 » était organisé les lundis et la découverte du théâtre par des jeux de rôle, des jeux dans les bois et des jeux en groupe.

Les plaines se sont déroulées du :

Lundi 12 juillet au vendredi 16 juillet – participation de 11 adolescents
 Lundi 16 août au vendredi 20 août – participation de 10 adolescents

Tarif :

60€ / adolescent / semaine (Lunch et goûter compris)
 Un déjeuner malin était organisé les mercredis matin

Lieu :

Salle polyvalente de l'Espace 2000

Coordination:

Wilms Benoit et Kevin Van den Schrick (Cape)

2. L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

**L'organisation de l'accueil extrascolaire est régie par le décret de la Communauté française du 3 juillet 2003, tel que modifié par le décret du 26 mars 2009, le décret ATL.
 Il s'agit d'un décret d'incitation et non d'obligation visant les enfants de 2,5 à 12 ans.**

Il s'agit de proposer un accueil adapté qui assure bien-être et épanouissement à l'enfant hors du temps scolaire ou familial, qui tente de répondre aux besoins des parents, des enfants et des professionnels.

Près de 300 enfants fréquentent chaque jour l'accueil extrascolaire organisé au sein des écoles communales
 L'encadrement et les animations sont assurés par une équipe de 26 personnes

Ecoles		Nos partenaires
Baisy-Thy	Personnel communal	ISBW – CAPE
Houtain-Le-Val	Personnel communal	CAPE
Espace 2000	Personnel communal	ALE
Ways	Personnel communal	
Loupogne	Personnel communal	

Bousval	Personnel communal	CAPE
---------	--------------------	------

Parallèlement à l'accueil extrascolaire, différents ateliers sont proposés aux enfants :

- Houtain-Le-Val : ateliers artistiques et ateliers cuisines
- Baisy-Thy : activités sportives (Promosport asbl) et activités artistiques (Les Ateliers du Léz'art)

Ce panel d'activités n'est pas présent dans chaque milieu d'accueil car pas de demande des parents.

Le Conseil communal, en séance le 18 février 2020, approuve la convention de collaboration établie entre la Ville et l'Intercommunale Sociale du Brabant Wallon, l'ISBW, pour l'organisation de l'accueil extrascolaire des enfants inscrits à l'école communale de Baisy-Thy.

La Ville est affiliée au Centre d'Accueil pour l'enfance asbl, le CAPE, en qualité de membre associé. En septembre 2019, 4 animateurs sont affectés aux écoles communales de Genappe, et participent, à raison de 32h/semaine à l'intendance journalière, à l'aide au repas, à la surveillance (sieste, récréation, natation, classes de dépaysement) ainsi qu'à l'accueil extrascolaire dans les implantations de Baisy-Thy, Bousval et Houtain-Le-Val

L'accueil extrascolaire du mercredi après-midi représente pour de nombreux enfants 6 heures consécutives d'accueil. Afin de leurs proposer un accueil de qualité et des activités diversifiées tout au long de cette après-midi, le Collège communal, en séance le 5 juin 2019, a décidé de centraliser l'accueil du mercredi après-midi dans les locaux de l'école de Baisy-Thy.

Dès septembre 2019, l'ISBW encadrent et animent les enfants chaque mercredi scolaire, avec la collaboration d'accueillantes extrascolaires communales et/ou d'animateurs CAPE

La Ville se charge du transport des enfants des écoles communales de Ways, Loupoigne, Bousval, Espace 2000 et Houtain-Le-Val. Ce service est gratuit

Suite au premier confinement dû au Corona virus en février 2020, les garderies du mercredi après-midi ne seront plus centralisé et se dérouleront dans chaque implantation scolaire et ce jusqu'au 31 décembre 2021.

La Formation continue pour le personnel d'accueil

La formation continue contribue au développement des compétences professionnelles et favorise une amélioration de la qualité de l'accueil des enfants. Dans cette perspective, le personnel d'accueil est amené à suivre certaines obligations en la matière (décret ATL, article 20) « les accueillant(e)s poursuivent en cours de carrière et par période de 3 ans, une formation continue de 50h ».

Pas de formation en 2020 suite à la pandémie du Corona virus.

Voici les formations suivies en 2021 par toutes les accueillantes communales et libres :

- 30 et 31 août 2021 « Maîtriser son corps et sa voix pour mieux communiquer avec les enfants »

La Participation financière

La réduction d'impôts dans le chef des parents s'élève à 45% des frais ci-dessous.

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi :

De 7h00 à 8h20	1€/ 1 ^{er} enfant 0,50€/ 2 ^{ème} enfant de la même famille et suivants
De 15h15 à 18h00	1€/ 1 ^{er} enfant 0,50€/ 2 ^{ème} enfant de la même famille et suivants

Le mercredi :

De 7h00 à 8h20	1€/ 1 ^{er} enfant 0,50€/ 2 ^{ème} enfant de la même famille et suivants
De la fin des cours à 17h00	2€/ 1 ^{er} enfant 1€/ 2 ^{ème} enfant de la même famille et suivants
De 17h00 à 18h00	1€/ 1 ^{er} enfant 0,50€/ 2 ^{ème} enfant de la même famille et suivants

ISBW – barèmes de référence

Accueil extrascolaire	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant et suivant
1h	1,50€	1,15€	0,90€

2h	2,00€	1,50€	1,20€
3h	3,00€	2,25€	1,80€
4h	4,00€	3,00€	2,40€
5h	5,00€	3,75€	3,00€
6h	6,00€	4,50€	3,60€

En fin d'après-midi le gouter est offert aux enfants

3. L'ÉCOLE DES DEVOIRS "ARC-EN-CIEL »

L'organisation d'une école de devoirs est régie par le décret de la Communauté française du 28 avril 2004 relatif à la reconnaissance et au soutien des « écoles des devoirs ».

L'école de devoirs « Arc-en-ciel » est reconnue par l'ONE depuis 2006. Cette reconnaissance, gage de qualité, a été reconduite en date du 1^{er} septembre 2016 pour une durée de 5 ans. Une nouvelle demande de reconnaissance a été introduite le 9 avril 2021.

Les écoles de devoirs ne sont pas du tout des écoles, leur nom prête bien souvent à confusion. Mal connues du grand public, les écoles de devoirs sont un lieu de transition entre l'école et le milieu de vie habituel des enfants. Les animateurs, bénévoles, aident les enfants à faire leurs devoirs, parce qu'à la maison, il n'y a pas toujours moyen de se concentrer ou d'avoir un adulte qui peut aider. En plus du soutien scolaire, un ensemble d'activités diversifiées, sont proposées aux enfants. Elles sont organisées dans un esprit de coopération, d'éducation à la citoyenneté, sans oublier la dimension multiculturelle et le respect de l'autre.

Le Centre Culturel de Genappe propose des animations, pièces de théâtre et spectacles aux enfants des écoles de devoirs de Genappe, ce sont les mercredis culturels.

Programme 2020-2021 :

25 novembre 2020 : musée de la Photo à Mont-sur-Marchienne

20 janvier 2021 : atelier vidéo au centre culturel de Genappe

03 mars 2021 : atelier vidéo au centre culturel de Genappe

21 avril 2021 : balade sensorielle dans la nature de Genappe

Le Collège Communal, le 30 septembre 2020, marque son accord sur l'organisation de l'école des devoirs durant 31 semaines (6h/semaine) pour l'année 2020-2021 ainsi que sur la composition de l'équipe d'animation, équipe qui il faut le rappeler est composée de personnes bénévoles et nous les en remercions :

Brigitte Chabart, Danielle Groothaert, Jocelyne Wauters, Marie-France Frix et Jean-Louis Panier

Au 30 septembre 2021, l'EDD comptait 17 inscrits (contre 15 au 30 septembre 2020).

Au 30 novembre 2021, l'EDD comptait 19 inscrits.

Elle est accessible à tous les enfants en âge d'école primaire.

La participation financière des parents est de 10 € par mois et par enfant

La réduction d'impôts dans le chef des parents s'élève à 45% du montant ci-dessus.

CENTRE DE LECTURE PUBLIQUE

Bibliothécaire

Dumont Virginie

Dessy Patrick

Simonet Anaëlle

Implantation : Espace 2000

Reconnue et subventionnée par la Communauté française de Belgique depuis l'année 2002 et participe au Réseau des bibliothèques publiques du Brabant wallon, notamment Nivelles.

Pour conserver cette reconnaissance, nous avons introduit un dossier en mars 2014 auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles accompagné d'un plan quinquennal de développement de la lecture (PQD). En effet, un décret datant de 2009 et dont les arrêtés d'application ont été publiés en 2011 a revu complètement les missions et le financement des bibliothèques.

Une des conditions d'introduction de demande de financement est de présenter un plan quinquennal de développement de la lecture qui se résume en un programme d'actions d'une durée minimale de cinq ans dont les résultats visent tant la population que les acteurs associatifs et institutionnels. Chaque bibliothèque détermine la meilleure façon de rencontrer les besoins de lecture des habitants et des organismes situés sur son territoire.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le Centre de Lecture Publique est enfin subventionné et nous avons actualisé notre PQD. Nous avons conservé la priorité suivante : « renforcer le lien social et la citoyenneté par les pratiques culturelles » et avons modifié nos priorités, qui sont à présent : Encourager la participation des publics et travailler à l'image de la bibliothèque pour tendre vers un service de proximité aux yeux des non publics.

Pour chacun de ces objectifs, nous souhaitons développer une série d'actions en partenariat avec les acteurs sociaux et culturels du territoire. Nous pouvons citer entre autres, les animations du réseau « Caracol », des actions de promotion du patrimoine dans chaque village, un herbier fantasque avec les élèves de 6^{ème} primaire, la découverte de la culture d'un pays et beaucoup d'autres choses encore !

Pour assurer l'évaluation de ce plan, la bibliothèque pourra compter sur son « conseil de développement de la lecture » composé de professionnels de l'éducation, du secteur social et culturel mais aussi, de lecteurs qui fréquentent la bibliothèque.

Tableau des ressources disponibles : (Genappe et Bousval)

Nombre de volumes – Année civile 2020	Jeunesse	Adultes
Documentaires	2.201	10.244
Fiction	4.271	12.418
Bandes dessinées	5.164	2500
Documents imprimés exclus	267	1085
Total	11.903	26.247

Nous possédons 38.150 ouvrages (adultes + jeunesse)

Ces chiffres tiennent compte des acquisitions de livres durant l'année, mais aussi des retraits !

Ces chiffres sont ceux qui ont été communiqués pour notre rapport annuel 2020 à la Fédération Wallonie-Bruxelles

La presse quotidienne : La Dernière Heure – Vers l'Avenir-le Soir et la Capitale

Revue et magazines :

Pour les adultes : Atelier déco et créations - Déco idées –Dobbit (revue de bricolage) - Femmes d'Aujourd'hui - Géo – Jardin et Loisirs - Le Vif – Test Achat - Top santé– 01.Net

Pour les enfants : J'apprends à lire – Histoires pour les petits – Histoires vraies - Jeux vidéo magazine - Le monde des ados – Phosphore – Science & vie junior – Wakou - Wapiti

FREQUENTATION

	- de 18 ans	18 ans et +	TOTAL
Lecteurs inscrits en 2019	1.033	601	1.634
Lecteurs inscrits en 2020	918	481	1.399

Comme on peut le voir, nous avons malheureusement subi une baisse drastique de la fréquentation en raison de la crise sanitaire.

ACTIVITES

Prêts

47.045 prêts ont été réalisés en un an (contre 60.599 l'année dernière)

Espace multimédia (consultation Internet)

Nous avons conservé deux ordinateurs pour les lecteurs et du Wifi est disponible pour les lecteurs qui travaillent dans la bibliothèque.

Les animations

Histoire de l'Avent – du 1er au 24 décembre 2020

Comme l'année dernière, les lecteurs qui le souhaitaient ont pu recevoir chaque jour entre le 1^{er} et le 24 décembre, un chapitre d'une histoire inédite créée par les bibliothécaires.

Celle-ci avait plusieurs objectifs ;

- Encourager la lecture
- Créer du lien avec le lecteur
- Redécouvrir un plaisir d'enfance (calendrier de l'Avent)

Un doudou, un livre et au lit ! : décembre 2020

Etant donné que nous ne pouvions pas accueillir de public dans la bibliothèque, l'édition 2020 a été un peu adaptée.

En effet, en collaboration avec notre bibliothèque d'appui (bibliothèque centrale de Nivelles), nous avons pu proposer 10 sacs contenant le matériel nécessaire pour réaliser un bricolage « veilleur de nuit ». Chaque sac contenait du matériel pour réaliser deux petits hiboux en carton enfermés dans une boîte et dont le but est de protéger le sommeil du petit dormeur.

Nous avons distribué tous les sacs et avons également préparé des sacs de livres sur le thème de la nuit, du coucher, etc.

Cours informatique seniors

Nous poursuivons notre collaboration avec l'asbl Webseniors et proposons des sessions de cours qui durent trois heures sur des sujets précis tels que « *je découvre plusieurs applications de ma tablette/de mon smartphone, je gère ma boîte mails, j'organise le contenu de mon ordinateur, ...* »

Chaque session peut accueillir 10 personnes au maximum.

Les nuits d'encre : mars 2021

Nous avons proposé une édition « à distance » des nuits d'encre dont le thème était « aux lisières ». Trois itinéraires de promenades sensorielles étaient accessibles sur réservation.

Nous avons distribué 44 sacs.

Biblio and go

En moyenne, nous avons pu accueillir normalement nos lecteurs, mais lorsqu'un membre du personnel a été infecté par le coronavirus, nous n'avons pas eu d'autre choix que de nous tourner vers le biblio and go, le temps que « la tempête passe ».

L'été à la bibliothèque

Les années précédentes, nous préparions des sacs de livres sur des thématiques précises, mais vu que nous avons réalisé énormément de colis lors des « biblio and go », nous avons fait le choix de proposer un jeu via notre page Facebook.

Celui-ci se déroulait pendant 4 semaines et un lecteur par semaine pouvait remporter un petit sac de livre (en don).

Chaque semaine, nous fixions un thème et propositions quotidiennement une photo y faisant référence.

Nous avons donné de notre personne lors de ce jeu car nous nous sommes beaucoup déguisées ! (Les lecteurs ont pu nous découvrir en Freddie Mercury, Vincent Van Gogh, Amélie Nothomb, etc.)

Grainothèque : En collaboration avec le service environnement

Le principe est simple, vous apportez des graines pour alimenter le présentoir et vous pouvez en reprendre à votre tour.



Louis XI : le samedi 11 septembre 2021

Pour cette édition, nous avons fait une double proposition ;

- Une animation pour les enfants : une adaptation de deux contes du Roman de Renart
- Une animation pour adultes : « la cabane à mystères » où nous avons créé un jeu de tarot à des fins de bibliothérapie.

Notre tente n'a pas désempilé de la journée et nous avons passé un très bon moment !

Notre projet « Aux frontières de l'incroyable » : Conférence du 30 septembre 2021

Nous avons décidé de placer l'année 2020 sous le signe de l'étrange, du paranormal.

Ce sont huit boîtes aux lettres qui ont été placées dans les villages de l'entité, plus une à la bibliothèque. Le but, récolter des témoignages écrits sur tous les domaines de l'étrange. Nous avons également créé une adresse mail pour l'occasion : etrange@genappe.be

Afin de stimuler la production d'écrits, nous proposons des conférences avec des intervenants dans le domaine. En 2021, nous n'avons pu rencontrer qu'une intervenante, Emilie Schuer, astrologue.

La demande sur le sujet reste accrue et nous reconduisons ce projet en 2022.

De carnet en empreintes : La Russie : du 20 au 23 octobre 2021

Chaque année, nous proposons trois destinations à nos lecteurs et ce sont eux qui font un choix. Il y a deux ans, la Russie avait été sélectionnée et nous avons enfin pu proposer ce voyage.

Mercredi 20/10 : Spectacle Baba Yaga pour les enfants à partir de 3 ans. Nous sommes partis dans la forêt à la rencontre de la vilaine sorcière dont la maison est construite sur des pattes de poulet.

Judi 21/10 : Café Pouchkine. Cette soirée pour adultes était l'occasion de découvrir rapidement la littérature russe et plus précisément, Tolstoï, Dostoïevski et Pouchkine. Les participants ont également pu déguster des pelmenis, des varenikis, des brochettes shashliks et du bortsch. Enfin, nous leur avons servi un petit verre de Vodka.

Vendredi 22/10 : Murder Raspoutine pour les adultes. Une soirée d'enquête palpitante.

Samedi 23/10 : Ciné-concert Zvouki pour les enfants à partir de 4 ans. En collaboration avec les jeunes musicales, nous sommes partis à la rencontre du cinéma d'animation russe. La projection était accompagnée de musique réalisée en direct.

Portage à domicile

Nous poursuivons le portage de livres à domicile. Ce service est encore discret car il s'adresse à trois lecteurs, mais ceux qui en bénéficient sont ravis.

Les livres sont en prêt pour un mois et nous empruntons un véhicule communal pour les acheminer (tous le même jour).

Les animations de groupes

- Accueil de classes

Toujours en raison de la crise sanitaire, nous n'avons malheureusement pas pu accueillir d'élèves dans la bibliothèque durant l'année scolaire 2020-2021.

- Herbiier fantasque

Nous avons réalisé une visite à la réserve naturelle avec les écoles de Bousval (communale et Sainte Marie).

Malheureusement, nous n'avons pas pu poursuivre la collaboration.

Nous avons recommencé depuis le début avec de nouvelles classes en septembre 2021 (toujours les mêmes écoles) et avons cette fois, changé de destination pour la balade. Nous nous sommes tournées vers Ways et ses bois.

Nous avons hâte de voir comment le projet va évoluer avec ces nouvelles classes.

- L'Alpha

Pause du projet durant la crise.

- Valises d'albums pour les accueillantes conventionnées

Ces valises contiennent des albums, des livres de comptines, des marionnettes et des carnets de « correspondance ». Ce projet émane d'une demande pressante des accueillantes qui profitent depuis quelques années de séances de contes animées par Claire Goethals et financées par le budget « petit enfance » de la Ville de Genappe. Il ne leur manquait plus que les outils !

Chaque année, nous essayons d'ajouter une petite nouveauté dans les valises.

Livres en grands caractères

Depuis le début de l'année 2013, en collaboration avec la bibliothèque centrale de Nivelles, nous mettons à disposition de nos lecteurs, un fonds de livres en grands caractères.

Ce fonds gagne de plus en plus d'intérêts auprès de nos lecteurs.

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Chef de service
Redaelli Olivier

Lebrun Evelyne
Van Roy Audrey

TRAITEMENTS ET SALAIRES

Le service GRH prépare, calcule et transmet au Service Finances tous les mois le traitement de plus ou moins 160 agents auxquels viennent s'ajouter les indemnités des travailleurs ALE, des bénévoles et les participations au salaire des prestataires article 60 mis à disposition de la Ville.

La part du coût de la main-d'œuvre communale dans le budget global s'élève toutes charges comprises et subsides déduits à 26,85 %.

Annuellement le Service gère près de 200 travailleurs de statuts différents et particuliers (personnel définitif, contractuel, contractuel subventionné, étudiants, moniteurs...).

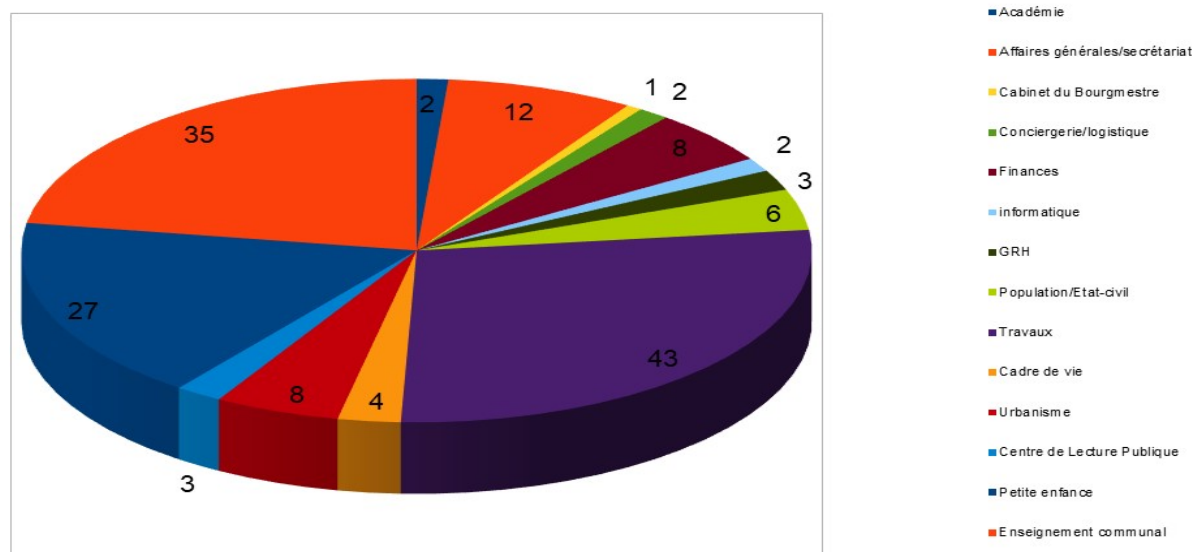
GESTION DU PERSONNEL – EVALUATIONS – RECRUTEMENTS – FORMATIONS

Le Service de la Gestion des Ressources Humaines gère tous les événements de la vie professionnelle du travailleur, et traite toutes les demandes générales et particulières soumises aux instances communales. D'autre part, le Service remplit toutes les obligations sociales et légales auprès de l'ONSS, du précompte professionnel...

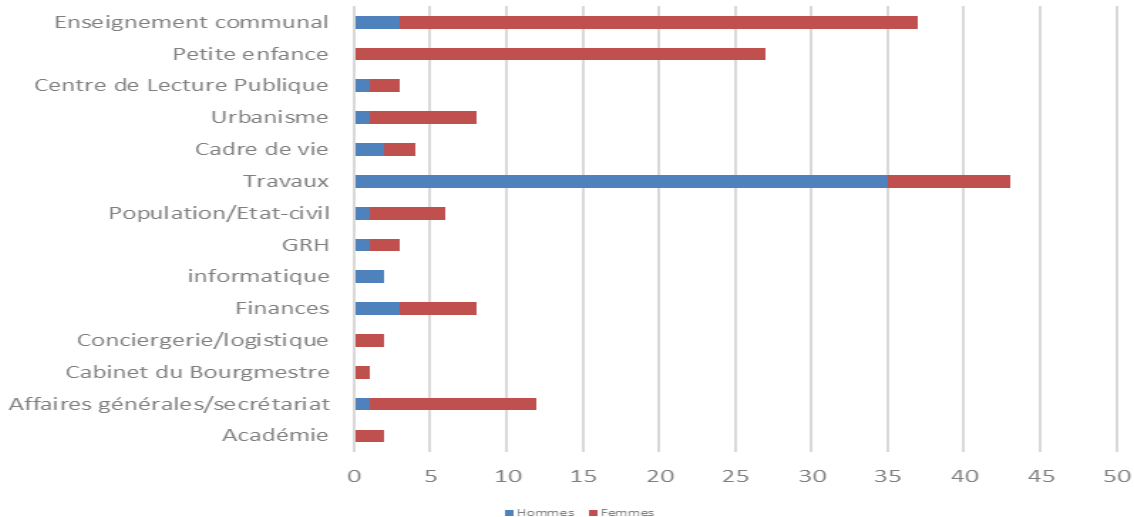
Pendant la période de référence, 825 dossiers ont été présentés au Collège Communal et 7 au Conseil Communal.

Les données clés principales sont :

Répartition des agents par service



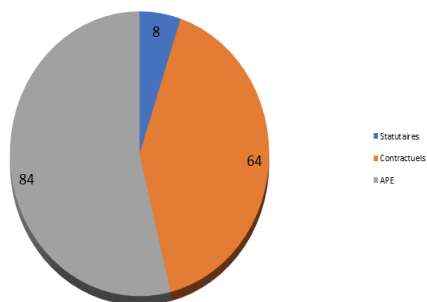
Répartition Hommes/femmes par service



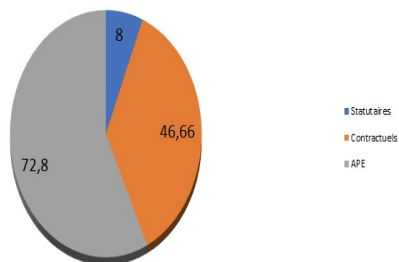
Services	Nombre de travailleurs	Hommes	Femmes
Académie	2	0	2
Affaires générales/secrétariat	12	1	11
Cabinet du Bourgmestre	1	0	1
Conciergerie/logistique	2	0	2
Finances	8	3	5
informatique	2	2	0
GRH	3	1	2
Population/Etat-civil	6	1	5
Travaux	43	35	8
Cadre de vie	4	2	2
Urbanisme	8	1	7
Centre de Lecture Publique	3	1	2
Petite enfance	27	0	27
Enseignement communal	35	3	34
TOTAL	156	50	108

Catégories	Nombre	Pourcent
Statutaires	8	5,13%
Contractuels	64	41,03%
APE	84	53,85%
Totaux	156	100,00%
	équivalent TP	Pourcent
Statutaires	8	6,28%
Contractuels	46,66	36,61%
APE	72,8	57,12%
Totaux	127,46	100,00%

Répartition du personnel par catégorie



Répartition des agents selon l'équivalent temps plein



Durant l'année écoulée, les dossiers suivants ont été gérés par le Service en question :

ENGAGEMENTS - RECRUTEMENTS

En ce qui concerne les recrutements, 103 candidatures ont été traitées : 82 personnes ont été convoquées et 21 refusées. 29 candidats ont participé à une épreuve écrite, 37 à une épreuve orale, 8 ouvriers ont présenté une épreuve pratique. Compte tenu de la crise sanitaire, le nombre de recrutements a diminué.

Ces recrutements ont concerné les services Affaires Générales (ATL), Cadre de Vie, Finances Population/Etat civil, Travaux, Urbanisme, les écoles et la petite enfance. Pas loin de 11 fonctions différentes ont été pourvues au terme de ces épreuves.

Dans le cadre des agents contractuels subventionnés (APE) – 29 engagements

Agent constatateur, surveillant de la zone bleue : 1 agent à 27 heures par semaine

Crèches : 2 puéricultrices à mi-temps, 2 accueillantes mi-temps et 2 accueillantes temps plein

Service Population/Etat civil : 1 agent temps plein

Service Urbanisme : 2 agents technico-administratifs temps plein, 1 Conseiller pour la rénovation urbaine, 1 employé administratif mi-temps

Service Affaires Générales /Secrétariat communal : 1 agent temps plein

Service administratif des travaux :et cadre de vie : 1 agent temps plein, 3 agents mi-temps

Ecoles communales de Genappe : 1 agent administratif mi-temps

Service Technique des Travaux : 1 agent technique « Bâtiments » à 4/5^{ème} temps

Service Travaux : Les désignations et recrutements suivants ont été effectués :

- un ouvrier manœuvre polyvalent pour l'équipe « Voiries/festivités » à temps plein
- un ouvrier manœuvre polyvalent pour le magasin à temps plein
- un ouvrier manœuvre polyvalent pour l'équipe « Espaces Verts » à temps plein
- un ouvrier qualifié pour l'entretien des espaces verts dans les cimetières à temps plein
- un ouvrier qualifié chauffeur permis C pour l'équipe « Cimetières/Propreté » à temps plein
- un ouvrier manœuvre polyvalent pour l'équipe « Cimetières/Propreté » à temps plein
- 2 ouvriers manœuvres saisonniers pour l'équipe « Espaces Verts » à temps plein
- un ouvrier qualifié polyvalent pour l'équipe « Espaces Verts » à temps plein
- un ouvrier saisonnier polyvalent pour l'équipe « Cimetières/Propreté » à temps plein.

Dans le cadre des agents contractuels – 9 agents

Service Travaux : 1 mécanicien temps plein

Service Finances : 2 agents à temps plein

Académie de Musique, de Danse et des Arts de la Parole : 1 employée administrative

Transition et Participation : 1 agent temps plein

Crèche « Petits Bateaux » : 1 Directrice mi-temps

Crèche « Les Arsouilles » : 1 directrice et 1 agent médico-social

Service Population : 1 agent temps plein

Accueil temps libre

Dans le cadre de l'accueil temps libre (ATL) et des surveillances de temps de midi, 29 surveillants des garderies d'enfants aux écoles communales de Genappe, ont été engagés pour une durée déterminée prenant cours le 1^{er} septembre 2020 et expirant à la fin de l'année scolaire, soit le 30 juin 2021 et du 1^{er}

septembre 2021 au 30 juin 2022, assumant ensemble hebdomadairement 492 heures 05 minutes de surveillance.

614 heures 05 minutes de remplacement de surveillances de garderie ont été nécessaires pour assumer l'accueil des enfants durant les temps de midi et les heures d'accueil du temps libre, vu les absences pour maladie et maladie de longue durée.

Au niveau du nettoyage des installations scolaires et autres, 14 agents ont effectué des prestations et le volume horaire hebdomadaire a été arrêté à 270 heures 05 minutes pour l'ensemble des bâtiments.

Les remplacements de nettoyeuses malades ont généré 587 heures 55 minutes de prestations.

On a également engagé 1 assistante maternelle APE à l'implantation de Ways, 1 assistante administrative APE à l'implantation de Houtain-Le-Val, 1 assistante maternelle APE à l'implantation de Vieux-Genappe, 1 assistante maternelle APE à l'implantation de Houtain-le-Val, 1 assistante maternelle APE à l'implantation de Loupoigne

Pour les plaines de vacances :

Désignation des coordinateurs

Les coordinateurs ont été désignés dans le cadre des agents mis à disposition de la Ville par une convention avec le CAPE.

Désignation des moniteurs

Pour animer les plaines de vacances 6 moniteurs ont été engagés pendant les vacances de printemps et 36 pendant les vacances d'été.

Désignation des surveillants de garderies et des techniciennes de surfaces

Pour le nettoyage des locaux occupés dans le cadre des plaines de vacances d'été, 4 prestataires ont été désignées pour assumer 283 heures 30 minutes de nettoyage.

En ce qui concerne les heures de garderies, 54 heures ont été prestées durant les plaines de vacances de printemps par trois surveillants. Pour les vacances d'été, les surveillances de garderies ont été assurées par le personnel de l'ISBW.

A la piscine communale :

Il n'y a pas eu d'ouverture de la piscine pendant la période de référence.

Au sein des MCAE

Désignations et remplacements des puéricultrices

Deux puéricultrices ont bénéficié d'une réduction de prestations d'un 1/5^{ème} temps dans le cadre d'un congé parental (remplacées par 4 agents à raison de 3 heures 48 minutes par jour), une dans le cadre de l'interruption de carrière (remplacée par 4 personnes), 2 sont en mi-temps médical.

En remplacement des puéricultrices absentes pour maladie, 2.099 heures 05 minutes ont été effectuées par les puéricultrices à temps partiel.

Désignation et remplacements des auxiliaires professionnelles

A la Crèche « Les Petits Bateaux » le nettoyage représente 25h30 par semaine.

A la Crèche « Les Mini-Pousses » 28 heures par semaine

A la Crèche « Les Arsouilles » : 15 heures par semaine

Les remplacements ont généré 285 heures 24 minutes de travail pour le nettoyage des 3 Crèches.

91 heures 10 minutes de remplacement ont été nécessaires dans le cas des 4 cuisinières des MCAE et crèches.

Désignation d'étudiants

Au Service Travaux :

2 étudiants ont été désignés pendant les vacances d'été pour effectuer des travaux au sein de l'équipe « bâtiments » pour les infrastructures sportives.

Dans le cadre de l'opération « été solidaire, je suis partenaire », la Ville de Genappe a engagé 16 étudiants, répartis en deux équipes : en juillet : propreté des espaces verts dans les cimetières et travaux d'entretien du mobilier urbain et en août : travaux divers chez les bénéficiaires du Service de l'Aide aux familles du CPAS. Ils ont consacré 1.120 heures à ces travaux.

Divers :

1 étudiante a été désignée pour aider les bénévoles à confectionner les colis pour les seniors à raison de 16 heures et 3 étudiants ont effectué des prestations pour assurer l'encadrement, les montages et démontages dans le cadre de l'opération « Place aux Artistes, Genappe en avant », pour un total de 110 heures 30 minutes.

A la piscine communale

Il n'y a pas eu d'ouverture de la piscine et donc pas d'engagements d'étudiants.

Désignation de stagiaires

12 stagiaires ont effectué ou du moins commencé leur stage dans la période considérée : 1 au Service Cadre de Vie « environnement », 1 au Service Cadre de Vie « Energie », 1 aux écoles communales de Genappe, section de Bousval, 1 à la MCAE « Les Petits Bateaux », 1 au Secrétariat communal/Affaires Générales, 1 au Service Urbanisme, 1 aux Services GRH/Finances, 1 dans l'équipe « Cimetières/Propreté » et 4 aux plaines de vacances.

Désignation des « articles 60 » mis à disposition par le CPAS

2 prestataires article 60 ont été mis à disposition de la Ville : 1 ouvrier manœuvre polyvalent pour l'équipe « Bâtiments » et 1 pour le nettoyage des bâtiments communaux.

Désignation de volontaires

L'école des devoirs a fonctionné durant l'année scolaire grâce à plusieurs volontaires consacrant en moyenne chacun 6 heures de leur temps par semaine.

La Ville a également engagé 3 agents bénévoles pour le Service travaux : 1 pour l'équipe « Cimetières/Propreté », 1 pour le nettoyage de tronçons du RAVEL et une étudiante pour le Service en général.

Désignation de surveillants habilités

Un agent a été désigné pour la sécurisation et la traversée des enfants de l'école Saint-Jean à Genappe.

Recrutements divers :

Pendant la période de référence, on a procédé à divers recrutements :

- Un coordinateur du Plan Pollec
- Un employé Service Population/Etat civil
- Des techniciennes de surfaces
- Un agent technique Voiries
- Des puéricultrices
- Une directrice de Crèches
- Un employé administratif pour le Service Urbanisme
- Un employé administratif pour le Service Affaires Générales
- Un employé administratif pour le Service Finances
- Un ouvrier manœuvre saisonnier pour l'équipe Espaces Verts
- Un ouvrier manœuvre saisonnier pour l'équipe Cimetière/Propreté.

Par ailleurs, le Service GRH a reçu 209 candidatures spontanées, ce qui a constitué une base de données permettant, dans certains cas, de trouver rapidement des prestataires pour assurer des remplacements, voire de surseoir à un emploi vacant.

LA GESTION DES CARRIERES

Evaluations :

70 dossiers d'évaluation ont été effectués pendant la période de référence :

Service Urbanisme : 1 conseiller en rénovation urbaine, 1 employé technico-administratif
Service Travaux : 1 ouvrier manœuvre Espaces Verts, 1 ouvrier qualifié pour l'entretien des espaces verts des cimetières, 1 ouvrier qualifié mécanicien, 1 ouvrier qualifié chauffeur permis C, 1 ouvrier manœuvre Voiries/Festivités, 1 agent technique maintien des bâtiments et suivi des impétrants 1 ouvrier manœuvre Cimetières/Propreté, 1 ouvrier qualifié Espaces Verts, 1 aide magasinier, 1 ouvrier qualifié électricien
Secrétariat/Affaires : 7 employées administratives, 1 chef de service, 1 coordinatrice extra-scolaire
Service Web : 1 informaticien
Service GRH : 1 employée administrative
Service participation et transition : 1 agent
Service Finances : 1 agent constatateur, 1 employé administratif,
Ecoles communales : 2 employées administratives, 24 surveillantes de garderies, 15 auxiliaires professionnelles
Crèches : 1 puéricultrice, 2 auxiliaires professionnelles

Evolution de carrière :

Service Travaux : 1 agent de D1 à D2,
Service Web : 1 agent de B1 à B2
Service GRH : 1 agent de D6 à B1
Service Affaires Générales : 1 agent de D1 à D2
Service Population ; 1 agent de D4 à D5

Interruption de carrière

8 demandes de réduction des prestations dans le cadre de l'interruption de carrière ont été traitées, Réduction d'1/5^{ème} temps : 2 ouvriers manoeuvres dans l'équipe Voiries/Festivités, 2 ouvriers chauffeurs, 1 à la Crèche « Les Mini-Pousses », 1 chef d'équipe « Voiries/Festivités », 1 agent technique « Bâtiments », 1 employée administrative Service Affaires Générales.

Réduction des prestations pour raisons médicales

Une prestataire au Service Urbanisme continue à exercer un horaire à prestations réduites (mi-temps) en raison de problèmes de santé, une à la Crèche « Les Mini-Pousses » (quart temps depuis le 1^{er} octobre 2019), une à mi-temps à la MCAE « Les Petits Bateaux », une à la Crèche « Les Arsouilles » et une au Cabinet du Bourgmestre, suite à un parcours de réintégration.

Un agent à titre définitif a été placé en disponibilité pour maladie suite à l'épuisement des congés auxquels il peut prétendre.

Congé parental

Il y a eu 2 demandes de congé parental dans le cadre d'un congé ordinaire à 1/5^{ème} temps à la Crèche « Les Mini-Pousses », 3 au Service Travaux et 1 demande temps plein pour 1 mois au Service Travaux.

Congé d'allaitement

Il n'y a pas eu de congé d'allaitement mais des demandes de pause d'allaitement pour un agent du Service Cadre de Vie (Environnement)

Congés de circonstance

14 demandes de congés de circonstances ont été introduites et accordées par le Collège Communal. Elles émanaient du personnel suivant :

Service Transition et participation : 1 agent (1 heure)

Service travaux : 1 agent (1 h), 1 agent (2 h), 1 agent (1 h), 1 agent (1 h), 1 agent (3 heures 36 minutes)

Ecoles communales de Genappe, section de Vieux-Genappe (1 j + 2 j, + 1 j, + 2 j, + 2 j)

Ecoles communales de Genappe, section de Houtain-Le-Val (2 j + 1 j + 1 j + 1 h 15)

Ecoles communales de Genappe, section de Baisy-Thy (2 j + 2 h 30)
Ecoles communales de Genappe, section de Loupoigne (1 h 20 + 40 minutes)
Ecoles communales de Genappe, section de Bousval (1 j + 3 heures 36 minutes)
Ecoles communales de Genappe, section de Ways (2 h 15 + 1 j)
Crèche « Les Mini-Pousses » : 1 agent (2 j + 2 j), 1 agent (2 j).

Toutes ces demandes ont été formulées par des travailleurs contractuels qui n'ont pas été rémunérés pour ces journées non prestées conformément à la législation en vigueur.

Dispenses de service dans le cadre de la pandémie du COVID-19 :

Des dispenses de service ont été accordées aux agents suivants qui ne peuvent effectuer de télétravail lors de la mise en quarantaine dans le cadre de la pandémie du COVID-19

Service Travaux : 10 ouvriers/manœuvres/Chefs d'équipe, 1 employé administratif
Ecoles communales de Genappe, section de Baisy-Thy : 2 auxiliaires professionnelles
Crèche les Mini-Pousses : 3 puéricultrices, 1 auxiliaire professionnelle
MCAE les Petits Bateaux : 8 puéricultrices, 1 auxiliaire professionnelle, 1 cuisinière

Dispenses de service pour vaccination dans le cadre de la pandémie du COVID-19 :

Des dispenses de service ont été accordées aux agents suivants pour se faire vacciner dans le cadre de la pandémie du COVID-19

Service Travaux : 1 employée administrative, 4 ouvriers ou Manœuvres, 1 chef d'équipe, 1 agent technique
Service GRH : 1 employée administrative
Secrétariat/Affaires Générales : 5 employés administratifs, 1 Chef de service,
Centre de Lecture Publique : 1 agent administratif
Service Transition et Participation : 1 agent
Ecoles Communales de Genappe, section de Ways : 1 surveillante de garderies
Ecoles communales de Genappe, section de Bousval : 1 auxiliaire professionnelle
Crèches : 1 puéricultrice, 1 Directrice, 1 assistante sociale.

Participation à un jury d'examen

Le Chef du Service GRH a participé à l'examen de recrutement pour un poste de gestionnaire des Ressources Humaines organisé par la Commune de Chaumont-Gistoux.

Activités syndicales

Le Comité de concertation / négociation syndicale s'est réuni à deux reprises pendant la période de référence, aux dates suivantes 15 janvier 2021 et 28 octobre 2021.

Décisions diverses

Horaire d'été

Comme chaque année depuis le début de la législature, le personnel administratif et ouvrier a bénéficié de l'horaire d'été du 19 juillet au 13 août 2021 inclus. Les prestations quotidiennes sont effectuées de 7 h 30 à 13 h 30 sans interruption.

FORMATIONS - REUNIONS D'INFORMATIONS

Les formations (continué, générale ou spécifique), les réunions d'informations et la participation aux groupes de travail constituent des facteurs essentiels du maintien des standards de qualité dans le service rendu au citoyen. Le nombre de demandes traitées dans ce domaine durant l'année est repris ci-après par service :

Service Population / Etat civil : 5 formations

- Analyse des actes étrangers
- Le registre national en pratique
- Formation de base (digitale)
- Procédure en matière de relation de complaisance
- Les rectifications d'acte d'état civil

MCAE : Conformément à la législation en vigueur le personnel des MCAE n'a pas suivi de formations vu la situation en matière de pandémie du Covid-19

Le Service Web : 1 formation

- Comment garantir la protection des données sensibles de votre personnel

Service de l'Urbanisme : 1 formation

- Utilisation des outils de contrôle de la PEB

Conseillère en aménagement du territoire : 2 formations

- Logement et CoDT : quelques clés
- Formation obligatoire pour les Conseillers en Aménagement du Territoire

Conseillère en rénovation urbaine : 1 formation

- La valorisation du patrimoine immobilier

Par ailleurs d'autres formations ont également eu lieu :

Service Finances-Recettes :

La Directrice Financière, a participé à 6 formations

- Le citoyen et l'administration face au juge et au médiateur institutionnel
- Principes de bonne gestion de trésorerie et de gestion active de la dette
- Les clôtures comptables-comptabilité acropole
- Le code de recouvrement amiable et forcé de A à Z
- Logiciel de comptabilité ACRCPT07
- Assemblée Générale des Directeurs Financiers

La Directrice Générale : 1 formation

- Assemblée Générale des Directeurs Généraux

Service Secrétariat communal et Affaires Générales : pas de formation

La responsable ATL a participé à 2 réunions dans le cadre de ses fonctions.

- Formation pour les nouveaux coordinateurs
- Formation pour la reconnaissance en qualité de coordinatrice ATL

Service GRH : 5 formations

- Coaching comment motiver son personnel
- Comment garantir la protection des données sensibles de votre personnel
- La fin du contrat de travail, les différentes étapes à mener
- Coaching comment mettre en place un télétravail structurel dans les pouvoirs locaux
- La réforme APE : quelles implications concrètes pour les communes et les SLSP

La Conseillère en prévention n'a participé à aucune réunion

Service Travaux : 9 formations

- Manager à distance et accompagner vos collaborateurs
- Renouvellement du CAP pour chauffeur : arrimage des charges
- Formation phytolice :
 - Formation phytolice : les plantes invasives : que peut-on faire
 - Formation phytolice ; la gestion différenciée et les alternatives aux pesticides
- La consigne des cannettes
- Reconnaissance des maladies et ravageurs, lutte biologique
- Les haies libres
- Prairies fleuries : comment les mettre en place et les faire durer

La Cellule cadre de vie :

Le Conseiller en énergie : aucune formation

La Conseillère en environnement : aucune formation

Cabinet du Bourgmestre : Les responsables du Cabinet du Bourgmestre ont participé à 1 réunion

- Créer facilement des vidéos pour le Web avec un smartphone

Gestionnaire de la Transition et de la Participation : L'intéressé a participé à 2 réunions

- L'évaluation de votre PST

- Green Deal et économie circulaire en Wallonie

Plan de cohésion sociale : 1 formation

- Créer facilement des vidéos pour le Web avec un smartphone

Bibliothèques :

Les membres du Centre de Lecture Publique ont suivi 1 formation

- Créer facilement des vidéos pour le Web avec un smartphone

Accueillantes à domicile :

Néant

Ecoles :

Les surveillantes de garderies ont participé à 1 réunion :

- Maîtriser son corps et sa voix

FINS DE CARRIERES

Démissions pour cause de prise de pension de retraite : 1 auxiliaire professionnelle aux écoles communales de Genappe, section de Bousval et 1 à Baisy-Thy ont été admises à la pension de retraite.

Démissions : 2 employées administratives au Service Affaires Générales, 1 agent technico administratif au Service Urbanisme, 1 auxiliaire professionnelle à la Crèche « les Mini-Pousses », 1 Directrice à la MCAE « Les Petits Bateaux »

Fin de contrat de remplacement : une auxiliaire professionnelle au Service administratif des travaux, suite à la reprise de la titulaire, une employée administrative au Service Population/Etat civil

Fin de contrat CDD : 1 agent au Service Finances, 1 ouvrière apprenante de l'équipe Espaces Verts (commun accord), 1 ouvrier saisonnier Cimetières/Propreté, 1 ouvrier saisonnier Espaces Verts, 1 auxiliaire professionnelle écoles communales de Genappe, section de Vieux-Genappe (commun accord), 1 auxiliaire professionnelle à la MCAE « Les Petits Bateaux » (commun accord), 1 autre auxiliaire professionnelle à la MCAE « Les Petits Bateaux ».

Licenciements : une puéricultrice à la Crèche « Les Mini-Pousses » suite à un remplacement maximal de 2 ans.

PERSONNE DE CONFIANCE

La Ville de Genappe ne dispose plus actuellement, dans le cadre de la loi relative à la prévention et à la prise en charge des faits de violence et de harcèlement moral ou sexuel sur les lieux du travail, d'une personne de confiance.

Le rôle de la personne de confiance (défini par la loi) est principalement de dispenser des conseils, accorder l'accueil, l'aide et l'appui aux personnes qui se sentent victimes d'actes de violence ou de harcèlement moral ou sexuel.

PREVENTION SECURITE BIEN-ETRE

La Ville de Genappe dispose, conformément à la législation en vigueur, d'une conseillère en prévention « sécurité du travail » en la personne de Julie Branders. Cette dernière a suivi la formation de Base/niveau 3.

Le rôle de cette dernière est, comme son nom l'indique, de conseiller l'employeur (la Ville de Genappe), et les travailleurs en matière de sécurité au travail.

Ceci implique que le conseiller en prévention est à la disposition de tous les membres du personnel, de la ligne hiérarchique et du Collège Communal pour tous les aspects liés à la prévention et la protection au travail.

Au cours de la période de référence, différentes missions ont pu être accomplies par le SIPP.

Ses missions sont définies comme suit :

- Visites régulières des lieux de travail (notamment avec le conseiller en prévention médecin du travail, le service de médecine scolaire, les pompiers, ...)
- Rapports réguliers au Collège Communal
- Tenue et établissement des documents officiels, notamment le rapport annuel du service interne pour la prévention et la protection au travail
- Participation aux réunions du Comité de Concertation Syndicale
- ...

FINANCES ET RECETTES

Chef de service

Carine Hanne, Directrice financière

Notarianni Thierry

Pocket Viviane

Weber Didier

Wuilmart Valérie

Dépenses et recettes 2020

Nombre d'engagements 2020 des dépenses : 12.164

Nombre de droits constatés 2020 des recettes : 12.129

Nombre de bons de commande 2020 : 1.980

Nombre de factures dépenses 2020 : 6.195

Nombre de mandats de paiement 2020 : 5.621

SUBSIDES, COTISATIONS ET FINANCEMENTS

Subsides, accordés par la Ville

Législation :

Les subsides aux associations suivantes ont été inscrits au budget 2021.

Les demandes et justificatifs de subsides sont contrôlés et le suivi en est fait conformément à la législation en vigueur.

Groupes de travail

GTIBW

Fédération des Directeurs Généraux

Fédération des Directeurs Financiers

Infrastructure

Pays des 4 Bras

Tourisme, commerce et énergie

Syndicat d'Initiative et de Tourisme de Genappe

Maison du Tourisme

Apec

Cross de Bousval

Enseignement

ISBW

Classes et Vacances pédagogiques

Jeunesse

Unité Scoute des 4 Vents

Unité Scoute du Lothier

Unité Saint Barthélemy

Unité Guide de Loupoigne

Maison des Jeunes

Culture et loisirs

Chœurs, Joie et Amitié

Chorale Saint Géry

Les Amis de Bousval

Renouveau Musical de Genappe

Cercle d'Histoire et d'Archéologie du Pays de Genappe

Confrérie du Pays du Lothier
Les Ateliers du Léz'arts
Musique à Glabais
Les Amis du lundi
El Fine Equipe
Ténébreuses de la Cité du Lothier
Théâtre à l'école
Ecole de Tambour
Genap'Rock
Les Pas Pierdus
Les Sinsis d'Bousvau
TV COM
Centre Culturel du Brabant wallon
Centre Culturel – contrat programme

Fêtes et manifestations

Les Amis réunis de la Dyle et leurs dames
Les paysannes et gilles du Lothier
Comité de la Ducasse Saint Barthélemy
Comité des Fêtes de Genappe
La Baisythoise (Comité Saint Hubert)
Comité des fêtes de Ways
Jeux intervillages
Comité des fêtes de Houtain-le-Val
FNC Genappe, Baisy-Thy
FNC Bousval
Les Houtinois (kermesse)
Les Chapeliers et Chapellières du Lothier

Sport

Union Sportive Bousvalienne
Tang Soo Do
Basket Club de Genappe
Cercle de Topographie Souterraine
Bousval Pelote
Genappe-Baisy Pelote
Club Genappois Sagatokioki
C.T.T. Fonteny (tennis de table)
Basket Club Genappe Lothier
Commission des sports
Cross de Bousval

Bibliothèques

Bibliothèque Publique de Glabais

Culture et actions laïques

Maison Galilée

Personnes âgées

Amicale des Pensionnés de Glabais
Amicale Chrétienne de Genappe

Plan de Cohésion sociale

Coup de Pouce
Domus
Maison des Jeunes
Relais pour la vie

Actions sociales

Soins et santé à Genappe asbl
CPAS de Genappe
Ateliers du Léz'arts
Centre culturel

Aides familiales

Présence et Action culturelles

Aide Enfants-Familles asbl
Conférence Saint Vincent de Paul

Médecine sociale et préventive
Comité Télévie Genappe
Maison médicale de Genappe

Animaux

Association de fait Bol-Bourgeois
Société royale protectrice des animaux

L'Arche
Environnement Dyle

Déchets

Aer Aqua Terra

Urbanisme

Fédération des Architectes

Les **cotisations** suivantes ont été inscrites au budget 2021 :

Union des Villes et Communes de Wallonie
Territoire de Mémoire
Conseil de l'Enseignement communal et provincial
Associations communales (Enseignement, sport, volontariat)
IOSBW

La **dotation communale à la Zone de Police « Nivelles-Genappe »** a été payée pour 1.538.887 € pour l'exercice 2020.

La **dotation communale au C.P.A.S. de Genappe** a été payée pour 1.515.100 € pour l'exercice 2020.

La **dotation communale à la Zone de Secours** a été payée pour 614.593,04 € pour l'exercice 2020.

TAXES ET REDEVANCES

Impositions Communales

Les taxes ou redevances suivantes ont été appliquées pour l'exercice 2021 :

IMPOSITIONS		
TAXES		MONTANTS
Force motrice	< ou = à 1000 kw	12,39
	> à 1000 kw	17,35
Secondes résidences	Maison	640
	Camping	220
	Kot	110
IPP		7,5%
Centime additionnel		2200
Immondices	1 personne	55
	2 personnes	85
	3 personnes et plus ; profession	95
Sacs poubelle	Rouleau de 10 sacs de 60 litres	15
	Rouleau de 20 sacs de 30 litres	17
	Rouleau de 10 sacs organiques de 25 litres	5
Conteneurs enterrés	Ouverture tiroir de 60 L OM	1.5
	Ouverture tiroir de 30 L OM	0.85
	Ouverture tiroir de 15 L FFOM	0.50
Photocopies	A4 noir	30 cents
	A3 noir	50 cents

	A0 noir	5
	A1 noir	3
	A2 noir	2
	A4 couleurs	1
	A3 couleurs	2
	A0 couleurs	20
	A1 couleurs	13
	A2 couleurs	10
Traitement dossiers d'urbanisme	Suppressions espaces verts	25
	Permis d'urbanisme, urbanisation,	180
	Abattage d'arbres, haies	25
	Certificats d'urbanisme n° 2	180
	Supplément pour avis	50
Formalités d'enquête d'urbanisme	Par procédure	150
	Par annonce	50
Renseignements d'urbanisme-certif n° 1	Par demande	150 + frais d'envoi
Permis d'urbanisation	Par lot à bâtir	180
Permis d'environnement	Classe 1	990
	Classe 2	110
	Permis unique classe 1	4000
	Permis unique classe 2	180
	Déclaration classe 3 – commerce	25
	Permis intégré classe 1	4000
	Permis intégré classe 2	2000
	Permis intégré pu et commercial	350
	Permis implantation commerciale	180
Construction golfs	A l'hectare	25
Implantation construction	Décompte de frais réels	
Inhumations	Hors Genappe	100
Exhumations de confort et rassemblement de restes mortels		300
Cimetières	Terrain – Genappe	400
	Terrain – hors Genappe	2500
	Terrain – anciens de Genappe	800
	Caveau 1 cercueil	1100
	Caveau 1 cercueil hors normes	1500
	Caveau 2 cercueils	1500
	Caveau 2 cercueils hors normes	1750
	Caveau 3 cercueils	1750
	Caveau réemploi	300
	Terrain urne- Genappe	280
	Terrain urne - hors Genappe	1250
	Terrain urne–anciens de Genappe	600
	Petit caveau pour 2 urnes	400
	Renouvellement 15 ans terre, caveau ou columbarium	250
	Signes de sépulture de réemploi	100
	Pierre tombale de réemploi	200
	Ouverture et fermeture de caveau par devant sans bouger pierre	150
	Ouverture et fermeture de caveau par-dessus	100
	Ouverture et fermeture caverne	100
	Ouverture de pleine terre pour cercueil	150
	Ouverture de pleine terre pour urne sans bouger pierre	100
	Ouverture columbarium	25
	Plaquette	25
	Stèle	25

	Pose de scellés	50
Dépôts de mitraille	Le m ²	9,4
Versages sauvages	Dépôt mineur	100
	Dépôt plus important	500
	Dépôt énorme	s/base d'un décpte
Tanks	Par m ³	0.40
Bar	Par établissement	5000
Zone bleue	Par jour	20
Immeubles inoccupés	Par mètre ct de façade – 1 ^{ère} taxe	75
	Par mètre ct de façade – 2 ^{ème} taxe	150
	Par mètre ct de façade – 3 ^{ème} taxe et suivantes	240
Parcelles non bâties	Par parcelle	75
Construction	Bâtiments agricoles	0.25 le m ³
	Autres constructions	0.50 le m ³
Cirques	Par jour	50
Panneaux publicitaires	Par dm ²	0.75
Containers & chantiers	Par m ² et par jour	1
Raccordement aux égouts	Par raccordement	125
Garderies	Matin et soir - 1 ^{er} enfant gardé	1
	Matin et soir - 2 ^{ème} et suivants	0.5
	Mercredi – 1 ^{er} enfant gardé	2
	Mercredi – 2 ^{ème} et suivants	1
	Mercredi après 17 H	1
Transport vers piscine	Par aller-retour et par enfant	1
Piscine communale	Par enfant	1
	Par adulte et visiteur	1.50
Salubrité	Par ménage ou profession	30
Affichage	Par affiche et pour 8 jours	4
Encarts	Pour 10 parutions	700
	Pour 1 parution	100
Guichets bancaires	Par poste	430
Golf	Par terrain	9000
Toutes boîtes	jusqu'à 10 grammes inclus	0,0111
	de 10 à 40 grammes inclus	0,0297
	de 40 à 225 grammes inclus	0,0446
	plus de 225 grammes	0,08
	presse régionale gratuite	0,006
Marchés	Emplacement par jour, le mètre ²	0.25
	Electricité par jour ou par abonnement	2,5 € par jour
	Emplacement par abonnement le mètre ²	0,20 € par jour
Mariage	De 16 à 18 heures	150
	Le samedi, de 13 à 17 heures	150
Changement de prénoms	Par changement	490
	Par changement, pour transgenres	49
Documents administratifs	Légalisation affaires étrangères	25
	Légalisation de signatures, copies, ...	2
	Permis et autorisations urbanistiques	3
	Etrangers – prise en charge	15
	Etrangers – arrivée	10
	Etrangers – prorogation	10
	Etrangers – annexes 19	20
	Etrangers – modèle A	20
	Etrangers – modèle A prorogation	5
Etrangers – annexe 35	20	

	Etrangers – annexe 35 prorogation	5
	Permis de conduire	10 + coût fabrication
	Passeports	19 + chancellerie + fabrication
	Changement d'adresse dans Genappe	5
	Abattage d'animaux	15
	Cohabitation légale	10
	Mariage – accusé réception	25
	Mariage – livret ou duplicata	25
	Décès dans Genappe	25
	Déclaration nationalité belge	25
	Transcription acte étranger	25
	Demandes au SPF	10
	Recherche archives population	25
	Copie acte état civil pour généalogie	10
Cartes d'identité	Ci belges	25
	Ci enfants belges	10
	Documents étrangers	25
	Documents étrangers biométriques	25
	Certificat enfant non belge	2
	Urgence CI Bruxelles adulte	140
	Urgence CI Bruxelles enfant	125
	Urgence CI Genappe adulte	110
	Urgence CI Genappe enfant	95
	Urgence CI Genappe étranger	110
Codes Pin & Puk	La délivrance	5
Abris vélos	Par emplacement pour 6 mois	25

Recouvrements Contentieux

Le recouvrement des taxes impayées se fait par un titre exécutoire fourni par l'enrôlement de l'impôt. Le Directeur financier peut donc recourir à l'exécution forcée en passant directement par un huissier et cela sans décision de justice. Dans la période reprise par le présent rapport, 403 contraintes ont été délivrées par la Directrice financière.

Réclamations traitées et décisions prises par le Collège Communal :

Taxe sur les immondices : 65 mises en irrécouvrable
Taxe sur la salubrité : 68 mises en irrécouvrable
Taxe sur les zones bleues : 15 mises en irrécouvrable
Taxe sur la distribution d'écrits publicitaires du type « toutes boîtes » : 8 mises en irrécouvrable
Taxe sur les parcelles non bâties : 3 mises en irrécouvrable
Taxe sur les panneaux publicitaires : 1 mise en irrécouvrable

TUTELLE SUR LES FABRIQUES D'EGLISE

La tutelle a été exercée par le Conseil communal pour les fabriques suivantes :

Fabrique d'église Saint-Jean, paroisse de Genappe
Fabrique d'église Saint-Géry, paroisse de Vieux-Genappe
Fabrique d'église Saint-Pierre, paroisse de Glabais
Fabrique d'église Saint-Martin et Saint-Jacques, paroisse de Houtain-le-Val
Fabrique d'église Saint-Jean-Baptiste, paroisse de Loupoigne
Fabrique d'église Saint-Hubert, paroisse de Baisy-Thy
Fabrique d'église Saint-Martin, paroisse de Ways
Fabrique d'église Saint-Barthélémy, paroisse de Bousval
Fabrique d'église anglicane « All Saint's, Waterloo », paroisse établie sur les communes de Braine-l'Alleud, Genappe, La Hulpe, Lasne et Waterloo.

RECETTE ET CONTENTIEUX

Recouvrement des taxes et créances non fiscales, rappels, suivi huissier, contentieux.
Vérification et suivi des demandes notariales relatives aux dettes fiscales et autres des redevables.
Perception de cautions pour prêt de matériel
Zone bleue : traitement des constatations, rappels, perceptions et contentieux
Sanctions administratives : rappels et perceptions
Recouvrement factures scolaires et de petite enfance
Facturation des frais scolaires
Facturation petite enfance
Attestations fiscales relatives aux frais de garde.
Cautions et provisions petite enfance.

INFORMATIQUE

Informaticiens
Frédéric BALON
Benjamin VANNYVEL

LES PROJETS RÉALISÉS CETTE ANNÉE

Maintenance des serveurs

Maintenance du parc de serveurs de l'Administration Communale et du CPAS.

Maintenance journalière du parc informatique

Veiller au bon fonctionnement du réseau des ordinateurs, imprimantes, écrans, scanners, photocopieurs... tant au niveau de l'administration communale que les écoles et autres institutions liées à la Ville de Genappe.

De manière générale, il faut assurer la continuité du service au public en cas de problème.

Maintenance et mise à jour du site internet de Genappe

Maintenance et mise à jour du CMS Plone, formation du personnel pour l'enrichir.

Mise en place d'une plate-forme de télé-services afin que le citoyen puisse commander des documents à distance. Des rendez-vous peuvent également être pris en ligne par le citoyen.

Mise-à-jour de différents serveurs et services

Plusieurs serveurs ont été virtualisés afin de garantir plus de stabilité, de faciliter la maintenance et de permettre une économie d'énergie.

Remplacement du SAN et amélioration du système de backup.

L'évolution de la connexion internet et l'interconnexion des différents bâtiments à l'aide de fibre optique est en place.

Mise en place d'outils de télétravail suite aux mesures sanitaires prises dans le cadre de la pandémie de la COVID-19.

Mise en place du scan du courrier entrant afin de permettre aux agents en télétravail d'y avoir accès et de supprimer les multiples copies.

Le programme de courrier entrant actuel sera bientôt remplacé par un plus performant permettant un meilleur suivi des courriers.

Adaptation et configuration de salles avec des outils permettant la tenue de réunions en téléconférence.

Diffusion des Conseils Communaux en live sur la page Facebook de la Ville.

L'école communale de Bousval a été intégrée au système de téléphonie IP de l'administration. Si le test est concluant, ce système sera étendu à tous les établissements extérieurs.

POPULATION - ETAT CIVIL - ETRANGERS

Chef de service

Vermeiren France (absente pour cause de maladie depuis fin mars 2021)

Anthoons Manon

Devillé Johan

Jaumotte Vincent

Lemercier Elodie (chef de service faisant fonction depuis le 26 octobre 2021)

Szymutko Anny (absente pour cause de maladie depuis mai 2017)

Vandenhoute Christelle (absente pour maladie depuis décembre 2020)

Wyseur Sylvie

POPULATION

15.626 habitants au 1^{er} janvier 2021.

MOUVEMENTS DE LA POPULATION du 1er novembre 2020 au 31 octobre 2021

- 1008 personnes ont quitté la commune.
- 126 habitants de Genappe sont décédés.
- 1086 personnes sont arrivées à Genappe.
- 150 enfants sont nés pendant cette période.
- 297 personnes ont changé de domicile au sein de la commune.
- 86 personnes ont été rayées pour l'Etranger.
- 35 personnes ont été radiées d'office.

DELIVRANCE DES CARTES D'IDENTITE

- 801 cartes d'identité électroniques pour Belges.
- 328 cartes d'identité électroniques pour étrangers.
- 18 certificats d'identité pour enfants de moins de 12 ans et de nationalité étrangère.
- 590 cartes d'identité électroniques pour enfants de moins de 12 ans et de nationalité belge.
- 486 demandes de nouveaux codes PIN et PUK.

PASSEPORTS

- 373 passeports dont 356 en procédure normale, 12 en procédure d'urgence et 5 pour réfugiés.

PERMIS DE CONDUIRE

- 543 permis de conduire.
- 214 permis de conduire provisoires.
- 19 permis de conduire internationaux.

DEMANDES DE PENSION

- 0 demande de pension.

VACCINATION OBLIGATOIRE

Le service Population récolte les certificats de vaccination antipoliomyélitique des enfants âgés de plus de 18 mois et transmet les informations au SPF Santé Publique à Bruxelles.

DONS D'ORGANES

- 0 déclaration de don d'organes.

DECLARATIONS D'ABATTAGE (moutons, porcs, ...)

Abattage de moutons : 14 déclarations.

Abattage de porcs : 2 déclarations.

ETAT CIVIL

CENTENAIRES

2 personnes de 100 ans ont reçu à leur domicile un message de félicitations de la Ville et du Palais royal ainsi que des fleurs.

NAISSANCES

150 enfants (81 garçons et 69 filles) sont nés dans les maternités d'autres communes.
5 enfants (3 garçons et 2 filles) sont nés sur le territoire de Genappe.

RECEPTION NOUVEAU-NES

Quatre fois par an, la Ville de Genappe organise une réception des nouveau-nés au cours de laquelle une peluche est offerte ; une photographie est présente pour immortaliser l'instant et la photo de famille est envoyée par la suite aux parents. Suite à la crise sanitaire, les réceptions n'ont pas pu avoir lieu. Les parents ont été invités à venir récupérer le cadeau de naissance à la commune.

RECONNAISSANCES, ADOPTIONS, CHANGEMENTS DE PRENOM, CHANGEMENTS DE SEXE

Actes intégrés dans la BAEC (Banque de données des actes de l'état civil) :

60 actes de reconnaissance prénatale.

5 actes de reconnaissance postnatale.

5 actes de naissance.

21 transcriptions d'acte de naissance.

0 acte d'adoption.

0 acte de changement de prénom.

0 acte de changement de sexe.

Actes migrés dans la BAEC : 76

DECES - CIMETIERES

126 habitants de Genappe sont décédés, 57 ont fait le choix de l'incinération.

56 actes de décès ont été intégrés dans la BAEC.

Un total de 117 inhumations, dispersions ou mises en columbarium ont été répertoriées dans nos cimetières communaux.

COHABITATION LEGALE

60 déclarations de cohabitation légale.

19 déclarations de cessation de cohabitation légale.

MARIAGES – DIVORCES

53 mariages ont été célébrés dans la commune.

12 jugements de divorce ont été intégrés dans la BAEC.

JUBILAIRES

Cette année, 38 couples fêtaient leurs noces d'Or, 10 leurs noces de Diamant et 3 leurs noces de Brillant et 2 leurs noces de platine.

NATIONALITE

18 habitants de la commune ont obtenu la nationalité belge.

19 habitants de la commune ont demandé des renseignements pour obtenir la nationalité belge.

DECLARATIONS ANTICIPEES RELATIVES A L'EUTHANASIE

21 personnes ont effectué une déclaration qui a été enregistrée au SPF Santé publique.

ETRANGERS

161 personnes de nationalité étrangère ont demandé leur inscription à Genappe entre le 01/11/2020 et le 31/10/2021.

Au total, 1044 personnes de nationalité étrangère sont inscrites dans nos registres de population, des étrangers et d'attente :

NATIONALITE	TOTAL	NATIONALITE	TOTAL	NATIONALITE	TOTAL
Allemagne (Rép.féd.)	24	Serbie	1	Tunisie	10
Autriche	2	Union d. Rép. Soc. Soviét.	1	Canada	4
Bulgarie	5	Sri Lanka	1	Etats-Unis d'Amérique	4

Danemark	3	Inde	1	Cuba	1
Espagne	56	Indonésie	1	Mexique	1
Finlande	1	Japon	3	Bolivie	1
France	292	Cambodge	1	Brésil	16
Royaume-Uni	24	Chine	6	Chili	2
Luxembourg (Grand-Duché)	5	Thaïlande	2	Colombie	2
Grèce	6	Arménie	2	Equateur	1
Hongrie (Rép.)	11	Iran (République Islamique d')	1	Venezuela	1
Pologne (Rép.)	39	Pakistan	2	Réfugié	1
Portugal	109	Syrie (République Arabe)	5	d'origine hongroise	1
Roumanie	99	Turquie	2	d'origine ukrainienne	4
Suède	1	Burundi	1	d'origine irakienne	5
Suisse	2	Cameroun	4	d'origine palestinienne	5
Italie	127	Congo (Rép. dém.)	9	d'origine syrienne	8
Pays-Bas	24	Côte d'Ivoire	1	d'origine turque	5
Estonie	1	Bénin	2	d'origine burundaise	7
République Tchèque	1	Guinée	1	d'origine soudanaise	1
Ukraine	16	Sénégal	2	d'origine camerounaise	1
Moldavie (Rép.)	3	Togo	2	Apatride	1
Fédération de Russie	3	Maroc	38	d'origine palestinienne	2
Macédoine (Ex-République yougoslave de)	2	Soudan	1	Indéterminé	14

URBANISME, AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU PATRIMOINE

Chef de service
Delhayé Isabelle

Dropsy Marie-Claire
Vermeiren Isabelle
Dehombreux Céline
Bongiovanni Adriano (jusqu'au 23/05/2021)
De Donder Morgane
Leemans Melanie
Schiettecatte Yvon
Molders Marie (depuis le 14/06/2021)
Flemal Elise (depuis le 26/07/2021)

PERMIS DE LOTIR – D'URBANISME – D'ABATTAGE D'ARBRES – D'ENVIRONNEMENT**Bâtisses, tous permis confondus**

Demandes introduites : 203
Permis délivrés : 105
Permis refusés : 5
En cours : 83
Irrecevables/Abandons : 11

Dossiers d'abattage d'arbres :

Demandes Introduites : 35
Délivrés : 27

Lotissements (modifications y comprises)

Demandes introduites : 3
Permis délivré : 0

Avant-projets :

Demandes : 69

Permis uniques

Demandes introduites : 9
Permis délivré : 0
Permis refusé : 0
En cours : 2
RIP hors commune : 7

Permis d'environnement

Introduits : 6
Délivrés : 1
En cours : 5

Déclarations environnementales

Introduites : 162
Recevables : 157
Irrecevables : 3
En cours : 2

Permis de location

Introduit : 0
Délivré : 0

Insalubrités

Dossiers : 9

Certificats d'urbanisme

Certificats d'urbanisme n° 1
Demandes introduites : 9
Certificats délivrés : 9

Certificats d'urbanisme n° 2

Demandes introduites : 3
Certificats délivrés : 1
Certificats refusés : 1 (+ 1 demande retirée)
En cours : 0

Divisions de biens

Demandes : 22

Raccordements à l'égout

Demandes introduites : 27

Implantations commerciales

Demande : 1

Permis intégrés

Demandes : 4

Hébergements touristiques

Demandes : 0

Renseignements d'urbanisme

Demandes : 485

Infractions

Avertissements préalables : 7
Procès-verbaux dressés : 2

Annonces de projet : 51**Enquêtes publiques : 29**

Avis du Conseil Communal :

QUESTIONS DE VOIRIE

Dans le cadre d'une demande de division de bien, le Conseil communal du 29 janvier 2021 a autorisé la modification de la voirie communale, rue Pont Spilet, devant les parcelles cadastrées Division 3, section C, 97K4, 97M4, 97R4 et 97N4 visant à réaliser un trottoir d'1 mètre à 1 mètre 50 de largeur conformément au plan dressé par le bureau des géomètres-experts ABC²4D daté du 5 novembre 2020.

Le Conseil Communal du 30 mars 2021 a autorisé la modification du tracé du sentier n°36 traversant les parcelles de Monsieur Xavier Vanpoucke cadastrées Division 4, section D, 338 A; 335 B; 343.

Le Conseil Communal du 27 avril 2021 a autorisé la suppression du sentier n°31, la suppression partielle du chemin n°7 et la création d'une nouvelle voirie conformément au plan dressé par le bureau des géomètres Ledoux daté du 15 avril 2021.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Rénovation urbaine

Le Conseil Communal du 1er juin 2021 a approuvé le périmètre et le projet de rénovation urbaine dans sa globalité et a considéré le dossier complet de rénovation urbaine.

Il a été envoyé en septembre 2021 à la Région pour approbation.

Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité

Le Conseil communal du 27.10.2020 a pris acte de la vacance de deux mandats au sein de la Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité de Genappe, suite à la démission de Monsieur Jérôme Leclercq et au décès de Monsieur Christian Laperche.

Il a procédé à la désignation de Monsieur Charles Daubersy en tant que membre effectif en remplacement de Monsieur Christian Laperche, à la désignation de Madame Aline De Groode en tant que membre effectif représentant le groupe majoritaire au sein du quart communal, en remplacement de Monsieur Jérôme Leclercq. Madame Axelle Vanderlinck devient seule suppléante de Madame Aline De Groode.

PATRIMOINE

Le Conseil Communal du 27 avril 2021 a approuvé le projet d'acte authentique d'acquisition pour la parcelle cadastrée Section C n°1 E sur Loupoigne jouxtant l'étang du Parc de la Dyle au prix maximum de 15.000 euros.

Le Conseil Communal du 22 juin 2021 a approuvé le projet d'acte authentique d'aliénation pour une emprise en sous-sol sise à Bousval cadastrée section B n°144/02a à l'IBW.

L'ADMINISTRATION COMMUNALE 2021

TRAVAUX PUBLICS

Chef de Service
Georgery Philippe

Staff études – technique :

Delferrière Nathalie
Di Vincenzo Alexandre

Branders Julie

Service administratif :

Barany Coralie
Gilbert Pascal
Borremans Caroline
Hendrickx Sophie

Economat :

Peeters Sylvie
Budak Sukran

Contremaître :

Exelmans Terry

Chefs d'équipe :

Lheureux Philippe
Teixeira Antonio
Muset Nicolas
Vandevelde Philippe

Ouvriers :

Aanan Souleymane, Aziz Mourad, Azzuyi Karim, Bonnet Dimitri, Bryssens Michel, Cauchie Christian, Cerdeira Oliveira Francisco, Cerdeira Oliveira Rui Manuel, De Carvalho Pinto Antonio Manuel, Delhaye de Maulde Laurent, Delpierre Vincent, Denruyter Geoffrey, Deza Alain, Dubois Alex, Dubray Olivier, El Barkani Rachid, Ferrière Yves, Fochesato Pascal, Gérard Yves, Ibrahim Adam Ahmed, Lacroix Steven, Latinis Marc (maladie longue durée), Lelangue Bernard, Mertens Frédéric, Michel Jérôme, Ndaganje Charles (de avril à octobre 2021), Peeters Jacques, Plisnier Jonathan (de juin à septembre 2021), Sierra y Parra Michaël, Spruyt Eddy (maladie longue durée), Sterckx Christian, Tavernini Michaël, Ticket Patrick, Vancompernelle Jean-Luc, Van Poucke Samuel.

TRAVAUX D'ENTRETIEN - LOGISTIQUE

Marché de fournitures

[Acquisition de divers véhicules pour le Service Travaux – Année 2020.](#)

Marché : Procédure négociée

Dossier projet : 29 septembre 2020

Désignation le 16 décembre 2020 à Lot 1 : Ford - Steveny au montant de 30.999,99€

Lot 2 : Ford - Steveny au montant de 24.150,15€

[Acquisition d'un tracteur pour le Service Travaux.](#)

Marché : Procédure négociée

Dossier projet : 22 juin 2021

Désignation le 22 juillet 2021 à Gevagri au montant 42.955,00€

[Achat d'une mini-pelle compacte](#)

Marché : Procédure négociée

Dossier projet : 22 juin 2021

Désignation le 1^{er} septembre 2021 à Génie Route Sprl au montant de 44.933,35€

Marché de services

[Contrat de performance énergétique – Optimisation de la performance énergétique de certains bâtiments communaux.](#)

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : le 24 novembre 2020
Désignation le 30 décembre 2020 à Optiwatt Scrl au montant de 48.279,00€
[Tonte d'espaces publics sur le territoire de Genappe – Années 2021 à 2023.](#)
Marché : Procédure négociée
Dossier Projet : le 26 janvier 2021
Désignation le 24 février 2021 à Village n°1 au montant de 1.503,17€/tonte
[Externalisation de l'impression et de l'envoi de la taxe immondices et salubrité ainsi que de l'envoi des rappels – Années 2021 à 2024.](#)
Marché : Procédure négociée
Dossier Projet : le 10 mars 2021
Désignation le 14 avril 2021 à Ricoh Belgium SA au montant de 32.096,35€
[Préparation et distribution des repas dans les écoles communales – Année scolaire 2021-2022.](#)
Marché : Procédure négociée
Dossier Projet : le 17 mars 2021
Désignation le 28 avril 2021 à TCO Service Sprl au montant de 97.832,70€
[Curage des avaloirs sur le territoire de Genappe – Années 2022 à 2025.](#)
Marché : Procédure négociée
Dossier projet : 25 août 2021
Désignation le 29 septembre 2021 à D'Hooghe Vincent au montant de 78€/h
[Désignation d'un auteur de projet pour l'élaboration d'un dossier de base pour un projet de révision du Plan de Secteur.](#)
Marché : Procédure négociée
Dossier Projet : le 22 juin 2021
Désignation le 29 septembre 2021 à Atelier d'Architecture DR(EA)2M au montant de 36.251,60€
[Mise en page et graphisme du Journal de Genappe – Années 2022 à 2024.](#)
Marché : Procédure négociée
Dossier projet : 18 août 2021
Désignation le 6 octobre 2021 à Nicolas Tumerelle
[Désignation d'un bureau d'études pour l'élaboration d'un plan stratégique commercial pour la Ville de Genappe.](#)
Marché : Procédure négociée
Dossier Projet : le 31 août 2021
Désignation le 13 octobre 2021 à UPCity au montant de 19.782,29€

BATIMENTS

Marché de travaux

[Réparation de la toiture des ateliers du Service Travaux, rue Joseph Berger 65-67.](#)
Marché : Procédure négociée
Dossier Projet : 25 août 2020
Désignation le 4 novembre 2020 à Général Travaux SCRL au montant de 43.301,06€
[Construction de deux nouvelles classes à l'école de Baisy-Thy.](#)
Marché : Adjudication publique
Dossier Projet : 25 août 2020
Désignation le 16 décembre 2020 à Setip Gcube Sa au montant de 309.031,55€
[Démolition d'un ensemble de trois immeubles avec dépendances et création d'une zone de parkings temporaires en empiérement.](#)
Marché : Adjudication publique
Dossier Projet : 23 juin 2020
Désignation le 30 décembre 2020 à De Meyer Jacques au montant 192.972,01€
[Construction de nouveaux vestiaires et cafétéria pour le FC Genappe.](#)
Marché : Adjudication publique
Dossier Projet : 18 février 2020
Désignation le 30 décembre 2020 à Lot 1 : C.R.C. Sa au montant de 1.440.042,70€
Lot 2 : Rousseaux Philippe au montant de 80.954,08€
[Fourniture et placement d'unités de chauffage par pompe à chaleur pour les divers locaux et classes de l'école de Houtain-le-Val.](#)
Marché : Procédure négociée
Dossier Projet : 24 novembre 2020
Désignation le 30 décembre 2020 lot 1 : Air Evolution Sprl au montant de 68.446,32€.
Désignation le 3 mars 2021 lot 2 : Air Evolution Sprl au montant de 32.180,22€
[Construction d'une annexe à la salle Polyvalente de l'Espace 2000.](#)
Marché : Procédure négociée
Dossier Projet : 24 novembre 2020
Désignation le 30 décembre 2020 à Général Travaux Scrl au montant de 96.371,04€

Remplacement du chauffage de la salle omnisports.

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : 23 février 2021

Désignation le 12 mai 2021 à Close Maintenance au montant de 49.803,60€

Travaux de restauration du clocher de l'église de Baisy-Thy.

Marché : Procédure négociée

Dossier projet : 27 avril 2021

Désignation le 1^{er} septembre 2021 à Jean Vanderlinck Sprl au montant de 69.689,95€

Rénovation de la chaufferie du bâtiment « Académie – Bibliothèque – Cesep » de l'Espace 2000.

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : 9 juin 2021

Désignation le 20 octobre 2021 à Close Maintenance au montant de 18.810,66€

VOIRIES – EGOUTTAGE

Marché de travaux

Amélioration de diverses voiries dans le cadre du Plan d'Investissement 2019-2021 –

Lot 1 : Rues Croisette et Ry d'Hez à Baisy-Thy

Lot 2 : Sentier du Bois Hanin à Glabais.

Marché : Adjudication publique

Dossier Projet : 29 septembre 2020

Désignation le 2 décembre 2020 à lot 1 : MDN Sa au montant de 219.739,33€

lot 2 : Haulotte Sa au montant de 79.712,16€

Réfection d'ouvrages d'art – Année 2020.

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : 27 octobre 2020

Désignation le 9 décembre 2020 à Delestinne Sprl au montant de 40.426,10€

Marché stock pour des travaux d'élagage, abattage et dessouchage, pour les années 2021 à 2023.

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : le 27 octobre 2020

Désignation le 9 décembre 2020 : Lot 1 : Ecureuil Vert Sprl au montant de 33.619,85€

Lot 2 : Green Garden au montant de 11.507,10€

Lot 3 : Ecureuil Vert Sprl au montant de 88.402,60€

Lot 4 : Le sauvage vert Sprl au montant de 7.411,25€

Réparation des murs des cimetières.

Marché : Procédure négociée

Dossier projet : 24 novembre 2020

Désignation le 23 décembre 2020 à Lot 1 : Ent Fabri Façade au montant de 4.900,50€

Lot 2 : Ent Fabri Façade au montant de 33.759,00€

Réfection de voiries en hydrocarboné.

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : 22 décembre 2020

Désignation le 17 février 2021 à Haulotte Sa au montant de 81.426,95€

Interventions localisées en voirie.

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : 22 décembre 2020

Désignation le 24 février 2021 à Mourant-De Nadai Sa au montant de 86.978,70€

Finalisation de la voie verte : Colau Pirette.

Marché : Adjudication publique

Dossier Projet : 27 octobre 2020

Désignation le 21 avril 2021 à Haulotte Sa au montant de 157.905,97€

Entretien des ouvrages de lutte contre les inondations.

Marché : Procédure négociée

Dossier Conseil : 30 mars 2021.

Désignation le 28 avril 2021 à Infrastructure et Construction Sa au montant de 36.245,55€.

Réfection d'une partie des berges de l'étang du Parc de la Dyle à Genappe.

Marché : Procédure négociée

Dossier Conseil : 27 avril 2021.

Désignation le 2 juin 2021 à Eecocur Sa au montant de 62.375,50€

Travaux d'égouttage divers – Année 2021.

Marché : Procédure négociée

Dossier projet : 31 août 2021

Désignation le 6 octobre 2021 à Melin Sa au montant de 49.791,50€

Réfection d'ouvrages d'art – Année 2021.

Marché : Procédure négociée
Dossier Projet : 31 août 2021
Désignation le 13 octobre 2021 à Melin Sa au montant de 73.059,80€

Aménagement de la Place de Bousval.

Marché : Adjudication publique
Dossier Projet : 1^{er} juin 2021
Désignation le 20 octobre 2021 à Haulotte Sa au montant de 758.477,27 €

TRAVAUX REALISES PAR LES OUVRIERS COMMUNAUX

Tâches du Contremaître :

- Encadrement du personnel et du matériel du Service Travaux « ouvrier » :
 - Gestion des conflits au sein du Service Travaux « ouvrier » de la Ville.
 - Planification des divers travaux relevant du Service Travaux « ouvrier ».
 - Surveillance et vérification de chantiers.
 - Identification des besoins en matériel, matériaux, véhicules du Service Travaux « ouvrier ».
 - Répartition de ce même matériel pour les besoins de chaque équipe.
 - Support au service de garde (selon l'urgence et/ou le besoin).
 - Mise en application des directives en termes de sécurité au travail et du port des E.P.I. (Équipements de protections individuels).
 - Mise en application des directives et mesures fédérales et/ou communales relatives à la lutte contre la pandémie du Covid 19.
 - Établissement et mise en application des directives.
 - Établissement du planning de la garde.
 - Gestion des prises de congés des ouvriers.
 - Gestion et répartition de la flotte de véhicules du service travaux (Gestion du programme de géolocalisation Masternaut)

- Travaux administratifs et contacts citoyens :
 - Gestion des budgets relatifs au Service Travaux « ouvrier »
 - Gestion et répartition des demandes des élus locaux.
 - Gestion et répartition des demandes citoyennes (Gestion de l'application Betterstreet).
 - Rédaction des rapports d'accidents routiers pour les assurances.
 - Aide apportée sur certains dossiers du Service Travaux « administratif » (Main d'œuvre communale engagée, avis technique)
 - Rencontre des citoyens dans le cadre de ces mêmes demandes.
 - Constataion de dégâts de voirie, signalisation, propreté, ...
 - Participation aux réunions plannings.
 - Participation aux commissions de circulation.
 - Participation aux réunions de sécurité préalable aux festivités.
 - Participation au plan d'urgence communal.

Tâches de l'économat :

- Demandes d'offres de prix (Encodage des bons de commande au budget, à l'ordinaire pour les différents départements du service travaux).
- Organisation et réception des livraisons.
- Collectes et enregistrements des notes d'envois et autres documents pour la facturation (service finances).
- Préparation des commandes d'acier, signalisation routière, ...
- Gestion du stock de marchandises consommables pour l'économat.
- Gestion et mise à jour du matériel et matériaux de voirie.
- Mise à disposition ou distribution au comptoir pour les ouvriers.
- Accueil du public, fournisseurs, entrepreneurs.
- Préparation et distribution de panneaux de signalisation aux citoyens (suivant les arrêtés de police émis).
- Gestion et mise à disposition des clés des bâtiments communaux.
- Gestion et mise à disposition des cartes essence pour le personnel ouvrier.
- Gestion et entretien des vêtements de travail et des E.P.I. (Équipements de protections individuels).
- Vérification et mise à jour du tableau reprenant les véhicules et remorques de la flotte communale.
- Distribution du papier et des enveloppes pour l'Administration communale.

- Traitement pour l'équarrissage (Relevé et lecture des puces, conditionnement et embarquement pour incinération).
- Préparation du matériel (service de garde, épandage, inondations).
- Préparation du matériel pour les jeunes « été solidaire ».
- Gestion et distribution d'eau en été (été solidaire, personnel pour la piscine communale, ouvriers à contrats déterminés)
- Réassort des trousse de secours.
- Maintien et nettoyage de l'économat.

Le garage :

Véhicules :

- Entretien et suivi de la flotte communale.
- Diagnostics et interventions/réparations de diverses pannes.
- Préparations en vue des passages au contrôle technique.
- Passages au contrôle technique.
- Dépannages en extérieur.
- Changements de brosses pour les camions-brosses.
- Accueil et accompagnement des prestataires externes pour des entretiens et/ou réparations nécessitant leurs interventions (camions-brosses, véhicules électriques, ...).

Machines :

- Entretien et suivi des machines (tronçonneuses, tondeuses, bras de fauche, ...).
- Réparations de diverses pannes.
- Dépannages en extérieur.
- Aiguillage et/ou remplacement de chaînes de tronçonneuses, de lames de tondeuses.
- Préparation des mélanges d'huile et d'essence pour l'utilisation courante des différentes équipes.

Administratif :

- Contacts avec les fournisseurs.
- Contact avec les prestataires externes pour interventions sur pannes.
- Demandes d'offres de prix.
- Vérification des commandes.
- Vérification de facturation liée au garage



La Ferronnerie :

- Réparation et/ou fabrication de grilles d'avaloirs.
- Réparation et/ou fabrication de grilles transversales.
- Réparation et/ou fabrication de taques de chambres de visite.
- Réparation de bollards métalliques.
- Réparation de barrières de type « Nadar ».

- Réparation et fabrication de barrières et/ou de garde-corps.
- Placement de barrières et/ou de garde-corps.
- Fabrication de talons pour le fléau de fauche.
- Soudure pour certaines bennes de véhicules.
- Modification de panneaux publicitaires (valves).
- Fabrication de la structure d'un pont.
- Fabrication d'une porte métallique pour un caveau.
- Fabrication et installation de grillages pour sécuriser une cage d'escalier à la salle Gossiaux.



Le dépôt de la sucrerie :

- Gestion et entretien du dépôt de la sucrerie.
- Montage et disposition des rayonnages du dépôt.
- Réception des commandes de matériaux.
- Stockage desdits matériaux.
- Mise à disposition desdits matériaux pour les diverses équipes.
- Stockage du matériel de festivités (tables, bancs, chaises, podiums, ...).
- Mise à disposition du matériel festivités pour les équipes.
- Mise à disposition du matériel festivités pour les riverains (sous autorisation du Collège communal).
- Stockage et préparation de la signalisation routière à destination des divers chantiers et/ou remplacement/placement de signalisation routière.
- Gestion des containers à expulsion et leur contenu.
- Livraison des colis destinés aux seniors.
- Aide aux festivités lorsqu'un cariste est nécessaire.
- Aide sur divers chantiers de voiries et bâtiments (remise en peinture).

Le bâtiment :

Peinture :

- Remise en peinture et enduisage des locaux du service affaires générales.
- Remise en peinture et enduisage des locaux du service finances.
- Remise en peinture des locaux du cabinet du bourgmestre.
- Remise en peinture de la salle du collège.
- Remise en peinture de la salle omnisports de Genappe.
- Remise en peinture de la salle Saint-Roch.
- Remise en peinture de la salle de Vieux-Genappe.
- Remise en peinture des châssis de l'école de Loupoigne.
- Remise en peinture des appartements du 69, rue de Bruxelles.
- Remise en peinture de deux classes à l'école de Baisy-Thy.
- Remise en peinture de deux classes à l'école de Vieux-Genappe.
- Remise en peinture et enduisage des locaux de la crèche « les petits bateaux » à l'espace 2000.
- Remise en peinture des locaux du club de pétanque de Ways.

-Remise en peinture de la porte de l'église de Ways.

Chauffage et sanitaires :

- Réparation et placement de nouveaux sanitaires au stade J.C. Flament.
- Placement de nouveaux sanitaires à la crèche « les petits bateaux ».
- Placement de nouveaux W.C. à l'école de Baisy-Thy.
- Placement de nouveaux W.C. à l'école de Loupoigne.
- Placement de nouveaux W.C. à l'académie de musique.
- Placement de boilers au 69, rue de Bruxelles.
- Placement de boilers à la salle polyvalente.
- Placement de boilers à la salle Saint-Roch.
- Placement de boilers à la salle de Loupoigne.
- Placement de boilers à la salle omnisports.
- Placement de boilers à la salle Gossiaux.
- Beaucoup de débouchages de canalisations ont dû être opérés (écoles, salles)
- Dépannage de chaudières.
- Placement de cols de cygnes pour les festivités.
- Relevés des compteurs d'eau.
- Prise en charge des demandes Betterstreet relatives au chauffage et sanitaires.
- Intervention en cas de fuite d'eau.

Menuiserie :

- Confection de cloisons et pose de portes pour le service affaires générales.
- Confection de cloisons et pose de portes pour le service finances.
- Confection de cloisons et pose de portes pour la crèche « les petits bateaux ».
- Confection de cloisons et pose de portes pour l'école de Baisy-Thy.
- Pose de portes dans les toilettes du CESEP.
- Pose de portes à la salle omnisports.
- Confection d'un fronton de balle pelote à la salle Gossiaux.
- Réparation des armoires de l'académie de musique.
- Changement de cylindres de portes.
- Prise en charge des demandes Betterstreet relatives à la menuiserie.
- Intervention en cas de portes et/ou fenêtres bloquées.

Électricité :

- Installation électrique pour un vidéophone à l'école de Baisy-Thy.
- Révision et modification de l'installation électrique de la crèche « les petits bateaux ».
- Révision et modification de l'installation électrique des nouvelles classes de l'école de Vieux-Genappe.
- Installation électrique pour la pose de boilers à la salle polyvalente.
- Installation électrique pour la pose de boilers à la salle Saint-Roch.
- Installation électrique pour la pose de boilers à la salle de Loupoigne.
- Installation électrique pour la pose de boilers à la salle omnisports.
- Installation électrique pour la pose de boilers à la salle Gossiaux.
- Dépannage en cas de coupures de courant.
- Pose de chapelles électriques (bornes foraines) pour les festivités et tirage des câbles.
- interventions/garde pour ces mêmes festivités.
- Relevés des compteurs électriques.
- Prise en charge des demandes Betterstreet relatives à l'électricité.

Autres interventions :

- Réparation et/ou entretien de maçonneries.
- Lutte contre les nuisibles dans les bâtiments.
- Déménagement de mobilier dans les écoles.
- Embarquement de mobilier et d'encombrants dans les écoles.
- Livraison de mobilier dans les écoles.
- Réception des livraisons de l'Espace 2000.
- Livraison des masques dans les écoles.
- Prise en charge et encadrement des jeunes d'été solidaire.
- Affichage des avis d'urbanisme.
- Distribution des courriers relatifs à ces mêmes avis d'urbanisme.

-Distribution des courriers destinés aux Conseillers communaux.

Département Voirie :

- Pose de signalisation.
- Remise en état et/ou pose de signalisation.
- Nettoyage de signalisation.
- Pose de signalisation provisoire pour travaux et/ou dangers.
- Pose de signalisation provisoire demandée par la Police (arrêtés de Police).
- Réparation ou placement de bollards.
- Pose de bancs publics ou autre mobilier urbain.
- Réparation de mobilier urbain accidenté et/ou vandalisé.
- Réalisation de marquages au sol.
- Rebouchage de nids de poule (asphalte ou en béton).
- Réparation de trottoirs en dalles béton ou en pavés.
- Rebouchage des ornières sur bord de voiries.



Camions :

- Transport de matériaux pour le service.
- Transport de matériel pour le service (grue, chalets, ...).
- Évacuation et vidange des containers de déchets du service (déchets verts, boues, encombrants, ...).
- Evacuation de gros dépôts sauvages.
- Transport pour les camps scouts
- Transport lors de saisies ou expulsions.
- Transport de vivres, vêtements, ... vers les communes touchées par les inondations.



Tracteur de fauche et réparation des voiries agricoles :

- Fauchage des talus en bordure de voiries.
- Désherbage des bords de voiries.
- Réparation et remise à niveau des voiries agricoles.



Les Festivités :

- Transport de matériel pour les festivités (podiums, chaises, bancs, tables, ...)
- Montage et démontage des podiums.
- Mise en place des tables, bancs, ...
- Transport et montage des tentes, stands, communaux et/ou provinciaux.
- Montage des chalets pour le marché de Noël.
- Nous comptabilisons près de 100 festivités pour l'année 2021.



Département Espaces verts :

Plantations :



Les parcs, les ronds-points et les îlots de la Ville ont été fleuris pendant les belles saisons : ils sont aménagés au printemps avec six mille cinq cents plantes annuelles de variétés différentes qui embellissent jusqu'en automne tous les différents sites de la Ville.

En automne, les parterres sont de nouveau aménagés avec six mille cinq-cents Pensées de couleurs différentes pour rester attractifs au regard de la population pendant toute la saison hivernale !

Certains parterres et ronds-points ont été réaménagés avec plantation de plantes vivaces et arbustives, ce réaménagement permet de pouvoir réduire le nombre important des plantes annuelles et ainsi diminuer de moitié le coût des plantes annuelles.

Abattages et élagages :



L'équipe du plan vert se mobilise pour la taille et les abattages des arbres pendant la période hivernale qui se prolonge jusqu'au printemps. En même temps, ils font le broyage des branches ainsi que l'évacuation du bois de chauffage vers le dépôt. Ils effectuent également la taille douce des plantes arbustives et des haies à l'Espace 2000 ainsi que tous les sites et talus qui ont été aménagés. Elle se charge également de replanter après abattage.

Rue de la Briquetterie - Abattage des arbres abîmés uniquement

Sentier Taburiaux - 6 abattages

Rue Bon Air - 3 abattages (arbres dans talus)

Espace 2000 à l'arrière de la bibliothèque - 5 abattages de bouleaux

Avenue du Bosquet, 51 - 1 abattage (arbre mort)

Parc de la Dyle - 1 abattage de peuplier
 Chemin/sentier de la rue Émile Boucquéau - Élagage des arbres le long du sentier
 Avenue de l'Affamois - Élagage de tous les Acers de la rue
 Haute rue - Élagage des arbres dans les câbles
 Chemin Moulin Delhayé - Élagage des arbres dans les câbles
 Rue Emile Hecq - Élagage des arbres au carrefour de la rue Dellis
 Place comte Cornet – Élagage des arbres de la place
 Baty du Chanteleu - Élagages mécaniques
 Espace 2000 - Élagage des arbres devant la salle polyvalente.
 Avenue Nouvelle n° 2 à n°4 - Élagage des arbres provenant de l'espace 2000
 Rue Point du Jour n°5 - Élagage de 2 arbres

Entretien :



L'équipe « Espaces verts » a pour charge tout l'entretien des parcs ainsi que des parterres fleuris et arbustifs. Elle a pris aussi en charge l'entretien complet du parc de l'Espace 2000.

Cette équipe s'est également occupée de la tonte et du débroussaillage de plusieurs sites de la Ville ainsi que de la tonte des quatre terrains de football et leur entretien. Citons par exemple l'épandage des engrais, les hersages et les roulages des terrains ainsi que la tonte, les débroussaillages et l'entretien des alentours.

Elle prend également en charge l'arrosage des bacs, parterres et plantations lorsque cela est nécessaire.

L'équipe du Plan vert a également eu comme charge l'entretien du terrain de foot synthétique, qui demande beaucoup d'entretien.

Elle s'occupe aussi de l'entretien, de la taille des parterres arbustifs, de la taille des haies et de la taille des talus qui sont aménagés avec des plantes couvre-sols. Mentionnons comme exemple : les talus du parking du terrain de foot d'Houtain-le-Val, « Notre Dame de Foy ».

Les membres de l'équipe « Espaces verts » ont pris aussi en charge l'arrosage des parterres fleuris.

N.B. : Les produits phytosanitaires ne sont désormais plus utilisés. Cependant, l'équipe a une charge supplémentaire pour le désherbage des parcs, des terrains de football et leurs alentours : tout doit être fait à la débroussailleuse et à la binette.

Le chef de l'équipe des Espaces verts a en plus comme tâche importante de donner des instructions aux entreprises de jardinage privées sollicitées à faire des travaux d'élagage et d'abattage et de vérifier la bonne exécution des travaux effectués par ces entreprises.

Enfin, l'équipe des « Espaces verts » est parfois appelée à effectuer des travaux d'urgence tels que les dégâts des intempéries et autres...

Le département propreté :

- L'équipe prend chaque jour en charge la vidange des poubelles de la commune.
- Des centaines de dépôts sauvages ont également été ramassés (déchets d'amiante, meubles, sacs de déchets en tout genre, ...).
- Le nettoyage des centres de villages à l'aide de notre aspirateur de rue.
- Le nettoyage pré et post-festivités.



- La vidange/curage des avaloirs et grilles transversales.
- Le nettoyage des graffitis.

L'équipe cimetière :

- La préparation des enterrements/dispersions/mises en colombarium.
- Les inhumations/dispersions/mises en colombarium ainsi que les cérémonies qui y sont liées.
- La gestion des cimetières tant en termes de place que de nouveaux aménagements.
- La création de prés fleuris au sein du cimetière de Genappe.
- Les aménagements des parcelles des étoiles de Genappe et Bousval.
- L'installation d'hôtels à insectes.
- L'ensemencement des allées de cimetières.
- L'entretien et la remise en propreté des espaces verts et des allées de nos cimetières.
- L'accueil des jeunes « été solidaire » dans les cimetières afin qu'ils participent à l'entretien de ceux-ci.



ENVIRONNEMENT

Conseillère Environnement – 1ETP

Roland Aude

Conseillère en environnement- ½ ETP

Swerts Anne-Sophie

Administratif (18h/semaine)

Borremans Caroline

LE SERVICE

Trois missions essentielles

1. Conseil et sensibilisation, interface à l'égard des citoyens,
2. Porteur de projets de divers ordres dans diverses matières,
3. Rôle de transversalité au sein de l'administration communale.

Les matières

- **Environnement :**

- ✓ Cours d'eau :
 - Gestion des cours d'eau de 3ème catégorie.
 - Information et sensibilisation en matière de cours d'eau.
 - Mise en œuvre et suivi du programme d'actions du Contrat de rivière Dyle-Gette.
- ✓ Gestion des déchets :
 - Suivi administratif et technique de la gestion des déchets communaux et ménagers. Et dans ce cadre, contact avec l'Intercommunale et la Région wallonne.
 - Suivi des plaintes en matière de collecte des déchets ménagers.
 - Développement d'actions de sensibilisation en matière de production déchets ménagers.
 - Gestion et suivi des déchets communaux (issus de l'activité des services communaux).
- ✓ Propreté publique : actions de sensibilisation, acquisition de mobilier urbain, ...
- ✓ Espaces verts (en collaboration avec les équipes Plan vert et Cimetière) :
 - Suivi des espaces verts communaux (planification des abattages, élagages, plantations, ...).
 - Mise en place de la gestion différenciée des espaces verts communaux en ce compris les cimetières.
 - Mise en place du zéro phyto dans l'ensemble des espaces verts communaux, en ce compris les cimetières.
 - Avis sur les demandes d'abattage.
 - Suivi, développement et soutien d'actions/projets communaux et/ou privés qui visent à préserver et/ou à promouvoir la biodiversité.
- ✓ Urbanisme : avis sur certaines demandes de permis.

- **Mobilité/ Circulation :**

- ✓ Sécurité routière.
- ✓ Plan communal de Mobilité : suivi et coordination du projet.
- ✓ Gestion de la zone bleue (règlementation et traitement des plaintes).
- ✓ Projets divers en matière de mobilité douce : développement de projet de cheminements doux /cyclables, aménagement de mobilier,
- ✓ Entretien, préservation et défense des sentiers et chemins :
Actions de sensibilisation, suivi des travaux de réhabilitation des sentiers, gestion des conflits en matière de sentiers et chemins, collaboration avec les associations actives en la matière, secrétariat et instruction des dossiers soumis à la commission sentiers, chemins, cours d'eau et érosion.
- ✓ Urbanisme : avis sur certaines demandes de permis, participation aux réunions de concertation dans le cadre de certains dossiers (lotissements, PCA, RUE,).
- ✓ Secrétariat et instruction des dossiers soumis à la commission de circulation.

- **Agriculture :**

- ✓ Secrétariat et instruction des dossiers soumis à la commission agriculture, gestion des contacts avec les agriculteurs.
- ✓ Calamités agricoles.
- ✓ Lutte contre les coulées boueuses : gestion et mise en œuvre des projets de lutte.

- **Développement rural :**

- ✓ Coordination du PCDR-A21L : Secrétaire de la Commission locale de développement rural.
- ✓ Appel à projet Leader- Constitution d'un GAL : Personne relais au sein de l'Administration communale.

- **Communication/Information :**

- ✓ Information à la population en direct, par téléphone, par courrier ou courriel, rédaction d'articles pour le bulletin communal et alimentation et mise à jour du site internet.
- ✓ Actions de sensibilisation.

INFORMATION-COMMUNICATION

Articles dans le bulletin communal

La communication en matières environnementale et de mobilité est essentielle. C'est la raison pour laquelle le service a à cœur de communiquer régulièrement sur des thèmes d'actualité mais aussi sur les actions menées par la Ville en matière d'environnement et de mobilité lesquelles ont pour objectif d'inviter les citoyens à s'inscrire dans de nouveaux comportements inscrits, eux-mêmes, dans la transition environnementale et énergétique.

Novembre 2020 :

Genappe, Villages fleuris
Semaine de l'arbre
Grand Nettoyage de Printemps
Radon

Décembre 2020 :

Conteneurs papiers/cartons
Collecte des sapins
Calendrier de collecte
Coût des déchets
Concours Sainte- Catherine
Grainothèque

Janvier 2021 :

Cultures pièges à nitrates
Plan local de propreté

Février 2021 :

Etude de circulation à Houtain le Val
Brèves du service mobilité

Mars 2021 :

Crèche zéro déchet
Sondage mobilité- invitation
Réseau écologique provincial
Migration des batraciens
Action « Zéro Mégots »

Avril 2021 :

Boucles de Genappe
Cohabitation piéton-cyclistes
Placement de range-vélo
Aménagement d'un trottoir rue Lalieux
Wallonie cyclable : commune pilote
Zone d'immersion temporaire à la route de Lillois
Distribution de poules
Textiles collectés
Restor
Quinzaine des pollinisateurs
Collecte des vélos

Mai 2021 :

Marché des producteurs locaux
Appel aux recettes locales
Quinzaine des pollinisateurs
Genappe, Villages Fleuris
Déchet – Le nouveau sac bleu
Ambassadeurs de la propreté

Juin 2021 :

Engrais en agriculture
Marché des producteurs locaux
Visite de la réserve naturelle
Crèche Zéro Déchet
Plogging
Genappe, Villages fleuris
Déchet – Sac bleu
Cheval de trait

Septembre 2021 :

La propreté : une affaire de tous
Le grand Nettoyage de printemps en septembre
Aqua Terra
Semaine de l'environnement
Concours photo – Petite faune

Octobre 2021 :

Voyage à Houffalize
Radon
Campagne de dératisation
Déchet – Sac bleu

Résultat – Genappe, villages fleuris
Cimetières

Alimentation du site internet

Actualité de la plus récente à la plus ancienne en collaboration avec le cabinet du Bourgmestre. Certaines de ces actualités ont également été relayées par le Facebook officiel de la ville :

- Sac bleu
- Dératisation
- Radon
- Aqua Terra
- Concours – Genappe, villages fleuris
- Concours photo – Petite faune
- Semaine de l'environnement
- Grand Nettoyage de Printemps
- Visite de la réserve naturelle
- Marché des producteurs locaux
- Quinzaine des pollinisateurs
- Distributions de poules
- Collecte des vélos
- Action « Zéro Mégots »
- Sondage mobilité
- Etude de circulation à Houtain-le-Val
- Plan local de propreté – Rubalise
- Sainte-Catherine
- Calendrier de collecte
- Coût des déchets
- Grand Nettoyage de printemps
- Radon

Location du détecteur de radon

Sur la période qui nous concerne, 9 ménages ont loué le détecteur de radon. Aucun n'a obtenu de taux nécessitant la prise de mesure particulière. Cette année, le taux de prêt du détecteur est fort faible suite à un problème de l'appareil.

DECHETS

COMPTABILITE DES DECHETS MENAGERS

Action 1 : Suivi et gestion administrative des formalités légales en matière de déchets auprès de la Région wallonne (coût-vérité, prélèvement sanction, taxes diverses, ...).

Action 2 : Suivi et gestion administrative des dossiers relatifs aux déchets auprès de l'Intercommunale (élaboration des calendriers de collectes, suivi des collectes et des points d'apport volontaire, participation aux actions organisées par l'Intercommunale, ...).

SUIVI DES COLLECTES DE DECHETS MENAGERS

Action 1 : Suivi des collectes en porte-à-porte : gestion des plaintes citoyennes auprès des organismes de collecte de déchets.

Action 2 : Collaboration avec la mosquée de Court-St-Etienne et la commune de Court-St-Etienne pour la collecte des déchets de mouton à l'issue de la fête de l'Aïd. La Ville de Genappe a mis à disposition d'une partie des usagers de la mosquée des conteneurs afin que les musulmans de Genappe puissent y déposer les carcasses et peaux de mouton.

ACTIONS DE SENSIBILISATION A LA REDUCTION DE LA PRODUCTION DES DECHETS MENAGERS ET AU REEMPLOI

Actions au sein des recyparcs

Comme chaque année, le Ville de Genappe collabore avec l'InBW dans le cadre de :

- La collecte de jouets dans les parcs à conteneurs.
- La collecte des vélos dans les parcs à conteneurs.
- La collecte des bâches agricoles dans les parcs à conteneurs.
- La collecte des huiles et graisses de fritures.
- La collecte des pots de fleurs.
- La collecte des livres.

Actions en faveur du « Zéro déchet »

Distribution de poules : « Adopte une poule et réduit tes déchets ! »

Réduire les quantités de déchets ménagers, nous en faisons notre crédo et nous avons, une nouvelle fois, offert aux citoyens la possibilité d'y contribuer en leur proposant d'adopter gratuitement deux poules pondeuses qui se nourriront des déchets ménagers en échange de délicieux œufs frais. Le 7 juin, ce sont 21 familles qui ont pu adopter leurs poules.

Distribution des sacs réutilisables

Afin de promouvoir le zéro déchet, le service environnement a fait imprimer plusieurs centaines des sacs en coton réutilisables.

Parmi les formats de sacs offerts, des sacs à vrac, des sacs à baguette et des sacs « shopping ». Ces derniers ont été offerts aux citoyens dans le cadre du marché des producteurs locaux par le service environnement.



Crèche Zéro déchet

Un projet de crèche zéro déchet a démarré au sein de la crèche des Mini-Pousses à Bousval

Ce projet s'inscrit dans la continuité du fonctionnement actuel de la crèche, qui inclut déjà une démarche de développement durable dans ses activités ; par exemple en préparant des repas sur place à partir d'ingrédients frais, et si possible locaux, ou en informant les parents sur la prime pour l'achat de langes lavables octroyée par la commune. Les gants de toilette et les savons durs sont également préférés aux lingettes jetables. Le but sera d'aller le plus loin possible dans la réduction de déchets à la source ! Pour ce faire, nous avons fait appel à l'expertise de l'asbl GoodPlanet, qui collaborera étroitement avec les Mini-Pousses pour déterminer les actions à mettre en œuvre ainsi que pour nous aider à les implémenter au mieux.

Les actions seront bien sûr définies par un état des lieux préalable, réalisé par GoodPlanet via une analyse mais aussi via des questionnaires à destination du personnel de la crèche et des parents dont les enfants fréquentent la crèche. Nous pouvons déjà identifier trois principaux thèmes sur lesquels travailler : l'alimentation, l'entretien/l'hygiène et les activités (par exemple ateliers zéro déchet).

Trophées incidences

Au mois de mars dernier, la Ville de Genappe participait au concours du "Trophées incidences 2021" proposé par la Province du Brabant Wallon, qui récompense les projets éco-innovant. La Ville a été retenue pour le projet "En route vers des crèches Zéro déchet".

Cette année, les Trophées Incidences ont engrangé 50 candidatures recevables dans les 5 catégories. Concours initié et porté par le Brabant wallon, en partenariat avec CAP Innove et la Fondation pour les Générations Futures, les Trophées Incidences ont pour objectif d'encourager les initiatives exemplaires en matière d'éco-innovation, de sensibiliser tous les Brabançons wallons aux enjeux économiques, environnementaux et sociaux de la société actuelle.

Les prix ont été décernés par le jury d'experts, le jury d'étudiants et le public. Les deux jurys étaient composés d'experts issus de différents milieux sensibilisés au développement durable et d'étudiants d'universités et de hautes écoles de Wallonie.

Dans la catégorie secteur public et éducatif, la ville de Genappe a obtenu le 2^e prix d'un montant de 2.000 € pour le projet de crèche Zéro Déchet.

PROPRETE PUBLIQUE

ELABORATION D'UN PLAN DE PROPRETE PUBLIQUE

Fin 2020, notre Plan Local de Propreté a été approuvé par la Région Wallonne.

Nous avons mis en œuvre plusieurs actions dans le cadre de ce Plan local de propreté à savoir :

- **Action « Zéro mégot »**

Dans le cadre du Plan Local de Propreté, la ville a décidé de mettre en place une action « Zéro mégot ».

En mars dernier, des cendriers muraux extérieurs ont été placés dans les lieux publics afin de venir à bout de la pollution due aux mégots de cigarettes. Ce n'est pas tout, lors d'événements publics des cendriers de poches ont été distribués.

Ces actions de sensibilisation ont pour but de réduire la quantité de mégots trouvés dans nos rues. La question du jet de mégot est un problème important auquel nous sommes confrontés dans les endroits de rencontre ou aux abords des commerces, écoles, HoReCa étant donné que fumer n'est plus autorisé dans les lieux fermés.

La ville a donc décidé de continuer son combat contre les mégots et a proposé d'offrir un cendrier aux restaurateurs de l'entité. Ce ne sont pas moins de 19 restaurateurs (des 26 que compte le territoire) qui ont répondu favorablement à notre proposition. Les cendriers muraux seront distribués, gratuitement par la Ville, en échange de quoi les établissements Horeca prendront en charge le nettoyage et la vidange.

- **Action « Plogging – Je cours, je marche, je ramasse »**

Nous vous présentons une nouvelle action du plan local de propreté, le « Plogging ». Mais qu'est-ce qu'est le « Plogging » ? Il s'agit d'une activité qui couple la marche/jogging et le ramassage des déchets.

L'objectif de cette action est de ramasser des déchets à l'occasion des marches ou des courses organisées. Pour ce faire, les participants seront équipés d'un sac ventral dans lequel, ils peuvent placer les déchets trouvés durant leur balade. Ce sac ventral permet une plus grande maniabilité que des sacs poubelles.

La ville met à disposition ces sacs à toutes asbl/organisations du territoire de Genappe qui souhaitent organiser un événement et ajouter un volet propreté à celui-ci. Le responsable de l'événement sera en charge de la bonne gestion des sacs et la ville mettra à disposition des stands de délestage de leurs déchets sur le parcours.

Cette action a pour but de réduire le nombre de déchets sauvages sur le territoire, une des nuisances identifiées prioritaires dans le cadre du Plan Local de Propreté.

- **Action « Poubelles de tri »**

La ville a investi dans l'acquisition de poubelles tri à placer sur le territoire. Ces poubelles seront installées à certains endroits du territoire à savoir : la Plaine communale et la Grand Place de Genappe, la Rue de la Station au niveau du Ravel, la Plaine communale à Bousval, et la Place communale à la Rue Saint Roch à Baisy-Thy.

Par le biais de ces réceptacles, la ville souhaite que la sensibilisation à la propreté publique et l'action de trier ses déchets s'effectuent aussi bien chez soi qu'en dehors.

De plus, depuis le 1^{er} juillet, la poubelle bleue « PMC » peut accueillir de nouveaux déchets à savoir : les barquettes en plastique, les sachets en film plastique, les tubes de produits de soin, ... tous ces nouveaux déchets seront recyclés et revalorisés.

- Action « Rubalise »

Genappe lance une nouvelle action pour traquer les auteurs de dépôts sauvages, avec amende à la clé pour ceux qui portent atteinte à la propreté de l'entité !

Pour rappel, un dépôt sauvage est un dépôt clandestin effectué par une personne qui se débarrasse de ses ordures de façon intentionnelle et cela dans le non-respect des règles en vigueur. Soit des abandons de sacs-poubelle (sacs noirs, déchets ménagers, PMC), des abandons d'encombrants, des ordures ménagères sorties avant la date légale des collectes, et des déchets laissés par terre près des poubelles publiques.

Les responsables communaux veulent préserver la propreté au sein de Genappe en se référant au Plan Local de Propreté 2020-2024.

Les enquêtes visent, dès lors, à : Diminuer les saletés, conscientiser à la réglementation liée à la collecte des déchets, sensibiliser au tri, lutter contre l'incivisme de certains.

Comment se déroule l'action ?

- Un(e) agent(e) de la Propreté publique effectue sa tournée quotidienne (ramassage des poubelles et vidage des bornes). Soudain, il repère un dépôt sauvage.
- Il/elle le signale à son chef d'équipe puis « sécurise le périmètre » de la contravention avec un ruban rubalise (soit une marque visuelle pour attirer l'attention sur le fait que la commune agit).
- Il/elle place une affiche explicative sur la rubalise (modèle ci-dessous) et prend en photographies le dépôt (publications sur le Facebook de la commune et sur le site officiel communal).
- 48 heures sont laissées aux responsables de ces incivilités pour retirer ces saletés.
- Passé ce délai de deux jours, les agents constatateurs ouvrent un dossier de sanction administrative. L'enquête commence alors. Les éléments sont retirés et amenés au Service Environnement pour tri et fouilles (recherches d'indices sur les propriétaires recueillis dans les sacs illégaux).
- Le responsable, une fois identifié, se voit contraint de payer son délit (jusqu'à 250€).



NETTOYAGE DU RAVEL PAR LE CHEVAL DE TRAIT

De mai à novembre, le cheval de trait et les jeunes, porteurs d'un handicap, encadrés par l'ASBL la "Cordiante" sont sur le Ravel. Ils auront en charge la vidange des poubelles et le ramassage des déchets, malheureusement, abandonnés par les utilisateurs de cette voie lente qui traverse notre commune sur 19 KM.

Ils seront présents sur le territoire, à la fréquence d'une fois par semaine et pendant 26 semaines. Leur tournée hebdomadaire sur Genappe et Court-St-Etienne sont les mercredis et jeudis en alternance (ce qui évite un transport inutile de la voiture d'attelage. Si un jour férié tombe un mercredi ou un jeudi la tournée est avancée au mardi ou reportée au vendredi de la même semaine.

Cette initiative originale pour laquelle les communes de Genappe et de Court-Saint-Etienne se sont associées est soutenue par la Région wallonne dans le cadre de la promotion du cheval de trait en Wallonie. Nous avons reçu une aide financière s'élevant à 12.500 € pour les années 2019 à 2022.

Cette action s'inscrit également dans le développement durable puisqu'elle combine, à la fois, les objectifs de respect de l'environnement, d'équité sociale et de viabilité économique.

Une initiative qui prend tout son sens sur les deux communes voisines rurales qui se partagent le tracé du RAVEL. Par ailleurs, les deux communes ont souhaité aller plus loin dans la démarche en y associant des personnes porteuses d'un handicap.



ACTIONS DE SENSIBILISATION A LA PROPRETE PUBLIQUE

Be Wapp

Comme l'an dernier, la Ville a participé à l'opération en apportant son soutien aux équipes citoyennes ! Cette année, le Grand Nettoyage de Printemps organisé par Be Wapp s'est déroulé, contrairement à ce que suggère son appellation, en début d'automne. En effet, la crise du Coronavirus ayant rendu les mois de mars et d'avril invisibles pour l'organisation d'un tel événement, c'est finalement le dernier week-end de septembre qui a été choisi. Malgré une météo par conséquent moins propice à une action extérieure, près de 250 Genappien(ne)s se sont dévoué(e)s à la propreté de notre ville.

Plus d'une centaine de sacs de déchets, sans oublier divers encombrants (pneus, électronique, verres, ...) ont été ramassés au cours de l'action.



Ambassadeurs propreté

Le service soutient l'action « ambassadeurs propreté » organisée par la Région Wallonne. Les citoyens s'inscrivent à l'action afin de maintenir propre une rue ou un quartier pendant toute l'année. Ils reçoivent le matériel nécessaire à la collecte des déchets par la Région Wallonne. La Ville prend en charge l'enlèvement et le traitement des déchets collectés.

Langes lavables- Instauration d'une prime

Dans le cadre de la campagne de réduction de déchets. En septembre 2018, nous avons mis en place une prime concernant l'utilisation des langes lavables.

Le montant de la prime octroyée équivaut à 50 % de la facture d'achat avec un maximum de 125 €. La prime est octroyée une seule fois par enfant. En octobre 2019, le Conseil communal décidait de prolonger cette prime jusqu'en 2022.

Sur l'année écoulée, 13 primes ont été octroyées pour un montant de 1418€.

DIVERS

Dératisation : mise à disposition, gratuite, toute l'année de poison pour les rats (quantité limitée) et organisation annuelle d'une campagne de dératisation. Cette campagne est assurée par un organisme spécialisé en la matière désigné dans le cadre d'un marché de services. La campagne 2021 s'est déroulée du 10 au 12 novembre et a permis de répondre à plus d'une trentaine d'interventions chez des particuliers.

Collecte des sapins : comme chaque année, la collecte des sapins sera financée par la Ville et assurée par un tiers.

Appel à projet : Cette année, peu d'appel à projet ont été proposés. Nous avons répondu à l'appel à projet de la Région Wallon dans le cadre du projet : BiodiverCité

Marché :

Plan local de propreté et zéro déchet :

- 1/ poubelles (+/- 6000 €)
- 2/ cendriers
- 3/ sacs ventraux

ESPACES VERTS ET BIODIVERSITE

AVIS TECHNIQUES

Abattages

35 avis ont été rendus à propos de demandes privées d'abattages ou de replantations.

GESTION DIFFERENCIEE DES CIMETIERES

Label « Cimetière Nature » :

En 2020, la candidature des cimetières suivants a été déposée :

- Baisy-Thy : niveau 1
- Genappe et Ways : niveau 3 (niveau le plus haut)
- Loupoigne : niveau 2

En septembre 2021, nous avons eu un retour de la Région wallonne quant à nos candidatures.

Nous avons été labellisés :

- Baisy-thy : Niveau 1
- Genappe : Niveau 3
- Ways : Niveau 2
- Loupoigne : Niveau 2

Pour rappel, ce label récompense les différents aménagements qui ont été effectués, tels que l'engazonnement des allées, la plantation de haies, de plantes grimpantes au pied des murs d'enceinte, de tapis de sédum entre les sépultures ou encore la création de parterres de plantes vivaces.

En 2021, nous n'avons pas rentré de nouvelles candidatures car la Région Wallonne n'a pas relancé les procédures

Aménagements de parterres

- **Parcelle des fœtus – Cimetière de Genappe**

Les cimetières sont des lieux de recueillement que nos équipes ont à cœur de rendre les plus agréables possibles. Les concevoir, aujourd'hui, comme des espaces verts à part entière engendre un entretien totalement différent et nettement plus conséquent. Cela n'empêche pas notre équipe de s'y consacrer pleinement afin de répondre au mieux à ce nouvel objectif audacieux.

Depuis plusieurs années déjà, nous réalisons des nouveaux aménagements pour rendre à ces espaces de mémoire l'attention qu'ils méritent. Nous pensons notamment à la pelouse des anciens combattants, aux parcelles dédiées aux enfants, et aux zones de dispersion ...



En 2021, conformément à la législation, nous avons aménagé la « Parcelle des étoiles ». Cette zone est réservée à l'inhumation des fœtus et/ou des enfants ainsi qu'à la dispersion de leurs cendres. Un aménagement paysager qui favorise le recueillement et la quiétude.

- **Parcelles des enfants – Cimetière de Ways**

La parcelle des enfants, qui nécessite, selon nous, une attention plus particulière a fait l'objet d'un nouvel aménagement imaginé avec la collaboration d'Ecawal.

Cette zone n'était pas aménagée et était peu propice au recueillement. Aujourd'hui, l'espace est restructuré, et de nouvelles plantations aux coloris blanc/argenté (évolutives au fil des saisons) ont été plantées. L'aménagement permet à présent une plus grande intimité. L'aménagement a été réalisé dans le cadre de la formation Adalia – Aménagements de parterre.

- **Aménagement d'un pré fleuri au cimetière de Genappe**

Comme indiqué, les cimetières sont considérés comme des espaces verts à part entière et cela engendre un entretien. Nous réalisons des aménagements favorables à la biodiversité. Cette année, une prairie fleurie a été aménagée au sein du cimetière.

- **Achat de bancs**

Les cimetières sont des lieux de recueillement. Nous avons installé de nouveaux bancs dans l'ensemble de nos cimetières.

- **Communication**

Dans chaque cimetière, nous avons installé des présentoirs avec des flyers à destination des citoyens. Il s'agit, non seulement, de diffuser des conseils utiles à l'entretien écologique des tombes mais aussi d'expliquer à tout un chacun ce qu'est un cimetière nature.

- **Biodiversité**

Les cimetières sont de plus en plus considérés comme des espaces verts à part entière. Nous effectuons des aménagements en faveur également de la biodiversité. Cette année, nous avons installé des hôtels à insectes dans nos cimetières ainsi que des abris à hérissons.

AMENAGEMENT/ GESTION DES ESPACES VERTS

Gestion des plantes invasives

Un marché de lutte contre les plantes invasives a été lancé en 2021 pour un montant de 8775 €.

Les sites d'intervention sont définis avec le Contrat de rivière Dyle-Gette. La Ville a mené une campagne de lutte contre la Balsamine de l'Himalaya et la Berce du Caucase.

Les interventions se focalisent essentiellement sur les abords des cours d'eau étant donné que ceux-ci sont des vecteurs de semences importants.

- **Berces du Caucase** : tous les sites connus sur la Commune ont été gérés. Dans le détail, l'équipe du CRDG a géré 4 sites de berces (Indrani Lodge, sucrerie, rue Pierre d'Aye et Drève de Limauge) ; l'équipe du SPW est allé gérer sur les 2 sites habituels (Etangs Pallandt et chemin agricole proche du bois Sart des Dames) ; l'équipe du LIFE Riparias a retrouvé 1 nouvelle population en jardin privé. En outre, toutes les populations reprises sur la base de données du SPW ont été contrôlées dans le cadre du suivi demandé par le DEMNA pour l'évaluation du Plan berce.
- **Balsamines de l'Himalaya** : Tout le linéaire de la Dyle jusqu'à la confluence avec la Cala a été fait (**17.000m**), tout le linéaire de la Falise (**2.700m**) et du ri de Hondeuse également (**1.200m**), ainsi qu'une population localisée en zone amont du ri de Pombrou.

Au niveau chiffres :

- **24** jours effectifs, soit **79** jours/homme
- **578h** prestées

Aménagement de prairies fleuries

Des prairies fleuries ont été aménagées au mois de septembre. Ces prairies fleuries ont été réalisées afin de rencontrer des objectifs environnementaux mais aussi dans l'idée de réduire la fréquence d'entretien. Nous pourrions voir le résultat de la mise en œuvre au printemps prochain.

3 sites ont été concernés à savoir :

- Espaces verts de l'Espace 2000 devant la bibliothèque communale
- Rond-point de la Sucrerie à Loupoigne
- Les abords de l'église de Ways.

Semaine de l'arbre

En novembre 2020, suite à la crise sanitaire, nous n'avons pas pu effectuer notre distribution annuelle de plants. Nous avons offert quelques fruitiers uniquement sur rendez-vous.

ACTIONS DE SENSIBILISATION

Organisation de promenades

La visite de la réserve naturelle domaniale rencontre toujours autant de succès. C'est la raison pour laquelle nous avons organisé, en collaboration avec Environnement –Dyle et des guides, ornithologues, un nouveau cycle de visites. Sur la période concernée, 22 promenades ont été organisées.

Ces promenades ont brassé pas moins de 226 participants. Lors de chaque visite, un flyer retraçant brièvement l'historique du site, son intérêt biologique et une carte des lieux, est distribuée aux visiteurs.

Organisation du concours, Genappe, villages fleuris

Cet été, la Ville de Genappe a relancé son concours de fleurissement des façades « Genappe, villages fleuris ». Ce ne sont pas moins de 21 participants qui ont choisi de soumettre leurs aménagements floraux à l'œil du jury composé des représentants du Concours « Villes et villages fleuris » de la Province du Brabant Wallon, du service environnement et espace vert de la ville ainsi que de l'Echevin de l'environnement.

L'objectif de ce concours est de récompenser les actions menées par les particuliers et les commerçants en faveur de l'amélioration du cadre de vie et particulièrement de l'embellissement et du fleurissement des maisons d'habitations, des commerces, des restaurants, ...

Cette année, le concours était divisé en 2 catégories à savoir : les façades fleuries et les jardinets fleuris. Après le passage du jury chez les participants pour y observer l'évolution du fleurissement au cours de la saison, la remise des prix était organisée le 30 septembre dernier.

Dans la catégorie, « Les jardinets fleuris », le concours a été remporté par des habitants de la rue Goyette à Loupoigne, La deuxième place est revenue à une habitante de l'Avenue des Combattants à Bousval. Quant à la troisième place du podium, elle est occupée par un habitant de l'Avenue du Bosquet à Bousval.

Dans la catégorie « Les façades ou balcons fleuris », le concours a été remporté par un habitant de la rue Chenemont à Baisy-Thy, la deuxième place est attribuée à une habitante de la rue Monceau du berger à Bousval. Quant à la troisième place du podium, elle est occupée par une habitante de la rue du château à Bousval.

Cette année, le jury a également décerné le prix coup de cœur à une habitante de la rue de Bruxelles pour son originalité et pour la place du végétal dans un nouveau quartier.

Participation au concours Wallonie en fleurs

Le concours "Wallonie en fleurs" a pour but de valoriser tous les espaces publics par le fleurissement et ainsi apporter un petit plus en matière d'environnement et de biodiversité. Mais pas que, il vise aussi à récompenser ceux et celles qui œuvrent pour l'amélioration du cadre de vie des habitants et de valoriser les professionnels du secteur horticole – personnel de terrain et producteurs locaux.

Initié par la Wallonie, le concours est géré par l'asbl Adalia. Les participants sont évalués sur de nombreux critères qui vont de l'esthétique de leurs aménagements à leur entretien, en passant par l'implication des citoyens et la promotion de la participation au concours.

En 2020, pour notre première participation, la ville a été labellisée par deux fleurs. Nous attendons impatiemment les résultats pour cette deuxième participation suite à la visite de terrain du 6 juillet.

Quinzaines des pollinisateurs

La "Quinzaine des pollinisateurs" s'est déroulée du 15 au 30 mai 2021, partout en Wallonie. Cette initiative vise à faire découvrir le monde de ces petits insectes et à en expliquer leurs rôles et leur importance tant pour l'espèce humaine que pour l'environnement et la biodiversité.

C'est dans cet état d'esprit que la Ville de Genappe vous propose diverses activités :

Tout d'abord, nous vous proposons de jeter un regard différent sur nos cimetières en les visitant sous l'angle « nature ». Venez découvrir les aménagements réalisés en faveur de la biodiversité dans les cimetières « nature » de Genappe et de Ways. A cette occasion, vous découvrirez également la manière dont nos cimetières sont gérés par l'équipe des fossoyeurs ainsi que l'historique de ces cimetières. – Samedi 15 mai 2021 à 10h

Nous avons proposé d'assister ensuite à une conférence à travers laquelle vous découvrirez comment se passer des pesticides au jardin et à la maison, avec la collaboration de l'asbl Eco conso. On associe généralement « pesticide » avec les espaces extérieurs mais on se doute bien peu qu'il y en ait aussi à l'intérieur des maisons. En outre, aveuglé par la communication rassurante et greenwashante des marques, nous sommes peu informés des dangers que représentent ces produits et des alternatives écologiques qui existent. Une maison et un jardin sans pesticide, c'est pourtant possible ! – Mardi 18 mai 2021

Une autre conférence-débat vous a également été proposée en vue d'apprendre à composter de nombreux déchets à domicile (même en appartement), et ainsi produire un paillage et un engrais de qualité, en collaboration avec monsieur Vincent Gobbe, ingénieur agronome et coprésident du centre de formation au compostage du « Comité Jean Pain » - Jeudi 20 mai 2021.

Pour sortir des sentiers battus, nous vous proposons un spectacle original « Des Zabeilles et moi ». Venez et entrez dans l'univers d'une ruche lors d'une assemblée générale apicole décalée. L'heure est

au mécontentement dans la rue, à la prise de décision et à l'action. Des abeilles et d'autres insectes pollinisateurs s'interrogent sur leur survie dans un monde surexploité et pollué par l'être humain. Ce spectacle familial (à partir de 12 ans), original vise l'information et la sensibilisation du public sur le déclin des insectes pollinisateurs. Il est réalisé en collaboration avec l'asbl Ecoscénique et Improvidence. – Jeudi 27 mai 2021. Le spectacle a dû être annulé en raison du covid.

Pour terminer cette belle quinzaine, une activité récurrente qui rencontre toujours autant de succès, une balade à la découverte des plantes sauvages comestibles organisée en collaboration avec l'asbl « Cuisine Sauvage ». Venez y apprendre à reconnaître quelques plantes sauvages et à les cuisiner. Le tout sur un ton léger et ludique pour un public pas forcément averti. – Dimanche 30 mai 2021

DIVERS

1. Marché de fournitures : acquisition de plantes vivaces et de fournitures pour plantations- 15.000€
2. Marché de fournitures : acquisition de plants pour les cimetières-5.000€
3. Marché stock de travaux : élagage, abattage et dessouchage d'arbres sur des voiries communales- 45.000€
4. Marché de travaux : entretien des plantations aux abords du Ravel- 15.000€
5. Marché de services : Tontes des espaces verts - 25.000€
6. Marché de services : Tontes dans les cimetières – 5.000 €
7. Marché de fournitures : Achat pots de fleurs Hôtel de Ville – 400 €
8. Marché de travaux : plantations Ilot Mintens – 6.500 €
9. Marché de fourniture : Aménagement des espaces verts avec petit matériel – 600 €
10. Marché de fourniture : Acquisition de mobilier urbain – Poteau de fleurs – 3000 €
11. Marché de fourniture : Budget participatif - achat de plantes – 210 €
12. Marché de travaux : Aménagements des espaces autour du bâtiment de la crèche MP – 6000 €
13. Marché de fournitures – Achat de bancs pour les cimetières – 4000 €
14. Marché de fourniture – Achat d'hôtel à insectes pour les cimetières
15. Marché de travaux : Engazonnement et verdurisation des cimetières (parcelles enfants) – 5000 €

EAU

COURS D'EAU

Curage des cours d'eau

Chaque année, la Ville consacre un budget de 10.000€ pour des travaux de curage ou d'autres travaux sur les cours d'eaux (passerelles, réfection de berges,) de 3^{ème} catégorie.

Cette année, le site suivant sera traité : rue Cala à Glabais- curage superficiel et abattage d'arbres menaçant.

La Ville organise chaque année, en collaboration avec la Province, la visite des cours d'eau. Cette rencontre a pour objectif de faire, avec la Province, gestionnaire des cours d'eau de catégorie 2, le point sur l'état des cours d'eau et de définir les priorités d'intervention sur les cours d'eau et les ouvrages d'art pour l'année à venir.

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

Dispositifs de lutte contre les inondations

ZONES D'IMMERSION TEMPORAIRE

Route de Lillois à Vieux-Genappe

La zone d'immersion temporaire est terminée. Elle permettra de récolter les eaux de ruissellement issues de la route de Lillois et permettra ainsi de soulager le réseau d'égouttage surchargé lors de ces forts épisodes pluvieux.



ENTRETIEN DES OUVRAGES DE LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

Chaque année, le Collège prévoit un crédit en vue de l'entretien des ouvrages de lutte contre les inondations. Dans ce cadre, les travaux suivants ont été réalisés :

- Rue Fosty à Baisy-Thy- remplacement des fascines
- Rue de Thy à Baisy-Thy- Curage du fossé juste après le Ravel
- Rue Ferme Bordeaux à Bousval- remplacement des fascines

INONDATIONS DE L'ETE 2021

A la suite des inondations de l'été 2021 de nouveaux points noirs doivent être étudiés et des travaux doivent y être réalisés. Sur base de cette analyse, le collège a déterminé une liste des interventions à réaliser et des priorités à leur accorder.

La commune prendra prioritairement en charge les sites pour lesquels sa responsabilité est directement engagée.

Dans ce cadre, des travaux ont déjà été réalisés à la rue des Pierrailles à Bousval pour stabiliser un talus qui s'était partiellement effondrés.



Un crédit supplémentaire a été mis au budget pour poursuivre les travaux sur d'autres sites. Le marché de 53.000€ devrait être attribué de façon à ce que la suite des travaux puisse débuter d'ici à la fin 2021.

DIVERS

Appel à projets :

Introduction d'un dossier de demande de subside auprès de la Province du Brabant wallon en vue de l'entretien des ouvrages de lutte contre les coulées boueuses.

SEMAINE DE L'ENVIRONNEMENT

Cette année, la Semaine de l'environnement a été consacrée à la petite faune.

Programme des activités :

Conférence - **Les oiseaux s'invitent à la mangeoire.**

Mésanges, rouges-gorges, verdiers, moineaux friquets... autant d'oiseaux que vous pouvez observer régulièrement dans votre jardin et dont vous écoutez cris et chants avec ravissement. Mais que connaissez-vous exactement de ces représentants de l'avifaune ? Comment les reconnaître ? Sont-ils menacés ? Que pouvez-vous faire concrètement pour aider ces populations d'oiseaux ? Durant 1h30, venez (re)découvrir les espèces les plus courantes de nos jardins et les nichoirs et mangeoires adaptés à leurs besoins.

Une conférence de Mr Damien Hubaut, photographe et éco-pédagogue.

Animation - **Les dangers des pesticides.**

En collaboration avec le Crie de Villers-la-Ville, la ville de Genappe propose une animation sous forme de jeu d'extérieur. Les enfants joueront le rôle de détective et mèneront leur enquête pour découvrir les causes du déclin de la biodiversité au niveau de la microfaune et des petits animaux. C'est par ce jeu que les participants, d'une part, apprendront le rôle néfaste qu'ont les pesticides sur la biodiversité et leur impact sur la chaîne alimentaire (bioaccumulation), et, d'autre part, comprendront le rôle des humains dans la protection et la sauvegarde de cette biodiversité. Pour les enfants de 8 à 12 ans.

Conférence - **Eclairage et biodiversité.**

Dans un contexte de grave crise climatique et de biodiversité, nous devons, plus que jamais, veiller à réduire notre empreinte énergétique. Il est de notre devoir de sauvegarder la biodiversité, - et donc aussi de la petite faune - avec laquelle nous partageons notre seul et unique petite Terre. Durant cette conférence, il sera question d'un enjeu qui nous concerne tous - qui est urgent même ! - qui est encore loin d'être perçu par tous : l'éclairage public et privé, et cela à l'heure où dans toutes nos communes wallonnes l'ensemble des luminaires publics d'anciennes générations, sont remplacés par les LED. Une conférence de Mr Didier Samyn, architecte-naturaliste.

Conférence - **Rencontre avec la petite faune.**

Durant cette conférence, vous regarderez divers vidéos de petits mammifères, moments capturés lors de promenades naturalistes. Avec l'appui de son « Carnet du naturaliste », l'intervenant abordera son ressenti face à ces moments privilégiés tout en abordant aussi les habitudes de ces animaux et l'impact de l'homme sur leur vie sauvage. Une conférence de Mr Sébastien Lezaca-Rojas, guide-nature et éco-pédagogue.

Balade - **Genappe et ses merveilles.**

Une balade organisée en collaboration avec l'asbl « Défi-Nature », pour partir à la découverte des passages laissés par nos amis les petits mammifères, si difficiles à observer et pourtant tellement présents dans notre ville. Le tout avec un guide de la région qui connaît les recoins sympathiques où les regarder.

Concours photographique sur la Petite Faune

Dans le cadre de la semaine de l'environnement 2021, la Ville de Genappe, en collaboration avec le Relais du visiteur, a lancé un concours photographique sur la petite faune.

L'objectif de ce concours était de découvrir, à la fois, les milieux naturels de notre pays, mais également de présenter la beauté du monde animal immédiat, celui qui nous entoure.

Le concours a regroupé plus de 300 votes qui ont désigné les 3 gagnants qui repartent avec un panier de produits locaux.

DEVELOPPEMENT RURAL

AGENDA 21 LOCAL- PCDR

CLDR et Groupes de travail en cours

Le groupe de travail de la CLDR sur le parc de la Dyle s'est retrouvé le 17 février 2021 pour préparer la séance plénière à ce sujet.

En 2021, la CLDR s'est réunie en séance plénière le 22 mars 2021. L'ordre du jour était le suivant :

- Etat des lieux du nouveau décret sur le développement rural
- Révision et validation de la fiche projet sur le Parc de la Dyle en vue d'introduire une demande de convention-faisabilité auprès de la Ministre.
- Aménagement de la Place de Bousval.

Au sujet de la Place de Bousval :

- Nous avons reçu la promesse de subside de la Ministre (convention réalisation).
- Le marché de travaux a été lancé. Ce dernier est maintenant soumis à l'approbation de la tutelle et sera ensuite envoyé à l'administration du développement rural comme le prévoit la procédure. Dès approbation des deux instances, nous pourrons planifier les travaux avec l'entrepreneur.

Au sujet de l'aménagement du Parc de la Dyle :

- Une demande de convention faisabilité a été déposée à la Région wallonne. Nous attendons le retour de la Ministre à ce sujet.

GAL DU PAYS DES 4 BRAS

Participation du service aux réunions de travail et/ou citoyennes relatives aux fiches :

- Mobilité
- Agriculture
- Formation

MOBILITE ET CIRCULATION

MOBILITE DOUCE

SENTIERS ET CHEMINS

COMMISSION ENVIRONNEMENT, SENTIERS, CHEMINS, COURS D'EAU ET EROSION

Le service assure le secrétariat et le suivi de cette commission.

Sur la période concernée et en raison de la crise sanitaire, la commission environnement et chemins ne s'est réunie aux dates suivantes : 10 février 2021, 28 avril 2021 et 6 octobre 2021.

Elle a été amenée à remettre des avis et à faire des suggestions sur les thèmes suivants :

- Déplacement et usurpation des chemins et sentiers
- Signalisation des sentiers et chemins
- Réhabilitation des sentiers et chemins + placement de tourniquets
- La semaine des sentiers
- La gestion différenciée des espaces verts communaux
- Le projet Wallonie cyclable
- La mise en place d'un groupe de travail sur la cohabitation entre les piétons et les cyclistes
- Le projet de règlement communal sur la nature et la biodiversité
- Situation de fait et de droit sur les sentiers : que faire ?
- Mise en place d'un partenariat entre la commission et « je cours pour ma forme ».

TRAVAUX DE REHABILITATION DES SENTIERS

Chaque année, la Ville libère un budget de 10.000€ en vue de la réhabilitation des chemins et sentiers de l'entité. Les travaux consistent en la remise à gabarit d'un sentier, à son reprofilage ou à la création de passerelles. Le choix des sentiers à réhabiliter est le fruit d'une concertation entre les associations locales, le relais du visiteur et la Ville de Genappe.

SIGNALISATION DES SENTIERS

Nous avons sous-traité le placement de la signalisation des sentiers à un tiers. Dans ce cadre, 29 poteaux ont été placés. Tandis que la gravure et le placement des panneaux sont assurés par l'association Chemins 141.

LABEL COMMUNE PEDESTRE

A travers ce label, c'est le rôle des communes dans la valorisation des petites voiries publiques (chemins et sentiers) qui est mis en avant. Car c'est à travers ces aménagements que les communes favorisent l'utilisation des petites voiries par le public et contribuent à modifier les habitudes en matière de mobilité.

Genappe réalise ou participe annuellement à des actions favorables à la mobilité douce et au développement du réseau des sentiers et chemins. Il aurait été dommage de ne pas le faire reconnaître. Nous pensons, par exemple, aux travaux annuels de réhabilitation des chemins et sentiers, à la collaboration avec Chemins 141 dans le cadre de divers projets dont l'entretien et la signalisation des sentiers, la participation à la Semaine des sentiers ou encore à l'organisation trimestrielle de la commission chemins et sentiers.

Comment fonctionne le label ? La commune doit remplir une grille de critères obligatoires et optionnels. Nous y avons identifié les actions déjà mises en place ou celles initiées dans différents champs d'action : la diversité des usages et des usagers, le budget et le personnel communal impliqué dans ce travail, la prise en compte des chemins et sentiers dans le cadre de l'octroi de permis, la communication, ...

Nous avons obtenu le label 1 basket.

ACTIONS DE SENSIBILISATION

RENDEZ-VOUS SUR LES SENTIERS

Cette année, les bénévoles ont aménagé le sentier 44 à Loupoigne.

JOURNEE DECLIC MOBILITE ET SEMAINE DE LA MOBILITE

Semaine de la mobilité :

La ville de Genappe, en collaboration avec le CPAS et la Pôle 38, a organisé un challenge mobilité entre les trois institutions durant la semaine de la mobilité du mois de septembre.

Une première durant laquelle les employés de chacune des institutions étaient invités à se déplacer autrement qu'en voiture. A ce jeu, c'est le CPAS de Genappe qui a remporté la victoire.

A cette occasion, des vélos à assistance électrique de type vélo pliable, vélo cargo et longtail ont été loués et mis à la disposition du personnel communal pour faire ses déplacements domicile-travail.

Une expérience appréciée de tous à renouveler l'an prochain.

Journée DECLIC Mobilité :

En collaboration avec la PBW et Pro vélo nous avons reçu la journée Declic Mobilité à Genappe.

Il s'agissait d'organiser un événement autour de la mobilité cyclable.

Cette matinée d'animations consacrées au vélo s'est tenu le 2 octobre dernier. Elle a réuni différents acteurs locaux de la mobilité cyclable (Pro vélo, le Gracq, le Maillon, Chemins 141, la Maison des Jeunes, ...).

SONDAGE SUR LA MOBILITE CYCLABLE

Dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité, nous avons lancé un sondage sur la mobilité cyclable à Genappe. Les supports de communication ont été la page Facebook de la ville, le site internet et le bulletin communal. Le sondage avait également été transmis à Pro vélo pour une diffusion au sein de leur public. Nous avons reçu une petite centaine de réponses.

L'objectif de ce sondage était, d'une part, de cibler le profil des cyclistes sur notre territoire et, d'autre part, de connaître leurs besoins en matière de déplacements cyclables.

A travers les réponses reçues nous souhaitions pouvoir identifier les freins au développement d'une mobilité cyclable utilitaire et au quotidien sur notre commune. Une fois les freins identifiés, nous pourrions travailler sur une approche intégrée qui réponde aux besoins.

Après analyse des réponses, nous pouvons en extraire les éléments suivants :

Le profil de nos répondants :

61% des répondants sont des travailleurs. Nous sommes donc face à un public-cible potentiel mais sans doute déjà sensibilisé à la pratique du vélo dans les déplacements domicile-travail.

55% des répondants pratiquent le vélo depuis plus de 5 ans. Ce sont donc des cyclistes relativement aguerris qui répondent.

68% pratiquent le vélo sans assistance électrique.

Les distances les plus fréquemment parcourues se trouvent entre 10 et 20km voire plus de 20km.

75% de nos répondants se déplacent à vélo entre 1 à 4 fois/semaine.

Nos répondants pratiquent le vélo, en priorité pour les raisons suivantes : par plaisir, pour l'aspect environnemental et pour l'aspect santé.

En ce qui concerne les freins à la pratique du vélo, ils sont constitués par des infrastructures cyclables inadaptées ou manquantes, le comportement des autres automobilistes sur la route et la vitesse des motorisés.

Les répondants se déplacent à vélo : à 35% pour le loisir, la culture, le sport, à 47% pour les déplacements utilitaires (domicile-travail, faire des courses ou se rendre vers des lieux de services, les déplacements pendant le travail, conduire/rechercher les enfants à l'école...) et à 18% pour des autres motifs. Un signe encourageant vers une mobilité cyclable utilitaire et quotidienne.

Malheureusement, encore 64% des cyclistes répondants ne se sentent pas en sécurité lors de leur déplacement à vélo. 26% se sentent parfois en sécurité, parfois pas et 10% se sentent en sécurité. Les raisons principales de cette insécurité sont le comportement des automobilistes, le manque de continuité du réseau et l'état des infrastructures cyclables.

Le sondage nous également permis de disposer de demandes/suggestions d'aménagement globaux et ponctuels à réaliser sur l'ensemble du territoire pour favoriser les déplacements cyclables et en améliorer la sécurité.

MISE EN PLACE D'UN GROUPE DE TRAVAIL COHABITATION PIETON-CYCLISTES

Avec le confinement, les citoyens (piétons et cyclistes) se sont retrouvés de plus en plus nombreux sur les voies douces (chemins, sentiers, voies vertes, Ravel, ...).

Le service environnement a reçu de plus en plus de retours et d'interpellations sur la cohabitation parfois difficile entre les piétons et les cyclistes sur ces voies douces ce qui a généré, à certaines occasions, un sentiment d'insécurité et donc de frustration chez les usagers quels qu'ils soient.

La CCATM et la commission chemins et environnement ont également souhaité que cet état de fait soit mis à l'ordre du jour des deux commissions.

C'est à l'issue de ces discussions que l'idée de la mise en place d'un groupe de travail mixte a été évoquée. Son objectif serait de réfléchir aux mesures/actions qui pourraient être prises en vue de remédier aux problèmes soulevés.

L'idée, validée par le Collège communal, s'est concrétisée en l'organisation, en mai 2021, d'une première réunion plénière laquelle a rassemblé :

- Des acteurs internes (service environnement-mobilité, Echevins, ...)

- Des acteurs externes (pro vélo, le Gracq, la RW, Chemins du Rail, ...) spécialisés au niveau des modes actifs
- Des représentants des deux commissions susmentionnées CCATM et la Commission Chemins et Environnement

AMENAGEMENTS CYCLABLES

Le plan cyclable 2020

Pour rappel, l'objectif du plan cyclable est de tisser, sur le territoire, un réseau cyclable assurant aux cyclistes sa place sur les voiries et d'assurer la promotion de ce réseau en vue de favoriser les déplacements à vélo sur la commune.

Trois grands axes de travail ont été définis : les marquages routiers, la signalisation de liaisons cyclables et la pose de range-vélo.

Dans le cadre dudit marché, à ce jour, les bandes cyclables suggérées ont été réalisées, les range-vélos placés, et les itinéraires cyclables signalés. Il reste encore à réaliser les marquages des carrefours en rouge.

L'installation d'un range-vélo sécurisé



Dans le cadre du budget participatif 2020, la ville a soutenu et financé le projet d'installation d'un range-vélos sécurisé sur la Place de Bousval.

Ce dernier était installé dans le courant du mois de mars 2020.
A l'heure actuelle nous avons une seule inscription.

Commune pilote Wallonie cyclable

Fin 2020, la Ville de Genappe introduisant son dossier de candidature dans le cadre de l'appel à projet Wallonie cyclable et a été retenue comme commune pilote.

Dans ce cadre, nous sommes tenus, comme condition préalable à toute demande de subside :

- De réaliser un audit de la politique cyclable communale.
 - De mettre en place un comité de suivi du plan d'investissement Wallonie cyclable (PIWACY).
- L'audit de la politique cyclable communale

L'audit de la politique cyclable est, à présent, clôturé. Il a été réalisé par le bureau d'étude Traject. Cet audit a été présenté au Comité de suivi PIWACY, validé par le Collège communal et sera prochainement présenté au Conseil communal.

L'audit est composé de deux grandes parties :

- L'évaluation de la politique cyclable communale
- Un plan d'action en vue d'améliorer la politique cyclable communale.

L'évaluation et le plan d'action porte sur 7 grands chapitres que sont :

1. La demande cycliste
2. La coordination de la politique cyclable
3. Les moyens financiers et humains
4. La promotion et les services
5. L'accompagnement au changement
6. L'offre cyclable (divisée en deux : le réseau/le stationnement)
7. Le monitoring

- o La mise en place du comité de suivi PIWACY

Les Communes Pilotes doivent mettre en place un Comité de suivi du Plan d'Investissement Wallonie cyclable :

Ce groupe est chargé de coordonner la conception et la mise en œuvre du Plan d'investissement Wallonie cyclable (PIWACY). Il doit notamment remettre un avis sur tous les projets, lequel sera transmis au SPW Mobilité et Infrastructures avec le Plan d'Investissement (PIWACY). Le comité de suivi de Genappe est composé comme suit :

- Un représentant de Pro vélo
- Un représentant du Gracq
- Un représentant de l'asbl le Maillon
- Un représentant de l'asbl Chemins 141
- La conseillère Mobilité
- Un représentant du Service Travaux
- Un représentant du Service Urbanisme
- L'Echevine de la Mobilité
- Un représentant de la CCATM
- Le service participation et transition
- Un représentant de la Police locale
- Un représentant du Bug1
- Un représentant du GAL
- Un représentant de la commission communale de circulation.

A l'heure actuelle le comité de suivi s'est réuni à deux reprises : le 14 octobre et le 9 novembre 2021. La préparation des fichets projets est en cours en vue de les présenter au comité de suivi et ensuite pour validation au Collège et au Conseil communal.

LA POURSUITE DE LA VOIE VERTE ENTRE HOUTAIN LE VAL ET LOUPOIGNE

La voie verte entre Houtain le Val et Loupoigne se poursuit. C'est le tronçon entre la rue du Presbytère et Vieux-Genappe (rue Armand Ginion qui est en cours).

CIRCULATION

COMMISSIONS DE CIRCULATION

Sur la période qui nous concerne, et compte tenu de la crise sanitaire, la commission de circulation s'est réunie à 4 reprises. Ce ne sont pas moins de 65 points qui ont été soumis à son avis.

REGLEMENTS COMPLEMENTAIRES DE CIRCULATION

- Rue E. Hecq à Ways – Interdiction de stationner
- Rue L. Taburiaux à Vieux-Genappe – Interdiction de stationner
- Création d'un emplacement de stationnement pour PH – Rue du Blanc Champs à Bousval
- Mise en voirie réservée au charroi agricole, piétons, cyclistes, cavalier de la partir du chemin Coleau Pirette comprise entre le chemin 12 et le chemin 13 à Loupoigne
- Création d'un emplacement de stationnement pour PH – Rue des Crawannes à Genappe
- Rue Emile Vandevandel à Genappe – Ecole St Jean – Interdiction de stationner
- Accessibilité du Ravel aux chevaux dans le tronçon compris entre la rue de Thy et la rue de Noirhat
- Réservation d'emplacements de stationnement pour véhicules à divers endroits
- Interdiction de circuler pour les véhicules de plus de 12 m de long – Drève Nantaise et Micheline à Bousval
- RN 237 – Carrefour de Bousval – Signalisation lumineuse tricolore et panneau B22
- RN 237 – Carrefour Place de Genappe – Signalisation lumineuse
- Parking rue de Charleroi – Mise en zone bleue 60 minutes

MESURES/ETUDE DE CIRCULATION

Etude de circulation dans Houtain le Val

Pour rappel, à la suite du plan communal de mobilité mais aussi des multiples interpellations citoyennes sur la problématique de la circulation dans Houtain le Val, le collège communal avait décidé de lancer une étude de circulation dans le cœur de village.

C'est le bureau Traject qui a été désigné pour tenter d'apporter des pistes de solution aux problèmes soulevés par les habitants.

Pour ce faire, trois ateliers villageois ont été organisés. Ils ont permis d'échanger avec les citoyens sur les problèmes existants et les pistes de réponse à y apporter. Le plan d'action s'est clôturé en 2020. Les mesures règlementaires sont en cours de rédaction et d'approbation tandis qu'un marché de travaux sera lancé fin de cette année en vue de la réalisation de différents aménagements visant à apaiser le cœur de village. Parmi ces mesures : la mise en zone 30km/h du cœur de village, la mise en place d'une boucle de circulation, un aménagement de voirie à la rue de Rêves, Les travaux devraient débuter dans le courant du 1^{er} trimestre 2022.

Aménagement de sécurité à la Haute rue à Glabais

A la suite de la rencontre avec des riverains mettant en avant le problème d'insécurité routière à la Haute rue à Glabais, le dossier a été soumis en commission de circulation et au Collège communal lequel a décidé de réaliser un plateau ralentisseur et des chicanes avec stationnement en vue de réduire la vitesse.

Ces aménagements font l'objet d'un marché de travaux qui sera attribué fin de cette année pour une réalisation dans le courant du 1^{er} trimestre 2022.

Divers - Marché

1. Mise en œuvre de l'étude de la mobilité HLV (divers aménagements)
2. Budget participatif - Achat de bornes pour vélos

AGRICULTURE

COMMISSION AGRICULTURE

Sur la période qui nous concerne, la commission agriculture s'est réunie à 2 reprises (Mars et juin). Parmi les thèmes abordés par la commission :

- Energies renouvelables et agriculture
- Organisation du voyage à Houffalize
- Sauvons bambi
- Bâches de sensibilisation au jet de déchets dans les cultures
- Bail à ferme
- Distribution des poules

COMMISSION DES DEGATS AGRICOLES

Certaines cultures ont été frappées de plein fouet par les conditions climatiques qui auront pour résultat une perte de rendement, dans certains cas, de plus de 50%.

Le rôle de la commission -composée d'1 agriculteur local, de l'Ingénieur agronome de l'état (Service public de Wallonie) et d'un représentant du service public fédéral des Finances (Département des contributions) - est de constater lesdits dégâts à travers un procès-verbal lequel est renvoyé au service public fédéral des Finances qui prendra en compte, le cas échéant, les pertes subies par l'agriculteur.

En 2021, la commission s'est réunie pour un premier constat suite aux pluies de l'été. Le second constat sera dressé dans le courant du mois de novembre et ensuite envoyé à la Région wallonne pour suite utile.

MARCHE DES PRODUCTEURS LOCAUX

Fort de la réussite de son édition 2020, la Ville a décidé d'organiser sa seconde édition du marché des producteurs et artisans locaux.

Pour le plaisir des yeux et des papilles, une vingtaine de producteurs et d'artisans locaux se donnent rendez-vous pour vous faire (re)découvrir leurs produits.

Le marché a eu lieu sur la Grand Place de Genappe le 18 juin entre 16 heures et 22 heures.

ENERGIE

Conseiller Energie

Harmegnies Michel (temps plein)

Coordinateur Climat

Strimelle Pierre (mi-temps – entré en fonction en août 2021)

GUICHET DE L'ENERGIE

Accueil du public :

Une période d'accueil du public est prévue en matinée tout au long de la semaine sans rendez-vous dans un nouvel espace qui est en cours d'aménagement. Celui-ci sera entièrement dédié à l'Energie. Nous préparons l'accueil au public avec les explications données appuyées d'exemples didactiques (isolation, ventilation PV...)

La répartition des interventions peut s'établir comme suit :

- 90 % par appels téléphoniques et par échange de mails ;
- 10 % par prise de rendez-vous au guichet à l'Espace 2000, n°6.

Fin juin 2019, la région a revu sa stratégie en matière de primes liés aux travaux à efficience énergétique. L'audit est redevenu obligatoire pour pouvoir bénéficier des primes régionales.

Un prêt à taux 0% est proposé par la Société wallonne du Crédit social (www.swcs.be) pour une famille de moins de trois enfants ou le fond du logement des familles nombreuses (www.flw.be) pour une famille nombreuse.

La Ville devra afficher un certificat énergétique pour tous les bâtiments présentant une superficie de plus de 250 m² accessible au public.

Choix du fournisseur d'énergie

Le simulateur tarifaire (www.compacwape.be) vous permet de comparer les différents prix proposés par les fournisseurs d'électricité et de gaz. Le service énergie reste au service du citoyen pour établir les simulations ;

En septembre 2021, la Ville a lancé son troisième groupement d'achat en matière de contrat d'énergie. Les prix obtenus en 2020 étaient exceptionnellement bas :

Electricité – tarif monohoraire : 4,02 c€/kwh Tarif bihoraire jour : 4,09 c€/kwh Tarif bihoraire nuit : 2,94 c€/kwh

Gaz de ville – tarif : 1,40 c€/kwh.

Nous invitons les citoyens à participer au groupement d'achat 2021 lancé par wikipower en collaboration avec la ville afin de comparer les prix de leur fournisseur d'énergie.

Les prix de l'énergie continuent de grimper en flèche. Il est plus que jamais nécessaire d'être économe de son énergie et de comparer les contrats. Le gaz naturel est près de 4 fois plus cher qu'en 2019. Par rapport à octobre 2019, c'est-à-dire avant la période Corona, nous constatons une augmentation de 75 % sur les prix fixes de l'électricité et de 140 % sur les tarifs fixes du gaz.

Primes communales, des chiffres encourageants

L'année 2021 a permis à nouveau de délivrer les primes suivantes :

- 65 primes vélo en réduction de 53 % par rapport à l'année 2021 faisant suite à un problème de

- réapprovisionnement du stock de vélos au niveau des revendeurs ;
- 32 primes énergie contre 24 en 2021 (+ 28 % avec 1447 m2 de parois rénovées et 69 m2 de vitrage remplacés) ;
- 32 primes PV contre 24 en 2021 (+33 % avec une puissance installée de 236 kwc contre 148 kwc l'année précédente) ;

L'installation de panneaux PV reste un investissement rentable malgré la mise en place d'une taxe prosumer à partir du 1 octobre 2020 aux clients détenteurs d'une installation de production décentralisée dont la puissance est inférieure ou égale à 10kVA. Cette taxe sera facturée aux clients via la facture de régularisation du fournisseur d'électricité. Toutefois, conformément au décret, une prime sera octroyée à concurrence de 100% du tarif prosumer pour 2020 et 2021 et ensuite à 54,27 % pour 2022 et 2023.

Nous étudions également la possibilité d'octroyer une prime pour l'installation de borne de recharge pour véhicule électrique lorsque des panneaux photovoltaïques sont placés sur des bâtiments résidentiels.

La rénovation des logements privés, une priorité pour les deux prochaines années.

Genappe et les Bons Villers se sont alliés afin de désigner un opérateur pour la promotion, coordination, évaluation et suivi de chantiers de rénovation énergétiques des bâtiments privés sur leur commune. Les citoyens désireux d'amener l'efficacité de leur habitation au label C ou plus pourront bénéficier d'une assistance gratuite pour la rénovation des bâtiments résidentiels sur le territoire de Genappe. La durée du service est de 2 ans et couvrira la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2023. Le prestataire désigné se nomme Corenove dont les bureaux sont situés dans le parc Créalys des Isnes. Un comité de pilotage constitué de divers représentants des deux communes aura comme mission d'encadrer les travaux de l'opérateur privé.

PEB et Permis d'urbanisme

En région wallonne, la réglementation sur la performance énergétique des bâtiments s'applique à l'ensemble des bâtiments (sauf exceptions explicitement visées par la réglementation) pour tous les travaux de construction, de reconstruction et de transformation nécessitant l'obtention d'un permis.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, les bâtiments publics montrent l'exemple : renforcement des exigences PEB (norme Q-Zen) pour les bâtiments publics à construire. Depuis le 1^{er} janvier 2021, ce renforcement des exigences vise tous les bâtiments à construire.

A partir du 11 mars 2021, de nouvelles exigences voient le jour en matière d'électromobilité, c-à-dire le précâblage (conduits) permettant de procéder ultérieurement à l'installation de bornes de recharge. Le nombre de permis d'urbanisme sur l'année 2021 est renseigné au chapitre Urbanisme.

Appel à projet

Le service énergie a répondu aux appels à projets suivants :

- Ureba exceptionnel 2019 dédié aux travaux d'efficacité énergétique sur les bâtiments scolaires (Ecole de Loupoigne et de Baisy-thy – Montant des travaux : 550.000 € - Subsidés attendus : 267.000 €) ;
- Appel à projet Pollec 2020 permettant de libérer un subside de 70.000 € pour l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques sur le site de l'espace 2000 et de la plaine communale ;
- Appel à projet Pollec 2021 visant à obtenir un subside de 80 % sur les deux dossiers suivants :
 - Volet investissement : Installation d'un réseau de chaleur biomasse sur le site de l'espace 2000 pour un montant de 605.163 € ;
 - Volet mobilisation : Aide au montage d'un projet d'énergie renouvelable avec participation citoyenne lié à l'installation d'une roue hydroélectrique sur le site du grand moulin pour un montant de 56.365 €.
- Appel à projet pour la rénovation énergétique des bâtiments publics dans le cadre du Plan européen pour la reprise et la résilience et de Get up Wallonia avec un budget de 103 millions à l'efficacité énergétique des bâtiments des pouvoirs locaux (date limite pour l'envoi : 15/12/2021)

La ville devra également se positionner en 2022 sur les deux appels à projet suivants :

- Rénovation énergétique d'infrastructures culturelles dans le cadre du Plan Européen pour la reprise et la résilience avec un budget de 31,75 millions d'€ (date limite pour l'introduction du dossier : 1 février 2022) ;

- Rénovation énergétique des infrastructures sportives dans le cadre du plan de relance de la Wallonie financée à hauteur de 78,83 millions d'€ par la commission européenne (date limite : 25 mars 2022) ;

Plan climat de Genappe

La problématique liée au réchauffement climatique est un enjeu pour tout en chacun. Les efforts consentis sur le territoire de Genappe sont insuffisants. Les bilans d'émission transmis par la DG04 affichent une réduction de CO2 de l'ordre de 10 % par rapport à 2006. La progression annuelle se situe entre 0,5% et 1 % de réduction. Nous lançons un appel à la mobilisation et vous invitons à rejoindre nos groupes de travail des ateliers climat.

Cadre Territorial éolien

Il est indéniable de préciser que ce dossier a pris énormément de retard. Sur les 22 zones favorables identifiées par la société SGS, trois d'entre elles ont fait l'objet d'une étude détaillée. Le résultat sera présenté d'ici fin 2021 via des réunions citoyennes dans les différents villages de l'entité.

Renowatt

La ville avait signé la convention d'adhésion à la centrale d'achat Renowatt en avril 2019 afin de procéder à des travaux sur le site de l'espace 2000 : installation d'un réseau de chaleur biomasse, isolation de la majorité des bâtiments et placement de panneaux photovoltaïques. Pour rappel, le conseil communal en séance publique du 26 novembre 2019 avait donné son accord pour la conclusion d'un CPE (contrat de performance énergétique) qui portait sur des travaux estimés à 1.989.129 € htva (2.406.846 € tvac) et un retour sur l'investissement calculé sur base d'une économie de 34 % et une réduction de la production de gaz à effet de serre de 66%.

Deux ans plus tard, la meilleure offre reçue lors de la seconde négociation du marché s'élevait à un montant de 3.445.722 € tvac et un coût de maintenance omnium annuel de 123.687 €. La ville a dès lors décider de ne pas poursuivre et de se retirer du marché.

REALISATIONS

2012-2013

- Isolation de 150 m2 de l'école primaire de Loupoigne,
- Calorifugeage des 7 chaufferies de l'Espace 2000,
- Installation d'une chaudière BT mazout à l'école primaire de Baisy-Thy,
- Installation d'une chaudière condensation mazout, à l'école communale de Bousval,
- Remplacement de la production ECS du RCS Ways à Loupoigne,
- Installation d'une télé-relève sur les bâtiments de l'Espace 2000 (Compteurs eau, gaz, électricité).

2013-2014

- Remplacement du boiler de 1000 l de la salle Omnisport de Genappe,
- Réparation du générateur d'air chaud de l'église de Genappe,
- Calorifugeage de la chaufferie de l'école de Ways, de la salle omnisport et du bâtiment garage 67, Rue Joseph Berger,
- Remplacement des générateurs d'air chaud des salles communales de Glabais et de Houtain-le-Val,
- Remplacement de 194 luminaires publics dans les rues de la ville,
- Télémétrie sur les citernes mazout et propane de la ville,
- Passage au gaz pour la chaufferie des ateliers du Léz'Art,
- Inertage des cuves à mazout déclassées en novembre 2011,
- Calorifugeage des chaufferies des écoles par le personnel communal,
- Calorifugeage du circuit hydraulique de la salle omnisport,
- Modification du système d'allumage de l'éclairage du Rcs ways.

2014-2015

- Isolation de la toiture de l'école primaire de Loupoigne (100 m2 restant),
- Installation de tubes radiants au gaz pour les ateliers Rue Joseph Berger,
- Remplacement de l'éclairage de trois bâtiments de l'école de Bousval,
- Remplacement de l'éclairage de cinq bâtiments de l'école de Baisy-Thy,
- Rénovation de l'éclairage du terrain de foot du FC Houtain,
- Installations de capteurs solaires thermiques sur la toiture de la chaufferie de la salle omnisport,
- Remplacement des convecteurs à accumulation et installation d'un régulateur de charge dans le préfabriqué de l'école maternelle de Baisy-Thy,
- Annulation du projet de télégestion individualisé de l'hôtel de ville faute de subsides Ureba,
- Réaffectation en MB2 du budget de la télégestion de l'hôtel de ville en deux sous-projets :
 - Rénovation de la chaufferie de l'école de VG,
 - Remplacement de la production ECS du FC Houtain-Le-Val.

2015-2016

- Amélioration de la qualité de l'air dans le bâtiment de l'hôtel de ville ;
- Placement de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la salle omnisport ;
- Rénovation de l'éclairage de la salle polyvalente de l'espace 2000 ;
- Remplacement des châssis au rez de chaussée du bâtiment dénommé « Atelier les Léz'Arts » ;
- Relamping de l'éclairage de l'école fondamentale de l'Espace 2000 (tubes T8, tracklight, downlight de technologie led) ;
- Rénovation de l'éclairage de l'espace 2000 - pose de luminaires d'éclairage public de type led ;
- Divers petits marchés de relighting sur les bâtiments communaux ;

2016-2017

- Inscription de la Ville à la Convention des Maires et Elaboration d'un Plan d'Action d'Energie Durable (PAED) ;
- Remplacement de 112 armatures HgHP (lampes au mercure haute pression) dans diverses rues ;
- Petits travaux de rénovation des chaufferies de la ville ;
- Petits travaux d'isolation et de remplacement de plafonds suspendus ;
- Remplacement de l'extracteur de fumée du générateur d'air chaud de l'église de Genappe ;
- Placement d'un nouveau tableau général basse tension (TGBT) pour l'espace 2000 ;
- Mise en conformité d'installations électriques dans divers bâtiments ;
- Placement de détecteurs Dalemans dans les chaufferies alimentées au gaz de ville ou au propane ;
- Divers petits marchés de relighting sur les bâtiments communaux ;

2017-2018

- Etude de faisabilité d'un réseau de chaleur sur le site de l'Espace 2000 ;
- Remplacement de la chaudière du bâtiment MCAE-ONE-Maison de l'emploi ;
- Renouvellement des certificats de conformité électrique pour les écoles de Loupoigne, Ways, Baisy-thy et Bousval ;
- Rénovation de l'éclairage de l'école de Houtain-Le-Val ;
- Placement d'appareils anti-calcaire sur les bâtiments gros consommateurs d'eau ;
- Inscription de l'école d' Houtain-Le-Val au Défi Génération Zéro Watt (www.ecolezerowatt.be)
- Certification électrique et rénovation de l'éclairage de l'église de Genappe ;
- Placement d'une chaudière condensation au gaz propane à la cure de Bousval ;
- Rénovation des portacabines du FC Genappe à Loupoigne ;
- Elaboration du plan d'action d'énergie durable et du climat (PAEDC) ;

2018-2019

- Certification électrique et rénovation de l'éclairage de divers bâtiments ;
- Suivi des techniques spéciales pour la nouvelle crèche « les Mini-pousses » à Bousval et la rénovation du bâtiment 38, rue de Bruxelles ;
- Passage au led pour l'éclairage décoratif de l'église de Ways ;
- Rénovation de l'éclairage du parvis et église de Morimont à Loupoigne ;

- Mise à disposition de mallettes de télésures et caméra IR à destination du citoyen ;
- Remplacement des chaudières pour les 4 logements, 2 situés Rue Emmanuelle Lutte et 2 au 50, Rue de Bruxelles ;
- Placement de châssis double vitrage à l'école maternelle de Bousval ;
- Elaboration d'un cahier des charges afin de réaliser une étude sur le potentiel éolien du territoire de Genappe ;

2019-2020

- La certification électrique des bâtiments de la ville atteint un taux de concrétisation de 95% ;
- Rénovation des éclairages décoratifs de l'église de Houtain-le-Val ;
- Lancement de l'étude pour l'élaboration d'un cadre territorial éolien – durée 12 mois – mise à l'enquête publique retardée suite à la pandémie et reprogrammée au premier semestre 2021 ;
- La ville a signé avec ores une convention cadre pour le remplacement des luminaires d'EP par du led sur une période de 10 ans. Un budget de 100000 € sera inscrit chaque année.
- La ville a signé la convention renowatt, œuvrant comme une centrale d'achat pour la mise en place d'un projet de rénovation énergétique des bâtiments de l'espace 2000, la pose de 250 kwc de panneaux photovoltaïques et l'installation d'un réseau de chaleur alimenté par une chaudière biomasse. Les travaux seront exécutés sur les exercices budgétaires 2021 et 2022 ;
- Après deux ans d'inactivité, le plan climat est remis à l'ordre du jour. 2020 devait être l'année permettant de lancer la démarche participative avec la mise en place de 5 ateliers citoyens, dont 3 (« URE-sensibilisation aux économies d'énergie », « REN-rénovation des bâtiments », « ENR – projets en énergie renouvelable ») devaient débiter fin janvier 2020. La crise coronavirus en a décidé autrement.

2020-2021

- Elaboration de certificats pour les bâtiments visités par le public à partir du 1 janvier 2021.
- Rénovation des éclairages intérieurs de l'église de Ways ;
- ~~Installation semi-industrielle de panneaux photovoltaïques d'une puissance de 50 kwc sur la toiture orientée sud du hall omnisport de genappe. (La Ville a décidé de ne pas poursuivre ce projet)~~
- Installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques à destination d'une station de carsharing équipée de deux véhicules zoé.
- Mise en place d'un CPE (contrat de performance énergétique) sur 4 sites communaux : Ecole de Baisy-thy, Crèche mini-pousses de Bousval, Hall omnisport de Genappe et ateliers service ouvriers au 65, rue Joseph Berger.
- Rénovation du système de chauffage de l'école de Houtain-Le-Val visant à l'installation d'unités de pompes à chaleur et d'une GTC afin de suivre le fonctionnement à distance.
- Elaboration d'une étude environnementale chiffrant l'impact carbone liée à la rénovation des préfabriqués de l'espace 2000 (Projet renowatt).
- Réalisation d'une étude territoriale liée à la pertinence d'installer de grandes unités de PV sur des sites publics et/ou privés en vue d'augmenter la quote-part d'énergie renouvelable sur le territoire.
- Signature d'une convention avec l'INBW pour la mise en place d'une plateforme genappe.futureproofed.com permettant aux citoyens de suivre l'état d'avancement du plan climat.
- Lancement du budget participatif pour l'année 2020 : deux projets énergie sélectionnés dans l'appel à candidature : projet hydrogen et centre biomasse à Loupoigne
- L'engagement à mi-temps d'un coordinateur Pollec – date de début de contrat : août 2021

2021-2022

- Octroi d'un subside Pollec 2020 concernant l'engagement d'un coordinateur climat à mi-temps et le placement de bornes de recharge pour véhicules électriques à l'espace 2000 et à la Plaine communale ;
- Octroi de subsides pour la rénovation énergétique des écoles de Loupoigne et de Baisy-Thy ;
- Remplacement de la toiture amiantée de l'hôtel de ville avec isolation en mode sarking ;
- Installation de panneaux photovoltaïques sur les 3 sites suivants :
 - Toiture orientée sud de l'hôtel de ville – 50 kwc
 - Toiture inclinée du bureau de police – 20 kwc
 - Pan de toiture sud de la salle omnisport et conciergerie – 90 kwc
- Projet E-lumin – phase 3 – Economie : 59841 kwh – Gain financier : 8233 € annuel ;
- Rénovation chaufferie de la salle omnisport (2 nouvelles chaudières à condensation + pompe à

- chaleur au niveau de la cafétéria + isolation circuit aérotherme + boucle sanitaire) ;
- Remplacement de la chaudière du bâtiment académie-biblio-cesep ;
- Elaboration de certificats pour 6 écoles communales de l'entité – affichage au plus tard le 1^{er} janvier 2022 ;
- Acquisition d'équipements de mesure pour la commission « Santé » ;
- Etude de stabilité pour renforcement de la charpente de la salle Omnisport ;
- Mise en place d'une communication simplifiée dans des nouveaux locaux spécifiques pour accueillir les riverains ;

En préparation pour 2022-2023

- Installation de deux bornes de recharge pour véhicules électriques sur espace public ;
- Travaux efficacités énergétiques Ecole de Loupoigne et BT – Travaux estimés à 550.000 € - Subsidés attendus : 267.000 € ;
- Installation d'une télérelève ou compteurs intelligents sur les sites communaux fort consommateurs ;
- Renforcement de la charpente de la salle omnisport à la plaine communale en vue de l'installation de 90 kwc de panneaux PV ;
- Réalisation d'une thermographie infrarouge du territoire en partenariat avec l'Inbw ;
- Installation d'un réseau de chaleur biomasse sur le site de l'espace 2000 pour atteindre la neutralité carbone ;
- Réponse à l'appel à projet pour la rénovation énergétique des bâtiments publics (300.000 € minimum d'investissement pour un taux de subside pouvant atteindre les 80 %)

CONCLUSION

L'année 2021 se solde sur l'échec du projet rénowatt pour des impératifs budgétaires.

La rénovation du site de l'espace 2000 passe sous la tutelle du plan de rénovation urbaine.

Le projet d'accompagnement des citoyens à la rénovation des bâtiments résidentiels débutera début 2022 en partenariat avec la commune des Bons Villers.

Le service énergie travaillera en 2022 sur les points suivants :

- Intensifier la communication liée aux actions menées pour réduire l'empreinte carbone sur le territoire ;
- Relancer la dynamique des ateliers climat et booster l'émergence de nouvelles idées ;
- Organiser des événements à destination des citoyens (salon de l'énergie, visite de sites pilotes, conférences...etc);
- Poursuivre les investissements liés au développement de la mobilité douce et au partage des services ;
- Développer l'esprit d'équipe et de collaboration avec les forces vives du territoire.

ENTRETIEN/ PROPETE

Chef de service
Marianne Baré

MISSIONS

- Gestion d'équipe (horaires, congés, remplacements, absences) en collaboration avec le service GRH, les directions des écoles et des crèches
- Gestion du magasin et du stock et fournitures, gestion des achats en matériel et produits d'entretien, gestion et fourniture des EPI (tabliers et chaussures de sécurité) et leur entretien
- Coordination des prestataires extérieurs : lavage de vitres et tapis de propreté

COMPOSITION DE L'EQUIPE EN 2020

Entre 17 à 21 personnes dont :

- 1 horaire temps plein
- 19 horaires mi-temps ou $\frac{3}{4}$ temps complétés par des plages de garderies, accueil, temps de midi dans les écoles
- 1 Art 60 abouti et engagé sous contrat

BATIMENTS A ENTRETENIR

- 6 écoles communales sur l'entité du Grand Genappe
- 3 crèches communales : Les Petits Bateaux à l'Espace 2000 et Les Mini Pousses et les Arsouilles à Bousval
- 10 bâtiments communaux tels que:
Hôtel de Ville, académie de musique, bibliothèque, service travaux administratif, service travaux technique, CESEP, Maison de l'Emploi et 2 locaux d'accueil pour diverses associations.

En collaboration avec le CPAS de Genappe et la Maison de l'Emploi, nous accueillons également des personnes en réinsertion professionnelle (Art 60) et/ou des stagiaires en formation pratique.

Hormis le coût salarial, un budget annuel est consacré au service (+/- 25.000 euros) représentant les achats en produits d'entretien (pour la plupart écologiques) savons, papiers divers (WC, essuie-mains, essuie-tout), appareils et dispensers, petit et gros matériel, désinfectants divers.

Depuis la crise du Covid, ce budget est largement dépassé dû à une augmentation considérable de la consommation des désinfectants divers, papiers essuie-mains, savons et dispensers divers supplémentaires mis à disposition et placés dans tous les bâtiments communaux.

CONCIERGERIE

Changement de personne au poste de concierge :

Départ de Madame Dominique Verdonck et entrée en service le 1^{er} juillet 2020 de Marianne Baré.

MISSIONS

- Ouverture du site du lundi au vendredi à 6h30, les samedis à 7h30, fermetures entre 23h et minuit le week-end, excepté les dimanches (fermeture du site) ;
- Ouverture/fermeture des grilles et des locaux, gestion des alarmes sécurité et alarmes incendie, gardes de nuits et week-ends ;
- Préparation, dressage, montage et démontage des salles de l'Hôtel de Ville en vue des réunions, mariages, conférences, collèges et conseils ;
- Gestion et organisation des drinks officiels et service en salle ;
- Gestion des stocks boissons et fournitures alimentaires diverses ;
- Gestion des occupants de la salle de sports et les locaux du site de l'Espace 2000.

COMMUNICATION

Cabinet du Bourgmestre – 1ETP

LERMINIAUX Shirley

Affaires générales – 0,5 ETP

VANHOUTTE Isabelle

Le développement des outils de communication répond à la fiche projet 10.2.1 du Programme Stratégique Transversal. En effet, l'accès à l'information de la population fait partie intégrante des principes fondamentaux de la bonne gouvernance.

Pour répondre à ce principe, nous continuons à utiliser, tout en les améliorant, les outils ayant déjà fait leurs preuves (Bulletin communal, toutes-boîtes, site Internet, Réseaux sociaux, séances d'information, conférences, rencontre citoyenne...) et, nous développons de plus en plus notre communication en ligne.

LE SITE INTERNET

Depuis le mois de mai 2020, nous disposons d'un tout nouveau site Internet responsive dont la structure a été complètement revue en interne grâce à notre informaticien et un groupe de travail composé de membres du personnel de plusieurs services.

L'actualisation est réalisée quotidiennement par certains gestionnaires de projets, l'informaticien et l'équipe communication.

Depuis sa mise en ligne, 124.945 utilisateurs ont visité le site et restent en moyenne 1 minute 40 secondes. Nous comptons 552.707 pages vues. Les pages les plus regardées sont :

- 1) Population/Etat-civil
- 2) Je trouve -> Démarches
- 3) Urbanisme -> Enquêtes publiques
- 4) Parc à conteneurs

Depuis septembre 2020, un E-guichet est à la disposition des citoyens pour des demandes de documents administratifs (Population-Etat civil) mais également pour les inscriptions au Budget Participatif (pour les porteurs de projet mais également pour le Comité de sélection).

Cet E-guichet continuera à se développer dans d'autres services pour obtenir des documents sans devoir se déplacer jusqu'à l'Espace 2000.

Statistiques des documents demandés via le E-guichet :

- Acte de Divorce : 12
- Acte de Décès : 2
- Acte de Mariage : 31
- Acte de Naissance : 99
- Budget participatif - Appel à projets : 3
- Budget participatif - Comité de sélection : 10
- Certificat de nationalité : 32
- Certificat de Résidence ou de Domicile : 361
- Certificat de Résidence ou de Domicile avec historique : 53
- Certificat de vie : 36
- Cohabitation Légale : 9
- Composition de ménage : 815
- Prise de rendez-vous - Etat civil : 54
- Prise de rendez-vous - Population : 438

La prise de rendez-vous en ligne est également possible pour la Population et l'État-civil.

- Pour l'État-civil, sur 54 prises de rendez-vous en ligne (Etat-civil), 16 citoyens ont pris rendez-vous eux-mêmes.

- Pour la Population, sur 438 prises de rendez-vous, 353 citoyens ont pris rendez-vous eux-mêmes.

LA PAGE FACEBOOK

Depuis quelques temps, nous animons une page sur les réseaux Facebook et Instagram dans le but de contacter tous les publics composant la population de la Ville et de stimuler les échéances instantanées.

En plus de la page Facebook de la Ville, une autre page Facebook est ouverte et animée par l'équipe de la bibliothèque.

Depuis son lancement en lancement 2017, nous avons 2.171 abonnés à la page Facebook de la Ville et 1973 personnes aiment la page.

En date du 2 décembre 2021, nous avons 2.934 abonnés à la page Facebook de la Ville. 2.497 personnes aiment la page. On le constate, il y a une belle augmentation dans le nombre de personnes qui s'informent via la page Facebook.

INSTAGRAM

Depuis le lancement du compte Instagram fin 2020, il y a 415 abonnés.

TRANSITION ET PARTICIPATION

Gestionnaire : ROMAIN Olivier

MISSIONS

1. Support méthodologique aux services et échevinats pour aborder les nouvelles matières liées à la transition environnementale et énergétique ;
2. Dans les matières existantes et dans les nouvelles matières liées à la transition environnementale et énergétique, assurer une cohérence entre les services et les échevinats sur les projets inscrits dans la déclaration de politique générale et dans les autres outils de planification : rédaction et suivi du PST ;
3. Organiser et faciliter la participation citoyenne notamment par le biais du budget participatif ;
4. Connaissance des acteurs traditionnels du développement local et ouverture aux nouveaux acteurs de la transition.

LES MATIERES

Le PST :

Genappe s'inscrit résolument dans la démarche de gouvernance locale dynamique du Programme Stratégique Transversal (PST) destinée à aider les communes à progresser dans le sens d'une *gouvernance moderne* en développant une *culture de la planification et de l'évaluation*.

Le PST est une **démarche stratégique** qui a l'avantage d'énoncer et de mieux cerner les objectifs de la majorité communale et les actions concrètes mises en œuvre par l'Administration pour atteindre un but collectif, celui pour lequel les citoyens ont fait confiance à l'équipe politique dirigeante. Cette stratégie donne une cohérence et professionnalise davantage la gestion communale.

Le PST se concentre autour d'une **vision** : celle de Genappe telle qu'on veut la voir dans les années à venir. Comment veut-on que Genappe puisse se définir ? Quels sont les éléments indispensables quand on veut présenter la Ville ?

De cette vision, ont découlés les **10 objectifs stratégiques** qui donnent la direction à suivre pour mettre en œuvre cette vision.

Ces objectifs stratégiques ont été déclinés en **objectifs opérationnels** et en **actions**, toutes issues d'une programmation déjà préexistante : la déclaration de politique générale, le PCDR, le PCS, le plan énergie-climat, le plan de mobilité, le plan de développement de la lecture publique, ...

Le PST, dans la dimension participative affirmée par le Collège communal, offre un espace d'échange citoyen et consacre plusieurs fiches à la bonne gouvernance, à la communication et à la participation citoyenne.

En résumé, les avantages d'un PST sont les suivants :

1. Se doter d'une vision à moyen et long terme ;
2. Professionnaliser plus avant la gestion communale ;
3. Planifier les ressources, prioriser les actions et établir un plan financier ;
4. Fédérer les plans et programmes ;
5. Développer une vue transversale ;
6. Impliquer les agents communaux ainsi que les partenaires (institutionnels et/ou associatifs et les citoyens) et les fédérer autour d'un projet en visant une participation et une implication de tous les acteurs dans la mise en œuvre du programme.

Avec ce Programme Stratégique Transversal, Genappe se dote d'une nouvelle méthodologie de gestion pour un décloisonnement des services communaux, une meilleure efficacité et une plus grande participation de chacune et chacun à la vie de la collectivité.

Le PST a été présenté au Conseil communal d'octobre 2020. Il fait l'objet d'un suivi régulier en collaboration avec le Collège communal et le personnel administratif.

Le PST sera évalué à mi-parcours, soit en 2022. De nombreuses fiches projets ont déjà pu être réalisées par les services communaux. De nouvelles fiches devraient voir le jour et être exécutées dans la seconde moitié de la législature.

Budget participatif :

En 2020 et 2021, la Ville de Genappe a réalisé un appel à projet dans le cadre du budget participatif. L'idée du budget participatif est de consacrer un montant du budget communal à la mise en place de projets d'intérêt généraux émanant de citoyens. La Ville confie une partie de ses finances aux citoyens, et ce sont eux qui décident comment dépenser cet argent public.

L'objectif est de promouvoir la participation citoyenne en offrant la possibilité à chacun de soumettre ses idées, de les mettre à exécution et de contribuer à la transition environnementale et/ou énergétique. C'est aussi l'occasion de comprendre le fonctionnement de l'Administration communale.

Le projet s'adressait à toutes les associations, comités ou entreprises de Genappe ainsi qu'à tout groupement de minimum 5 citoyens domiciliés à Genappe, à des adresses différentes.

Les projets doivent relever des compétences communales en termes de transition énergétique et/ou environnementale ainsi que rencontrer l'intérêt général et remplir les critères suivants :

- Contribuer à la transition environnementale et/ou énergétique et/ou à la recréation de liens sociaux après la crise sanitaire du covid-19 ;
- Être visibles et accessibles à toutes et tous ;
- Apporter une plus-value au territoire communal ;
- Toucher le plus grand nombre de citoyens ;
- Avoir pour objectif l'amélioration du cadre et de la qualité de vie des habitants de Genappe
- Avoir un caractère durable (durée de vie, matériaux, ...) ;
- Être réalisables dans un délai de maximum un an.

Un Comité de sélection dont la composition a été ratifiée par le Conseil communal a été mis en place. Ses membres ont tenu un rôle déterminant pour sélectionner les projets.

Ce comité était composé de 6 conseillers communaux (3 pour la majorité et 3 pour la minorité), de 12 citoyens, d'1 représentant d'Espace Environnement Wallonie et, avec voix consultative, des représentants des services concernés.

Il a vérifié la recevabilité et la faisabilité des projets. Chaque porteur de projet jugé recevable a été invité à présenter son idée devant le Comité. Ensuite, celui-ci a réalisé une analyse des projets, les a sélectionnés et a fait une proposition de répartition financière entre chaque projet au Collège communal.

Un montant **maximum de 15.000€** pouvait être accordé par projet.

En 2021, 12 projets ont été déposés par des citoyens, associations ou entreprises de Genappe :

- Aménagement d'un verger partagé au sein du projet I-Dyle remis par la Copropriété Pavé Saint- Joseph ;
- Comment inviter la biodiversité chez soi remis par l'asbl Environnement-Dyle ;
- Boîtes aux lettres décorées pour les 1.620 maisons de Bousval remis par l'asbl Les Amis de Bousval ;
- Communauté d'énergie citoyenne à l'Affamois remis par la sprl Blue expérience ;
- Devenez ambassadeur énergie à Genappe remis par la société coopérative Altercoop ;
- Infrastructure carrefour des VTTistes et piétons remis par l'asbl Le Maillon ;
- Jeux de société remis par un collectif citoyen ;
- Permaculture pour tous remis par un collectif citoyen ;

- Un Repair café à Genappe remis par l'asbl Le Monty ;
- Projet de savonnerie artisanale et créative remis par l'entreprise La Savonnette Coquette ;
- Smart Mobility Services (SMS) remis par la SPRL ATM-Pro ;
- Vivre ensemble au 38 remis par l'équipe du 38, carrefour culturel.

Chaque citoyen, chaque association et chaque entreprise s'est investi pleinement dans l'écriture de ces projets. Ceux-ci ont touché par leur caractère innovant, ambitieux, leur dimension pédagogique, le souhait de leurs auteurs d'associer le plus grand nombre, la vision à long terme du développement de notre entité, l'envie de répondre aux enjeux liés à l'environnement, la biodiversité, l'énergie ou la cohésion sociale. Bref, ils n'ont laissé personne indifférent.

Les montants octroyés à chaque projet retenu ont été décidés en fonction de chaque projet pour permettre soit une première action dans un projet à plus long terme, soit la réalisation totale du projet.

Un Repair Café à Genappe : Subside de 900 € à l'extraordinaire octroyé au Monty pour l'achat de matériel afin de constituer une boîte à outils ;

Infrastructures Carrefour des VTTistes et piétons : 3.415 € ;

Comment inviter la biodiversité chez soi ? : subside de 9.000 € ;

Jeux de société : 750,-€ pour l'achat de jeux de société ;

La permaculture pour tous : subside de 6.655 € pour organiser une formation en permaculture à l'attention de maximum 15 participants ;

Vivre ensemble au 38 : 13.540 € pour l'achat de matériel sportif et 2 tables de pique-nique ;

Aménagement d'un verger partagé : subside de 10.425 € pour l'achat et la pose de tables et de bancs et des plantations ;

Boîtes aux lettres décorées pour les 1.620 maisons de Bousval : Subside de 4.500 € pour engager des formateurs et acheter du petit matériel de peinture ;

SMS - Smart Mobility Services - Services de Mobilité intelligents : 1.500 € pour la communication et un subside de 12.500 € pour la réalisation d'une étude visant à démontrer qu'il y a moyen de réduire drastiquement ses besoins énergétiques, en utilisant au maximum l'énergie renouvelable produite localement et de proposer un modèle de gestion de flux répliquable sur le territoire ayant comme impact une réduction de la demande d'énergie sur le réseau, donc un bilan positif pour le plan climat du territoire.

D'autre part, en 2020 le projet Centrale Biomasse a été subsidié dans le cadre de l'appel à projet pour réaliser l'objectif d'étudier l'extension à tout le quartier de la fourniture d'énergie à base de production depuis la centrale biomasse mise en œuvre par Vertical speed. Atteindre cet objectif permettrait à l'ensemble du quartier d'atteindre une production de chaleur 0 carbone pour 20 ans minimum. Le projet vise à valider la faisabilité économique et urbanistique et à détailler les investissements nécessaires à cette extension ainsi que leurs sources de financement.

Dans le cadre du projet toute cette information sera présentée à tous les citoyens concernés. Cette présentation reprendra les bénéfices pour les participants : l'écologie 0 carbone, les économies d'énergie et financières, le mode de gestion et offrira un prototype du contrat énergie à chacun.

En novembre 2021, la coopérative Green Dyle mettra en service un réseau de chaleur permettant de fournir de l'énergie à un hôtel, un restaurant et 9 habitations. Chaque habitant du quartier souhaitant raccorder son habitation pourra le faire dans les mois et les années à venir (potentiel de 35 raccordements à ce réseau de chaleur).

Voitures partagées :

Le 10 octobre 2020, en collaboration avec Auto Motors Share, nous avons mis deux voitures partagées à disposition de toutes et tous à la rue de la Station.

Ce système de partage existe déjà dans de nombreuses grandes villes en Belgique. C'était toutefois une nouveauté en Région wallonne pour une Ville de la taille de Genappe. Depuis, il semble d'ailleurs

que nous avons fait des émules puisque d'autres villes et communes s'inspirent de ce projet et ont bénéficié de l'expérience de Genappe en la matière.

Comme cela est précisé dans notre Programme Stratégique Transversal (PST), la Ville de Genappe a souhaité mettre en place une politique volontariste en matière de mobilité. Le Collège communal a désigné Auto Motors Share pour initier un système de voitures électriques partagées sur le territoire de la Ville.

Nous ne sommes pas encore nombreux à être habitués à partager notre voiture : chacun préfère de loin avoir et utiliser la sienne quitte, parfois, à rester bloqué de longues heures dans des embouteillages. **Le système de voitures partagées** à des fins privées connaît pourtant une certaine **popularité**. Voici les derniers chiffres pour septembre et octobre 2021 :

- **En septembre**, la voiture immatriculée **2-ANT-443** a parcouru 69,7 km en étant utilisée par des collaborateurs de la Ville, du CPAS et/ou du pôle 38 et a parcouru 944 km en étant utilisée par le grand public. Le service a été facturé à hauteur de 534,82,-€ TVAC ; **TOTAL de km parcourus : 1013,7 km**
- **En septembre**, la voiture immatriculée **1-YHG-572** a parcouru 94,2 km en étant utilisée par des collaborateurs de la Ville, du CPAS et/ou du pôle 38 et a parcouru 420 km en étant utilisée par le grand public. Le service a été facturé à hauteur de 600,16,-€ TVAC ; **TOTAL de km parcourus : 1013,7 km**
- **En octobre**, la voiture immatriculée **2-ANT-443** a parcouru 928,6 km en étant utilisée par le grand public. Le service a été facturé à hauteur de 556,60,-€ TVAC ; **TOTAL de km parcourus : 514,2 km**
- **En octobre**, la voiture immatriculée **1-YHG-572** a parcouru 32,4 km en étant utilisée par des collaborateurs de la Ville, du CPAS et/ou du pôle 38 et a parcouru 820,2 km en étant utilisée par le grand public. Le service a été facturé à hauteur de 525,14,-€ TVAC ; **TOTAL de km parcourus : 852,6 km**

Les 2 voitures partagées sont **disponibles 24 h/24** à **la rue de la Station** au centre de Genappe. Chacun peut réserver le véhicule en quelques clics via l'application « Share Mobility » et payer la durée et le nombre de kilomètres parcourus.

Le système de voitures partagées permet aux personnes n'ayant pas besoin d'un véhicule quotidiennement de ne pas en acheter, mais de pouvoir en partager un en fonction de leurs besoins. Cela permet de réduire le nombre de voitures en circulation sur nos routes et donc de résoudre certains problèmes de parking, d'embouteillages, et de diminuer ainsi les émissions qui en découlent (CO₂, particules fines).

Les conditions d'utilisation sont très simples.

Le cahier des charges du marché public de services a une durée d'un an, renouvelable une fois. Le 22 juillet dernier, le Collège communal a souhaité reconduire la convention qui nous lie à Auto Motors Share pour une année supplémentaire.

Pour rappel, la Ville de Genappe accepte une participation financière de 550,-€/véhicule HTVA au bénéfice de l'opérateur afin de pouvoir couvrir les risques d'une croissance d'occupation plus lente/moins par rapport à l'utilisation moyenne d'une voiture partagée électrique. Le principe de cash-back est privilégié : plus la voiture roule, plus l'apport diminue. L'objectif est d'arriver au seuil de rentabilité pour ne plus avoir de frais.

Le personnel communal, le personnel du CPAS et le personnel du 38 ont la possibilité d'utiliser les véhicules pour leurs déplacements professionnels.

Malgré la pandémie qui constitue sans aucun doute un frein à l'utilisation des voitures partagées, l'analyse des données réalisées mensuellement permet de constater une hausse du nombre d'abonnés.

L'installation d'une voiture partagée sur la Grand Place devrait améliorer la visibilité du système et dopper son utilisation. Dès que la borne sera mise en service, les citoyens seront en mesure de trouver une voiture à la rue de la Station et une autre sur la Grand Place.

Renault Motors a participé à la journée Déclik mobilité du 02 octobre. Nous souhaitons également relancer la communication via le Journal de Genappe et la page Facebook de la Ville. En 2022, Nous relancerons une campagne de communication tous azimuts afin de dynamiser le système.

Semaine de la mobilité et journée Déclic mobilité :

Les services communaux, associés au CPAS et au 38 ont proposé de mener ensemble une quinzaine de la mobilité et un défi « km doux » ou « km covoiturés ».

En outre la Ville, la Zone de police, Renault Motors et des partenaires associatifs (le GAL, Chemins 141, le Maillon, la Radio Ultrason, Le Relais du visiteur, la Maison du tourisme du Brabant wallon) ont participé à la journée déclic mobilité organisée le 02 octobre par la Province du Brabant et Pro vélo sur la place du jeu de balles à Genappe.

Cette journée devait permettre à toutes et tous de découvrir la diversité des solutions en termes de mobilité. Une bourse aux vélos a été organisée. Elle permettait de vendre son ancien vélo ou d'acquérir un vélo d'occasion en étant conseillé par une équipe de mécaniciens. Chacun pouvait également vérifier ou graver son propre vélo.

Des stands d'information permettaient de conseiller et répondre aux questions « mobilité » des habitants de Genappe, leur montrer la diversité des solutions pour se déplacer au quotidien (itinéraires cyclables, points-nœuds, véhicules électriques partagés, sentiers de randonnées, ...).

L'idée était d'aller à la rencontre du public pour mieux connaître ses besoins et ses questionnements en vue d'améliorer nos services de promotion et de soutien aux usagers d'une mobilité alternative.

ENCORE UNE ANNEE MARQUEE PAR LE COVID-19

ORGANISATION DES SERVICES

Services administratifs et ouvriers

Tous les services administratifs sont restés accessibles aux citoyens, mais uniquement sur rendez-vous.

La Ville a suivi l'injonction du télétravail obligatoire et le télétravail s'est organisé dans tous les services en maintenant l'accueil des citoyens, la poursuite du service public et les tâches qui doivent nécessairement se faire en présentiel.

Une permanence était donc organisée dans chaque service pour assurer l'accueil des citoyens et les tâches à effectuer au bureau.

Le retour en présentiel s'est fait progressivement de fin à juin à la mi-juillet.

Le travail était revenu en présentiel depuis l'horaire d'été.

Le télétravail à mi-temps a été réinstauré depuis la mi-novembre 2021.

Nous avons instauré l'e-guichet qui permet de commander certains documents de population et d'état civil via le site internet sans devoir venir au guichet.

Nous avons également organisé l'accueil des citoyens sur rendez-vous avec la possibilité de prendre rendez-vous par téléphone ou en ligne. Ce sont plus de 1.300 documents de population et d'état civil qui ont ainsi été délivrés sans nécessiter la visite dans les bureaux et 400 rendez-vous pris via le site internet. Un nouvel outil qui fonctionne et qui ne nous empêche pas de garder également le contact humain au téléphone et au guichet.

Les ouvriers ont maintenu toute l'année les départs différés entre les équipes pour éviter de se croiser et d'être trop nombreux à occuper les vestiaires et le réfectoire en même temps.

Bibliothèque

La bibliothèque a pu fonctionner toute l'année, sans aucune limite pour le prêt de livres et, à certains moments de l'année, avec certaines restrictions pour la durée de l'accès à la bibliothèque.

Le système de « biblio'n go » initié pendant les périodes de confinement en 2020 a resservi ponctuellement pendant une courte période.

Écoles

Les écoles ont dû faire face à des périodes de fermeture partielle ou totale selon l'application des circulaires en vigueur.

Crèches

Les crèches ont connu des périodes d'accueil avec réduction d'horaire ou de fermeture totale ou partielle selon l'application des circulaires en vigueur.

REUNION DES ORGANES

Le Collège a maintenu les réunions du Conseil communal en présentiel, comme l'autorisait la législation, en veillant toutefois à utiliser la salle polyvalente dont la superficie permet l'aération et le maintien des distances sociales.

L'heure des séances a été adaptée pour permettre le respect du couvre-feu quand il était d'application. Les séances ont été retransmises sur facebook pour permettre à la population de suivre les débats

même quand l'accès à la salle des délibérations n'était pas autorisé, à nouveau dans le respect de la législation en vigueur. Ces retransmissions ont coûté la somme de 1.600 € par séance.

Les commissions se sont réunies en distanciel ou en présentiel, selon les conditions sanitaires en vigueur et selon le choix des présidents.

MESURES SUITE A LA CRISE COVID

Opération Genappe en avant

Lors de la séance du Conseil communal de fin janvier, la mise sur pied d'un groupe de réflexion et de travail chargé de faire des propositions pour apporter des réponses aux citoyens dans le contexte de la crise sanitaire que nous connaissions depuis des mois a été proposée.

Tout le monde s'accordait pour faire le constat d'un mal être généré par la crise sanitaire et l'ensemble des mesures qui en découlaient. Des populations nous semblaient particulièrement fragiles et méritaient une attention particulière à très court terme : les jeunes et les aînés (isolés ou en maison de repos).

Face à ce constat, nous avons pu compter sur de nombreux représentants politiques et de nombreux citoyens qui souhaitaient s'impliquer dans une dynamique à la fois de réflexion mais aussi et surtout d'action pendant et après la pandémie.

Pour démarrer ce travail, la Ville a donc constitué un groupe de réflexion qui rassemblait des représentants de tous les groupes politiques du Conseil communal, les grades légaux et des fonctionnaires de la Ville et du CPAS, des représentants de la police et 4 citoyens choisis pour leur ouverture, leur expérience, leur capacité d'analyse et leur volonté de s'engager.

Ce groupe de réflexion a lui-même généré 3 groupes de travail qui ont donné l'impulsion à la création de projets qui se sont mis sur pied en lien avec le tissu associatif local et avec les partenaires habituels que sont le Centre culturel, la bibliothèque, la Maison des jeunes, les clubs de sport, l'AMO, ... Ces projets visaient d'une part le soutien aux personnes (soutien scolaire, soutien psychologique...), d'autre part l'organisation d'activités pour sortir de chez soi et recréer des liens sociaux et enfin l'organisation d'activités et de communications virtuelles.

"Genappe en avant" poursuivait 3 objectifs :

- Soutenir les personnes les plus fragiles et informer tous les citoyens sur les services d'aide et d'écoute qui existent ;
- Inciter à sortir de chez soi, à se mettre en mouvement et en action pour retisser des liens sociaux ;
- Organiser des activités virtuelles et lutter contre la fracture numérique pour permettre au plus grand nombre d'y participer.

L'idée poursuivie est d'inciter les citoyens à faire appel aux services qui peuvent leur être utiles et à organiser des activités, virtuelles ou réelles, dans les conditions sanitaires.

Un site internet "Genappe en avant" a été mis en ligne depuis le 10 mai 2021 pour retrouver toutes les informations sur ce projet, à travers différentes rubriques, parmi lesquelles :

- S'informer : nous y renseignons tous les services professionnels d'écoute, d'aide et de soutien accessibles dans la commune et dans la Province du BW ;
- Bouger : nous y reprenons toutes les propositions d'activités sportives, promenades, auxquelles il est possible de participer ;
- Créer : on y retrouve les ateliers artistiques ;
- Se divertir : on y retrouve les spectacles, concerts, et les modalités pour y participer ;
- Parler : on éprouve parfois le besoin de parler de la situation quand elle devient fort lourde à porter, on y recense les groupes de paroles, numéros verts... ;
- Partager/Participer : pour ceux qui veulent être actifs : appels au bénévolat, participation à des actions ou commissions citoyennes, budget participatif, ...

« **Genappe en avant** », c'était aussi un logo qui a permis de rassembler toute une série d'activités organisées par la Ville ou par différents acteurs associatifs et qui entraient dans cet objectif : « Je cours pour ma forme », les activités du Centre culturel ... Le macaron "Genappe en avant", donnait

l'assurance que l'activité était autorisée, qu'elle correspondait aux normes sanitaires, que les citoyens pouvaient y participer et inviter leurs proches à y participer dans le respect des normes sanitaires en vigueur.

Voici quelques exemples :

- Une activité carnavalesque a bien eu lieu à l'Espace 2000 le dimanche 28 mars 2021. L'activité n'a pas pu rassembler du public, mais le tout a été filmé et diffusé sur la page Facebook de la Ville.
- La Ville a organisé un programme de remédiation scolaire pour les enfants qui avaient besoin d'un coup de pouce après une année scolaire chaotique. Pendant les vacances de Pâques, des bénévoles ont pu donner un coup de main aux enfants et aux jeunes qui avaient besoin d'une aide dans l'une ou l'autre matière scolaire. Ce service a été proposé à nouveau au moins d'août.
- La Ville a pris en charge, via l'ASBL Coup de pouce, le transport vers les centres de vaccination des personnes âgées ou qui ne disposaient pas d'un moyen de transport.
- Elle a proposé un espace d'étude pour les étudiants de l'enseignement supérieur qui souhaitaient bénéficier d'un lieu calme, avec une connexion internet stable
- La Ville a soutenu les clubs de sport et les sportifs : des paniers de basket, un terrain de basket, des goals de foot, un skate park, un terrain de Beach soccer.
- Le Collège a autorisé la reprise des cours de danse country sur le ballodrome de Genappe ou Bousval afin d'encourager la pratique d'activités en plein air dans le respect des protocoles et règles sanitaires en vigueur.
- Une journée sportive a été organisée fin juin : de quoi redonner l'envie de refaire du sport à tous les ados et adultes qui ont dû arrêter leurs entraînements cette année. De nombreux représentants des clubs de l'entité ont souhaité mettre sur pied ce projet de journée sportive à Genappe le samedi 26 juin 2021. Ce fut l'occasion de découvrir les nombreuses disciplines sportives qui essaient sur le territoire de notre entité, et également une occasion de sortir de chez soi et recréer des liens avec les autres. Les clubs se sont accordés sur l'envie de pouvoir organiser cette journée sportive s'adressant à tous les publics. Ceci a permis à chaque club participant de remettre ses membres en mouvement et de faire découvrir sa discipline le plus souvent là où le club la pratique habituellement.
- La Ville a également communiqué un maximum sur tous les services dont tout un chacun pouvait avoir besoin : soutien psychologique, aide aux indépendants, services sociaux, services d'écoute, ... Le site « Genappe en avant » a été mis en ligne et permet d'avoir accès aux informations relatives aux activités les plus diverses.
- Le service Environnement a confirmé son projet de balades « ramassage de déchets » (Be Wapp & Plogging).
- D'autres événements ou activités organisés déjà dans les années précédentes ont été « tagués » du macaron de « Genappe en avant » pour indiquer aux citoyens que cette activité était autorisée dans le cadre des mesures sanitaires en vigueur à l'époque et qu'ils étaient fortement encouragés à y participer s'ils souhaitaient sortir de chez eux, se remettre en mouvement et recréer du lien social. C'est le cas notamment des projets des cartes postales, de « Je cours pour ma forme », « Je pédale pour ma forme », etc ... (cfr chapitre sur le PCS).



PAA

La Ville a maintenu son soutien au secteur culturel via le renouvellement de l'opération « Place Aux Artistes » financée à hauteur de 55.000 € avec un subside de 25.000 € de la Province. Pour plus d'informations sur le programme et l'évaluation de l'opération « Place aux Artistes », le lecteur se reportera au chapitre des Affaires générales.

Soutien à la population

Outre les objectifs poursuivis par l'opération « Genappe en avant » parmi lesquels le souci d'information à la population, de réponses aux besoins individuels d'aide et de soutien psychologiques et aux besoins collectifs de lien social, la Ville a renforcé les capacités d'action sociale du CPAS pour pouvoir répondre aux nombreuses demandes d'aides qui lui sont parvenues : aide au logement, aide financière, aide pour disposer des moyens informatiques nécessaires pour suivre des formations à distance, etc ... La Ville a augmenté de 315.000 € la dotation prévue pour le CPAS par rapport à 2020 pour atteindre une dotation totale en 2021 de 1.830.404 €.

Soutien au commerce local

La Ville a soutenu le commerce local : elle a remplacé les habituels chèques-cadeaux distribués en fin d'année au personnel communal par des chèques-cadeaux à échanger auprès des commerçants locaux à raison de 125 € par agent de la Ville et du CPAS : ce sont quelques 26.000 € qui ont été injectés dans l'économie locale.

De même, la Ville a remplacé la traditionnelle réception des vœux du mois de janvier qui n'a pas pu être organisée pour des raisons sanitaires par un panier de produits locaux (made in Genappe et in BW) pour chaque membre du personnel. Un soutien équivalent à la somme de 7.500 € injectée dans les commerces locaux même si ça ne remplace pas la convivialité de la réception annuelle et de l'échange des vœux.

Un plan stratégique commercial

L'activité commerciale est un pilier fort du développement économique en Wallonie. L'offre commerciale du Centre de Genappe souffre actuellement vu le nombre de cellules vides.

Dans de nombreuses villes et communes, les pouvoirs publics tentent régulièrement de diagnostiquer le commerce et de le redynamiser. La crise sanitaire a durement rappelé les difficultés à maintenir un centre-ville attractif.

Dans le cadre de la relance suite à la crise sanitaire, nous avons demandé à la société Up City la réalisation d'un plan stratégique commercial pour le Centre-Ville (en ce compris les deux ensembles situés rue des Lilas et Nationale 5), dans une approche à la fois actuelle et prospective de l'économie locale. La démarche participative alliée à l'analyse permettra de concrétiser plusieurs actions pour la Ville de Genappe, et de fédérer l'ensemble des acteurs autour d'objectifs communs.

Genappe ayant inscrit son Centre-Ville dans une démarche de rénovation urbaine, nous souhaitons profiter de l'étude pour analyser la fonction commerciale du territoire.

Les enjeux sont multiples : capitaliser sur les initiatives et secteurs porteurs, connaître et gérer son appareil commercial, maintenir et développer le commerce de proximité pour répondre aux besoins des citoyens, stimuler la dynamique des commerçants, ...

Il s'agira de récolter les données statistiques et les informations grâce à la rencontre des forces vives du territoire (commerçants, citoyens, pouvoirs publics, etc.) et de contextualiser les analyses et les rendre opérationnelles.

Un budget de 20.000 € est mobilisé pour la réalisation du plan stratégique et commercial pour le centre-ville de Genappe.

QUOI DE NEUF EN 2021?

EN BREF ET EN VRAC – QUOI DE NEUF EN 2021?

Comme chaque année, nous accueillons de nouveaux collaborateurs. Cette année, ce sont 25 personnes qui ont rejoint la Ville de Genappe : des saisonniers au service des Travaux, des surveillants et surveillantes dans les garderies des écoles, des puéricultrices dans la nouvelle crèche des Arsouilles, une directrice pour la crèche des Petits Bateaux, une accueillante conventionnée qui obtient un statut d'employée de la Ville et du renfort dans nos services administratifs.



Certains d'entre eux ont posé avec leur outil de travail.

Deux nouvelles crèches : le co-accueil de Bousval est devenu la crèche des Arsouilles qui accueille 14 enfants et la MCAE des Petits Bateaux a obtenu le statut de crèche avec une augmentation de 4 places.

Une première à Genappe : c'était inscrit dans le PST et ça s'est réalisé ! Cette année, nous avons accueilli des adolescents à la plaine de vacances, pendant 2 semaines, une en juillet et une en août. A recommencer l'année prochaine ! *Plus d'infos dans le chapitre des Affaires générales.*

Pour la première fois, la Ville a retransmis les Conseils communaux sur facebook : une audience qui varie entre 30 et 50 personnes en direct, mais plusieurs centaines de visions en différé.

La Ville est devenue coopératrice dans une société coopérative agréée entreprise sociale, « Les amis du Bois Balon ». Avec un capital de 4.800 €, la Ville détient 16 parts D dans le capital de cette société coopérative issue d'un projet citoyen soutenu par le budget participatif 2020.

La Ville a obtenu pour la première fois un prix au Trophée des Incidences 2021 du Brabant Wallon qui récompense les projets éco-innovants : c'est le projet « zéro déchet » dans les crèches communales, initié par le service Environnement en collaboration avec les crèches communales, qui a obtenu le 2^{ème} prix de la catégorie des services publics. Deux autres projets citoyens de Genappe ont également été récompensés : un 2^{ème} prix également dans la catégorie « agriculture » pour la pomme de terre devenue bio à la Ferme du Passavant et un 3^{ème} prix dans la catégorie « entreprise » pour Indrani Lodge à Loupoigne et son restaurant alimenté par le potager en permaculture. *Plus d'infos dans le chapitre du service Environnement.*

Une première réalisation visible, remarquée et appréciée dans la rénovation de l'îlot Mintens : 3 bâtiments ont été démolis et ont fait place à un parking bientôt arboré. Des premiers coups de pelleuse qui ont permis une aération dans le paysage urbain de ce quartier.

Un réseau de chaleur est en train de voir le jour à Loupoigne, entre les projets immobiliers d'Indrani Lodge et quelques habitations privées, réunies au sein d'une société coopérative qui a vu le jour grâce au soutien du budget participatif 2020.

Une première finale de la coupe de Belgique d'un sport qui trouve un tout nouveau terrain à Genappe : le beach soccer. Terminé en juillet de cette année, il accueillait déjà en août la finale de la coupe de Belgique entre l'équipe de Genappe et le New Team de Braine-l'Alleud.